Contrat d'Aménagement et de Développement durables

le Département

Flandre maritime



VOLET 2

PLAN D'ACTIONS



Adopté à l'unanimité le 20 décembre 2011, par l'Assemblée Départementale, le déploiement de la politique contractuelle d'aménagement et de développement durables à l'échelle du Nord, constitue l'une des priorités du mandat. Cette politique initiée par Patrick KANNER dès 2009, se concrétise aujourd'hui par la signature de Contrats d'aménagement et de développement durables élaborés à l'échelle des schémas de cohérence territoriale.

Une stratégie commune pour la Flandre Intérieure et Maritime a été élaborée, au travers de l'écriture du cadre d'action stratégique, premier volet de ces contrats de territoire. Celui-ci a été signé par l'ensemble des acteurs du territoire et par le Département le 18 décembre 2013 à Dunkerque.

Le second volet, le Plan d'actions, est la traduction opérationnelle decette stratégie en projets ambitieux et structurés. Il est le fruit d'une concertation étroite avec les acteurs du territoire, pilotée par Martine FILLEUL, Première Vice-présidente chargée de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et du Développement rural. Cette gouvernance renouvelée a permis de co-construire des projets innovants et adaptés aux spécificités du territoire, en croisant les priorités de chacun, dans un souci d'équilibre.

Le Département s'engage aujourd'hui aux côtés des acteurs de Flandre Maritime dans l'ensemble de ses champs de compétence (action sociale, mobilité, jeunesse, éducation, aménagement du territoire, culture, environnement, etc.) pour renforcer nos capacités d'actions communes et pour coordonner efficacement l'action publique locale.

Le plan d'actions guidera l'action du Département en Flandre Maritime, dans un souci d'efficacité et de bonne coordination de l'action publique locale, afin de mieux répondre aux besoins des Nordistes. Je souhaite que les projets et les partenariats qui y figurent trouvent une issue positive, en lien avec nos partenaires incontournables que sont l'État, la Région, le Département du Pas-de-Calais ou nos voisins transfrontaliers comme la province de Flandre Occidentale.

J'ai confié à Bertrand RINGOT, conseiller général délégué au contrat de Flandre Maritime, le soin de poursuivre, aux côtés de Martine FILLEUL, ce dialogue initié avec le territoire. La signature du plan d'actions de Flandre Maritime ouvre le début d'un partenariat durable et sans cesse renouvelé avec les forces vives du territoire, pour un Nord fort et solidaire.

Didier MANIERPrésident du Conseil général du Nord



Président du Conseil général du Nord

PORT

Patrice VERGRIETE Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque Maire de Dunkerque



André FIGOUREUX Président de la Communauté de communes des Hauts de Flandre Maire de West-Cappel



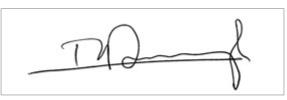
Jean-Bernard BAYARD Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord – Pas-de-Calais



Alain GRISETPrésident de la Chambre Régionale de Métiers et d'Artisanat
du Nord – Pas-de-Calais



Jean-Marc PUISSESSEAU *Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale*



Jean-Michel DEVYNCK Président du Pays des Moulins de Flandre Maire d'Esquelbecq



Bertrand RINGOTReprésentant de l'Association des Maires du Nord
pour la Flandre Maritime
Maire de Gravelines

- Bints

Bernard WEISBECKER Président du Syndicat Mixte du SCoT de la région Flandre Dunkerque Maire de Leffrinckoucke

AVANT-PROPOS

Une démarche ambitieuse et innovante en Flandre Maritime

Au travers de la politique contractuelle d'aménagement et de développement durables, adoptée à l'unanimité le 20 décembre 2011, le Conseil général s'est fixé trois objectifs pour chacun des territoires du Nord :

- → Mieux adapter les politiques départementales aux spécificités du territoire,
- → Améliorer l'efficacité des politiques publiques en renforçant l'articulation entre les interventions du Département et les initiatives des acteurs du territoire,
- → Assurer un développement durable des territoires.

Le Département s'engage à élaborer des contrats d'aménagement et de développement durables, qui puissent, en développant une action collective plus concertée et prospective, répondre à ces objectifs ambitieux.

Pour cela, le Département a mis en place une vaste concertation avec les acteurs du territoire de Flandre Maritime, et en premier lieu avec les intercommunalités, les communes et les chambres consulaires. La mobilisation du conseil de développement durable de l'agglomération dunkerquoise et du conseil de développement du pays des moulins de Flandre a permis d'associer également la société civile à cette démarche.

La production d'un carnet de territoire par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement a apporté des connaissances et une expertise pour alimenter les réflexions collectives. Il est consultable à l'adresse suivante : http://carnets.caue-nord.com La première traduction de ce travail a été l'élaboration du cadre d'action stratégique de Flandre Maritime et Intérieure, qui définit des enjeux partagés, pour un développement équilibré et durable du territoire.

Le Département souhaite, au travers du plan d'actions, volet opérationnel du contrat d'aménagement et de développement durables de Flandre Maritime, développer des actions adaptées aux besoins du territoire, dans un souci d'efficience de l'action publique. Le plan d'actions est le fruit de nombreuses réunions politiques et techniques, sur l'ensemble des thématiques : action sociale, mobilité, développement économique, culture... Cette transversalité a permis de développer des actions innovantes, qui seront soutenues de façon exceptionnelle et expérimentale par le Département.

L'adoption du plan d'actions est une étape déterminante, qui clôt la phase d'élaboration du contrat d'aménagement et de développement durables. Elle ouvre une nouvelle phase tout aussi importante : celle de l'animation et du suivi de ce contrat. Pendant toute la durée de sa mise en œuvre, la concertation et le dialogue se poursuivront activement, pour que les projets définis collectivement trouvent leur concrétisation.

Le plan d'actions de Flandre Maritime

Le plan d'actions de Flandre Maritime a été élaboré de façon collective sur la base de nombreuses propositions émanant du territoire et du Département. Afin de préserver la dynamique enclenchée entre les acteurs locaux et le Département du Nord sur l'ensemble de l'arrondissement de Dunkerque, certains projets sont communs aux territoires de Flandre Intérieure et Maritime (ex : Rechercheaction sur les commerces et services de proximité en milieu rural, montée en qualité du « réseau des cafés rando », structuration des circuits alimentaires de proximité pour la restauration collective).

Les actions retenues dans ce document seront portées par le Département, les communes, les intercommunalités ou les associations. Il s'agit de projets d'investissement, mais également d'actions en fonctionnement, lorsqu'elles sont innovantes et/ou structurantes pour le territoire.

Sont également inscrits au plan d'actions des partenariats stratégiques, de nouveaux modes de faire, de nouvelles gouvernances à imaginer qui sont tout aussi importantes car elles doivent favoriser une action publique cohérente, efficace et efficiente en Flandre Maritime.

Le Département s'engage de manière importante sur le territoire de Flandre Maritime, au travers tout d'abord de ses maîtrises d'ouvrages et de ses compétences obligatoires. Les principaux projets à souligner sont par exemple :

- la construction du barreau routier de Cappellela-Grande :
- les nombreux projets d'Espaces Naturels Sensibles en particulier sur le secteur littoral des dunes de Flandre et dans le cadre de mesures compensatoires;

AVANT-PROPOS

- la reconstruction du collège de Bergues ;
- le développement conjoint du pôle autonomie et d'une antenne locale de la Maison Départementale des Personnes Handicapées;
- I'entretien et la modernisation du port de Gravelines pour en faire un pôle de plaisance structurant;
- le développement de l'action « rendez-vous santé en zone rurale » sur l'ensemble du territoire ;
- la mise en œuvre d'actions éducatives et d'équipements numériques dans les collèges.

Des projets innovants seront soutenus exceptionnellement par le Département, ils concernent de nombreuses thématiques. Le Département souhaite ainsi mieux s'adapter aux réalités locales, et expérimenter de nouveaux modes de faire, afin de faire évoluer ses politiques. Il s'agit par exemple du projet de chantier école à taille réelle sur le site de l'ancienne raffinerie TOTAL de Dunkerque; d'un centre de télétravail sur le secteur de la Communauté de communes du Canton de Bergues; d'un office intercommunal des sports en milieu rural ou de l'expérimentation de nouvelles énergies basées sur l'hydrogène.

D'autres projets ou partenariats importants sont à souligner, ainsi que des études stratégiques. Il s'agit par exemple de la conférence sociale de Dunkerque dont une des déclinaisons opérationnelles sera l'organisation d'une plateforme jeunesse, mais aussi l'opération grand site des dunes de Flandre, la stratégie de diversification économique de la Communauté urbaine de Dunkerque à travers les nouvelles énergies et l'environnement (projets IRENI et INNOCOLD), ou encore l'évolution de l'Institution interdépartementale des wateringues.

L'aménagement numérique du territoire et le développement de projets ambitieux autour des ports de Gravelines mais aussi de Dunkerque sont à souligner car ils font partie des grands projets structurants que le Département va accompagner dans les prochaines années.

Le Département souhaite que l'ensemble des projets soient respectueux du développement durable et que les clauses d'insertion puissent être mises en œuvre systématiquement.

Il souhaite renforcer encore son partenariat avec les communes, et être aux côtés du territoire dans la structuration de la grande Communauté de communes des Hauts de Flandre sur le secteur de l'avant Pays, afin que celle-ci puisse développer des projets structurants. Ceux-ci pourront trouver une traduction future dans le contrat de territoire de Flandre Maritime.

Une fois le plan d'actions adopté, les actions inscrites seront considérées comme prioritaires par le Département. La démarche de concertation et de travail en partenariat se poursuivra. Plusieurs conférences partenariales se réuniront chaque année, pour assurer la bonne mise en œuvre du contrat. Ponctuellement, elles pourront se réunir à l'échelle de l'arrondissement, lorsque cela sera jugé pertinent. Le conseiller général délégué au contrat de territoire de Flandre Maritime assurera son pilotage politique aux côtés de la Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire.

Dans le plan d'actions sont mentionnés, en tant que porteurs de projet, les cinq anciens établissements publics de coopération intercommunale de Flandre Maritime. Au 1^{er} janvier 2014, ils ont été restructurés en deux grandes entités: la Communauté urbaine de Dunkerque et la Communauté de communes des Hauts de Flandre. Un des enjeux de la première année de mise en œuvre du plan d'actions sera de

s'adapter à ce nouveau contexte territorial. Le Département continuera par ailleurs à associer étroitement à la démarche la Région, l'État ainsi que les partenaires transfrontaliers, afin d'articuler et d'optimiser au mieux les contributions de chacun. Le travail technique se poursuivra également, par le biais de groupes de travail sur les thématiques identifiées dans le Plan d'actions, ou pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des projets.

Ce travail partenarial permettra d'anticiper la clause de révision qui aura lieu au bout de trois ans. Cela sera l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions, de procéder à une évaluation et de déterminer les nouveaux projets qui pourront être intégrés au contrat, dans le respect de l'équilibre général du document.

CLÉS DE LECTURE

Le plan d'actions de Flandre Maritime comprend les actions que le Département souhaite mettre en œuvre ou accompagner dans les prochaines années, aux côtés des acteurs du territoire. Une page du plan d'actions peut concerner un seul projet ou un ensemble de projets cohérents, lorsque cela est pertinent ou qu'une priorisation a été faite. Les actions communes à la Flandre Intérieure et Maritime sont identifiées sur les pages concernées. Au total, ce sont près de 500 actions ou partenariats qui seront mis en œuvre dans les six prochaines années. Dans le document, elles sont organisées en 67 pages.

Chacune des actions est classée selon trois niveaux de priorité, symbolisés par des « + »:

+++ : le projet ou le partenariat est considéré comme prioritaire. Il s'agit des projets rapidement opérationnels et des partenariats à démarrer dès la signature du contrat, ou ceux existants et à poursuivre.

- ++ : le projet ou le partenariat est à mener ou à retravailler dans le cadre de la mise en œuvre et de l'animation du contrat de territoire. Ce sont les projets jugés prioritaires pour le territoire, qui nécessitent néanmoins d'être retravaillés, et les partenariats à mener pour développer la dynamique territoriale.
- + : le projet ou le partenariat pourrait éventuellement être mené dans un second temps. Ce sont les actions non prioritaires et celles qui sont encore au stade de l'idée (intention d'action). Elles pourront faire l'objet d'un examen plus approfondi lors de la clause de révision, afin de les prioriser avant d'envisager ou non leur mise en œuvre.

Pour chaque action, le Département a précisé sa participation :

Lorsque le Département est maître d'ouvrage, il est inscrit au plan d'actions : « maîtrise d'ouvrage du Département ».

Lorsque le Département apporte un soutien financier, quatre cas de figure existent :

- « financement d'une étude »,
- « soutien à l'investissement » : pour des travaux, la construction d'un équipement...,
- « soutien au fonctionnement »,
- « financement de poste » : financement de l'ingénierie locale.

Lorsque le Département souhaite apporter un soutien à l'action, sans pour autant la financer directement :

- « convention » : lorsque l'action s'inscrit dans une convention existante ou à développer,
- « appui technique via l'ingénierie départementale » : signifie que les services du Département peuvent, grâce à leur expertise, aider à l'élaboration d'un projet,
- » appui technique via un tiers » : signifie que le Département propose au porteur de projet de se rapprocher d'organismes qu'il finance par ailleurs. Par exemple, la Chambre d'agriculture lorsque des porteurs de projets souhaitent développer des actions sur la production d'énergies alternatives,
- « partenariat technique » : participation du Département aux groupes de travail, transmission de données ou d'études, etc.
 Ce partenariat peut être parfois un préalable au soutien financier d'un projet.

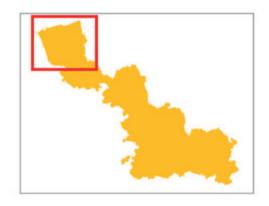
« animation du partenariat » : le Département propose d'animer le partenariat, lorsqu'il est chef de file ou qu'il dispose d'un équipement structurant par exemple.

La mention « à titre expérimental » fait référence à des actions qui ne sont habituellement pas accompagnées par le Département, mais qui pourront l'être de façon exceptionnelle. Elles feront l'objet d'une évaluation spécifique.

Pour chaque action ou regroupement d'actions, des **engagements réciproques** ont été rédigés, pour le Département et le territoire, qui conditionnent la participation future de chacun.

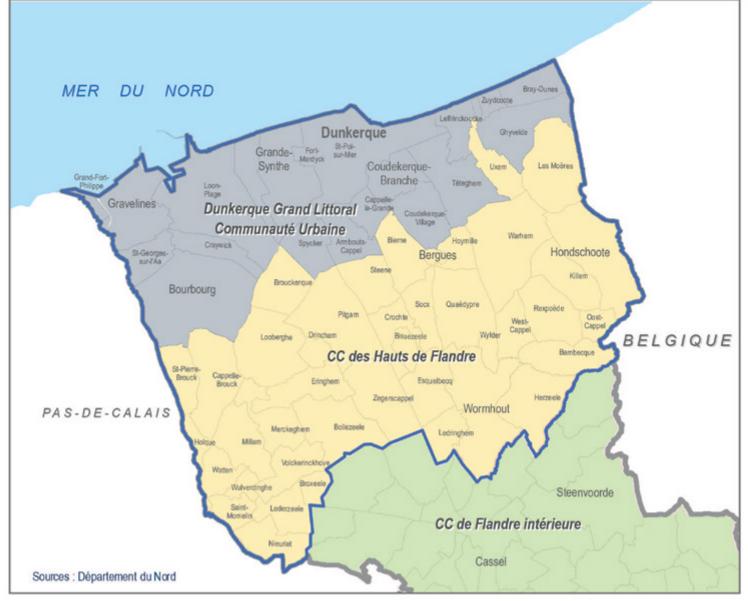
Il est important de préciser que, pour les projets qui feront l'objet d'un accompagnement financier, un dossier de demande de subvention devra être constitué dans le cadre de chacune des politiques concernées et dans la limite du budget départemental. En effet, le niveau d'accompagnement financier et les critères d'exigences sont déterminés par les délibérations-cadres des politiques départementales concernées, afin de garantir l'équité entre les porteurs de projet et la cohérence de l'action départementale.

Périmètre du Plan d'actions de Flandre Maritime au 1er janvier 2014











SOMMAIRE

ENJEU 1 / Soutenir les liens parents / enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes		ENJEU 4 / Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable	
 1 • Partenariats renforcés avec les acteurs-clés de l'action sociale 2 • Adaptation du maillage des structures de petite enfance 3 • Création d'une plateforme jeunesse sur le territoire de Dunkerque-Est 4 • Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire 5 • Modernisation des collèges de la Flandre Maritime 	14 16 19 20 22	 11 • Coopérations autour du Transport à Haut Niveau de Service sur le littoral 12 • Adaptation de la desserte en transports en commun du territoire périurbain 13 • Nouveaux outils en faveur de la multimodalité 14 • Développement des réseaux cyclables et initiatives sur les modes doux 	33 35 36
ENJEU 2 / Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées		 15 • Projets d'adaptation du réseau routier en Flandre Maritime 16 • Partenariat renforcé autour du Grand Port Maritime de Dunkerque 	38
 6 • Accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants 7 • Accès au droit et accompagnement des personnes handicapées vieillissantes 8 • Vers une accessibilité globale en Flandre Maritime 	24 25 26	 ENJEU 5 / Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain rural 17 • Recherche-action sur les services et commerces de proximité en milieu rural 	43
ENJEU 3 / Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention		 18 • Modernisation des centres sociaux en milieu périurbain 19 • Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement 	44
 9 • Création d'un pôle de services sociaux sur le secteur de Bourbourg 10 • Actions de prévention et d'offre de santé en milieu rural et périurbain 	<i>29 30</i>	 20 • Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale 21 • Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité 22 • Aménagement numérique du territoire 	46 47 48

SOMMAIRE

ENJEU 6 / Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours résidentiels		ENJEU 9 / Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine	
 23 • Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique 24 • Mise en œuvre d'une action sociale forte à Saint-Pol-sur-Mer 25 • Amélioration de l'offre en logements sociaux par Partenord Habitat 	50 51 52	 34 • Mise aux normes des déchetteries sur le secteur périurbain 35 • Modernisation des équipements d'incendie et de secours de la Flandre Maritime 36 • Accompagnement des démarches environnementales menées par les entreprises du territoire 	73 74 75
ENJEU 7 / Protéger les milieux naturels et agricoles et développer les continuités écologiques		ENJEU 10 / Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement	
 26 • Protection et aménagement des espaces naturels sensibles remarquables 27 • Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité 28 • Développement des coopérations et sensibilisation des habitants autour des politiques et connaissances naturalistes 29 • Structuration d'un Grand site de France sur le secteur des dunes de Flandre 30 • Site de l'abbaye de Watten : vers un pôle patrimonial et naturel structurant 	54 56 58 60 63	 37 • Structuration des circuits alimentaires de proximité et de qualité 38 • Actions en faveur d'une agriculture solidaire et dynamique 39 • Développement d'une agriculture durable 40 • Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal 41 • Développement de l'hébergement d'entreprises tertiaires et accompagnement des créateurs d'entreprises 42 • Expérimentation du télétravail en secteur périurbain 43 • Emergence d'un pôle énergétique innovant 44 • Construction de l'Institut de Recherche en Environnement Industriel 	78 79 80 82 84 86 87
ENJEU 8 / Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire			
 31 • Préservation du territoire des wateringues contre les risques d'inondation 32 • Mise en place d'une gestion intégrée des eaux 33 • Mise en œuvre du SAGE de l'Yser 	66 68 70		

SOMMAIRE

ENJEU 11 / Améliorer la dynamique		ENJEU 13 / Positionner l'économie touristique	
d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi		comme secteur clé des stratégies de développement	
45 • Amélioration des liens entre insertion sociale et		developpement	
professionnelle	90	58 • Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesse	es
46 • Création d'un chantier école à taille réelle sur le site de		à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel	11
l'ancienne raffinerie Total	92	59 • Accueil de qualité pour tous les touristes	11
47 • Expérimentation d'une plateforme ESS-IAE à l'échelle		60 • Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti	11
de la Communauté de communes des Hauts de Flandre	93	61 • Offre muséale de qualité et coordonnée en Flandre Maritime	11
		62 • Evolution de l'offre de randonnée et coordination à l'échelle	
		des Flandres Maritime et Intérieure	11
ENJEU 12 / Améliorer l'accessibilité,		63 • Montée en qualité du « réseau des cafés rando »	12
la structuration des offres culturelle et sportive		64 • Véloroutes voies vertes du littoral et des Flandres	12
du territoire et contribuer à son rayonnement		 65 • Développement d'un pôle de plaisance ambitieux à Gravelines et à Dunkerque 	12
48 • Projets de développement culturel et médiation culturelle à		66 • Création d'un pôle d'art contemporain sur le littoral	12
Rexpoëde	95	67 • Valorisation touristique du Bois des Forts	12
·	96		
50 • Mise en réseau des musées du territoire	97		
51 • Développement de l'offre de lecture publique	98	ANNEXES	12
52 • Actions de promotion de la lecture et du Village du Livre à	50		
Esquelbecq	100		
53 • Promotion de la mémoire du territoire de Flandre Maritime	101		
54 • Projet culturel global au mont de piété de Bergues	103		
55 • Structuration et adaptation de l'offre sportive en Flandre	. 05		
Maritime	104		
56 • Accès équilibré à la pratique de la natation en milieu			
urbain et rural	106		
57 • Création d'un office intercommunal des sports pour			
l'Avant-Pays	107		



Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

Partenariats renforcés avec les acteurs-clés de l'action sociale

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents / enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

ENJEU 5 : soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain rural

ENJEU 11: Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

La Flandre Maritime est un territoire bien maillé en structures d'accompagnement et d'animation sociale, notamment en milieu urbain (Maisons de quartier, Centres Sociaux, etc.). Face au contexte socio-économique et financier difficile, les acteurs de l'action sociale s'organisent pour améliorer les réponses apportées à la population.

Le Département, chef de file de l'action sociale, souhaite renouveler le dialogue avec les villes. Sollicité par la ville de Dunkerque, il s'engage à expérimenter une « Conférence de l'action sociale » afin de renforcer une approche globale partagée dans ce domaine.

Une attention particulière est également portée à l'équilibre urbain/ rural dans le domaine de l'action sociale et de l'insertion. L'amélioration du dialogue avec les partenaires locaux se concrétisera aussi bien dans les quartiers urbains que dans l'espace périurbain via la redynamisation des conventions-cadre (jeunesse, parentalité, mobilité, santé, etc.) établies avec le Département.

Dans ce sens, les actions de certains acteurs-clés, tels que les associations qui gèrent les centres sociaux, ou encore AIPI et Initiatives rurales permettent de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté.

Mise en place d'une conférence de l'action sociale avec la Ville de Dunkerque



Impulsion d'une nouvelle dynamique partenariale avec les partenaires des quartiers



- La ville de Dunkerque s'engage à mettre en œuvre une instance politique et technique avec le Conseil Général et tous les autres acteurs intervenant dans le champ social afin de mieux coordonner et mutualiser les actions, pour les adapter aux besoins repérés de la population.
- **Le Département s'engage à** soutenir la démarche de la Ville de Dunkerque et à l'essaimer sur d'autres territoires si cela fonctionne.

- Les associations gérant les centres sociaux s'engagent dans le cadre des prochaines conventions cadre à construire des solidarités durables dans une perspective de développement social
- **Le Département s'engage,** dans le respect du protocole de la Fédération des Centres Sociaux du département du Nord, à valoriser les conventions cadre signées avec les partenaires locaux.

Renforcement des partenariats en milieu périurbain



Le Département s'engage à accompagner les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle en zone périurbaine dans leur démarche de mutualisation.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Conférence partenariale de l'action sociale	FM.001.001	Département du Nord/Commune de Dunkerque	Partenariat politique	+++

Convention cadre ADUGES pour développer les leviers de l'action sociale	FM.001.002	ADUGES	Convention	++
Contrat de projet pluripartenarial et pluriannuel du Centre Socioculturel de Fort-Mardyck	FM.001.003	A.F.M.A.C.S	Convention	++
Convention pluripartenariale de développement social local sur le territoire de Gravelines	FM.001.004	Association Atouts Ville	Convention	++
Convention cadre de développement social local sur le territoire de Grand-Fort-Philippe	FM.001.005	Commune de Grand-Fort-Philippe et centre socio- culturel de l'estran	Convention	++

Développement de synergies dans le domaine de l'action sociale sur le territoire de la CC des Hauts de Flandre	FM.001.006	Association AIPI / Initiatives Rurales	Partenariat technique	+++	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	----------------------------------------------	--------------------------	-----	--

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création d'une instance politique et technique réunissant la Ville de Dunkerque, le Conseil général et tous les autres partenaires chargés d'intervenir dans le domaine social
- Élaboration d'un « portrait social du territoire »
- ▶ Évaluation des politiques en place et adaptation aux besoins identifiés de la population
- Amélioration de l'insertion des adultes et des jeunes en s'appuyant sur les maisons de quartiers
- Développement de synergies entre partenaires et plus de cohérence dans les projets (CAF, Conseil général du Nord, communes, intercommunalités, Fédération des centres sociaux, etc.)
- Meilleure prise en compte des besoins des populations
- Définition de nouveaux axes prioritaires d'intervention des partenaires dans le cadre des conventions et moyens existants
- Propositions dans le domaine social pour lutter efficacement contre l'exclusion et participer à une économie locale et territoriale plus équitable (mobilité, santé, économie sociale et solidaire, etc.)

Lien avec d'autres projets :

- → Création d'une plateforme jeunesse sur le territoire de Dunkerque-Est
- → Expérimentation d'une plateforme ESS-IAE à l'échelle de la Communauté de communes des Hauts de Flandre

Adaptation du maillage des structures « petite enfance » pour répondre aux besoins des familles et faciliter les actions de parentalité

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 1: Soutenir les liens Parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

Globalement, la Flandre Maritime bénéficie d'un bon maillage de structures « petite enfance » et d'assistants maternels.

Certaines problématiques identifiées dans le diagnostic de territoire amènent cependant le Département à s'engager sur certains outils : accueil d'urgence pour aider les parents en insertion/réinsertion, accueil d'enfants porteurs de handicaps, accueil permettant une accessibilité à tous les publics comme à Rexpoëde.

Développement de structures adaptées aux besoins des familles (situation de handicap, parents isolés...)

Les acteurs du territoire s'engagent à mettre en place des structures adaptées aux besoins spécifiques des familles.

Le Département s'engage à examiner l'opportunité de soutien financier de l'action dans le cadre du soutien à la parentalité.

La structuration des projets de garde qui permettent un travail à un échelon intercommunal sont aussi encouragés comme sur le secteur de la Colme.

Le parent joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Les parents recherchent parfois une aide pour construire des repères avec leur enfant.

L'association ALADHO, spécialisée dans l'aide à la parentalité, est le seul lieu du littoral à mettre en œuvre la Médiation familiale. Afin de favoriser un accompagnement complet des familles nécessitant un appui dans le domaine de la parentalité, des partenariats entre cette association et les Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de Flandre Maritime seront développées. ALADHO assurerait une prise en charge des familles concernées en amont et les services du Département les suivraient en aval.

Développement des structures à l'échelle intercommunale



Les acteurs du territoire s'engagent à développer les actions à l'échelle intercommunale.

Le Département s'engage à territorialiser les accompagnements sociaux qui sont proposés, afin de gagner en cohérence.

Accompagnement à la parentalité



Les acteurs du territoire s'engagent à travailler étroitement avec le Département pour assurer une prise en charge des familles adaptée.

Le Département s'engage à travailler en triangulation ALADHO, Juge aux Affaires Familiales/juge des enfants sur la question de l'appui à la parentalité.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Développer l'accueil d'urgence de la petite enfance	FM.002.001	Commune de Gravelines / Association Atouts Ville	Soutien à l'investissement	+++
Multi accueil du Grand Large (6 places réservées aux enfants porteurs de handicap)	FM.002.002	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++
Structure d'accueil pour la petite enfance	FM.002.003	Commune de Bierne	Soutien à l'investissement	+++
Mise en place d'un accueil d'éveil avec la halte garderie mobile « bambibus » à Rexpoëde	FM.002.004	UTPAS Dunkerque Est / puéricultrices de la commune	Soutien au fonctionnement	+++

Création d'un multi-accueil structure petite enfance intercommunale, sur le secteur de la Colme	FM.002.005	Communauté de communes des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement	+++
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------------------------------------------------	-------------------------------	-----

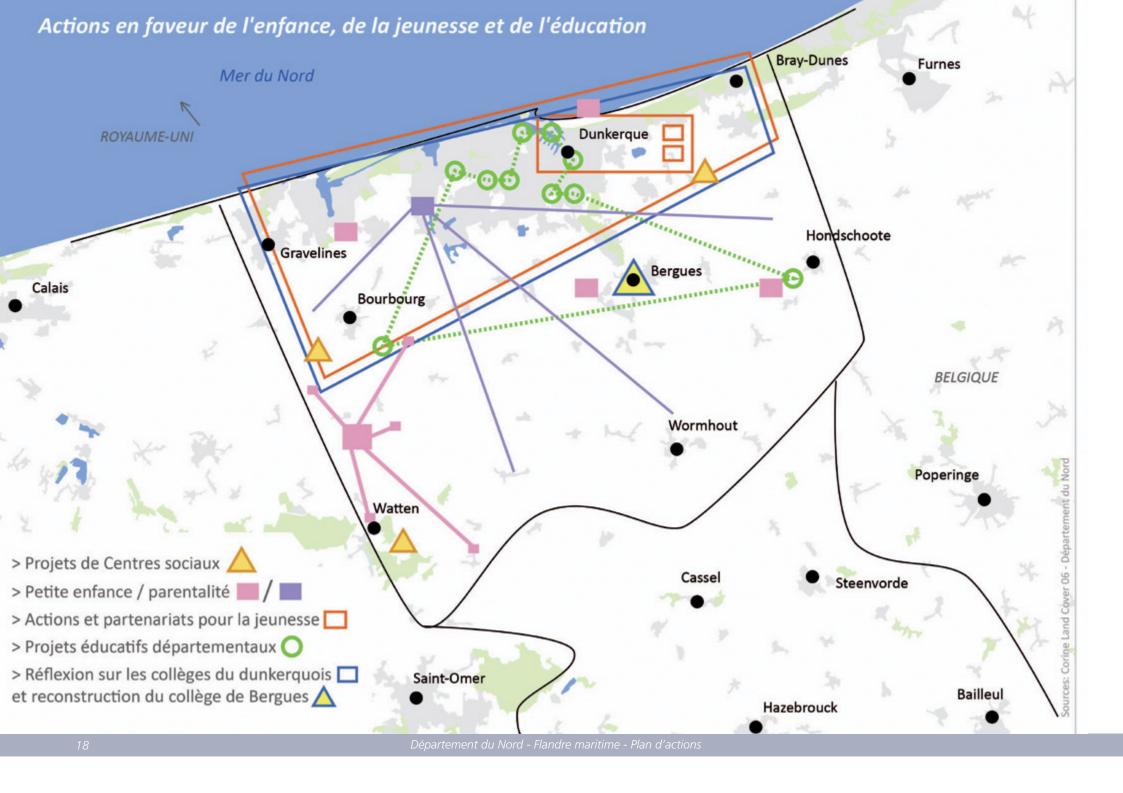
Lieu d'écoute, de médiation et de parentalité	FM.002.006	Association ALADHO	Partenariat technique	+++
-----------------------------------------------------	------------	-----------------------	--------------------------	-----

RÉSULTATS ATTENDUS

- Augmentation des capacités d'accueil « petite enfance »
- ▶ Elargissement de l'offre de modes de garde « petite enfance » pour faciliter le retour à l'emploi des parents (notamment des mères)
- ▶ Augmentation des capacités d'accueil pour les enfants porteurs de handicap
- Meilleur suivi des enfants vivants dans des familles présentant des difficultés sociales et/ou financières
- Meilleure réponse aux tensions actuelles entre l'offre d'accueil « Petite enfance » et la demande
- ▶ Élargissement des champs de compétences de l'association dans le domaine de la prévention précoce et familiale (sensibilisation aux rôles et aux fonctions parentales, expérimentation autour de la gestion des conflits familiaux, etc.)

Lien avec d'autres projets :

- → Partenariats renforcés avec les acteurs-clés de l'action sociale
- → Modernisation des centres sociaux en milieu périurbain
- → Actions de prévention et d'offre de santé en milieu rural et périurbain



Création d'une plateforme jeunesse sur le territoire de Dunkerque-Est

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens Parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

Le territoire littoral dispose de nombreux équipements et politiques d'accompagnement et d'accueil de la jeunesse. De nombreuses actions sont déjà entreprises dans les domaines de la culture, du sport, de l'insertion ou des loisirs. De même, le Département joue un rôle important dans le domaine de l'éducation, au sein des collèges, et dispose d'outils de subvention pour des actions en faveur de la jeunesse avec l'envie de mettre en avant la thématique de la Citoyenneté.

L'enjeu local n'est donc pas en priorité la recherche de moyens supplémentaires, mais une coordination plus forte de l'ensemble des dispositifs mobilisés par les différents partenaires du territoire, en lien avec les organismes qui animent ces dispositifs. Cette ambition se traduira à la fois au niveau politique avec la mise en place d'une conférence permanente territoriale des élus de Dunkerque sur la jeunesse et l'éducation, et d'un point de vue opérationnel, par la mise en place d'une Plateforme territoriale technique sur le quartier de Dunkerque Est. A terme il pourra être imaginé une réflexion de même nature sur l'ensemble de la commune de Dunkerque ou sur certains secteurs de la Communauté urbaine (Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, Gravelines,...).

En complément, deux actions portées par la Communauté urbaine et la ville de Dunkerque seront accompagnées par le Département. Les rencontres citoyennes de la jeunesse pourront constituer une formidable enceinte pour imaginer les réflexions à porter par les jeunes eux-mêmes sur la société, les politiques jeunesse et plus globalement sur leur implication en tant qu'acteur des politiques publiques dans le cadre d'une démarche de démocratie participative.

Liens avec d'autres projets :

- → Partenariats renforcés avec les acteurs clés de l'action sociale
- → Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire
- → Modernisation des collèges de la Flandre Maritime

ENGAGEMENTS RÉCIPROOUES

- Les partenaires s'engagent à associer tous les acteurs concernés par ce projet transversal : maisons de quartiers, centres sociaux, mission locale, partenaires culturels et sportifs,...et à partager les conclusions avec les autres collectivités locales intéressées.
- ▶ Le Département s'engage à mettre en œuvre ce dispositif selon les résultats de cette expérimentation sur d'autres territoires volontaires et à renforcer la lisibilité de la politique départementale auprès des acteurs de la jeunesse pour faciliter l'accès des jeunes aux dispositifs de droit commun.

ACTIONS ET PARTENARIATS

Barriet at a second

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Expérimentation d'une plateforme jeunesse et éducation sur le quartier de Rosendaël	FM.003.001	Commune de Dunkerque/ Département du Nord	Partenariat technique	+++
Conférence permanente territoriale des élus sur l'éducation et la jeunesse	FM.003.002	Commune de Dunkerque/ Département du Nord	Partenariat	+++
Ohé, la jeunesse ! Les jeunes prennent la barre et changent de cap	FM.003.003	Communauté Urbaine de Dunkerque	Soutien au fonctionnement	+++
Rencontres citoyennes de la jeunesse	FM.003.004	Commune de Dunkerque	Soutien au fonctionnement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Structuration du dialogue local sur la jeunesse et l'éducation
- Plus d'efficacité dans le croisement des politiques portées par les différents acteurs (clarification des rôles dans le cadre des compétences de chacun)
- Expérimentation d'une réflexion reproductible sur d'autres territoires

Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents / enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

ENJEU 3 : Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Au-delà de son engagement classique sur la construction et le financement des collèges, le Département a développé de nombreux dispositifs pour aider à la mise en place de projets éducatifs au sein des établissements.

Depuis 2012, le Département a fait le choix d'une approche plus intégrée en mettant en œuvre un Projet Educatif Global (PEGD). L'expérimentation de ce dispositif sur deux collèges de Dunkerque et Grande-Synthe en 2013 est aujourd'hui étendue à 8 collèges de Flandre Maritime avec une généralisation progressive envisagée. L'objectif est notamment d'ouvrir les collégiens sur l'extérieur des établissements et de créer des liens avec les acteurs du développement local. À titre d'exemple, les actions de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat et à l'artisanat dans les collèges, que développe le Département avec ses partenaires de la Chambre des métiers et de l'artisanat et de la Boutique de Gestion pour Entreprendre (BGE) Flandre Création, seront poursuivies et pourraient être diffusées sur le secteur du Pays des Moulins de Flandre en fonction des projets élaborés par les établissements volontaires.

L'accès de tous les collégiens aux outils numériques via le programme « collège numérique » est également inscrit aux objectifs du PEGD. Sur le territoire de Flandre Maritime, la phase pilote concernera quatre collèges (année 2013-2014).

La restauration collective, via le programme « assiette durable », est un moyen pour les collégiens et la communauté éducative de répondre collectivement à des enjeux sociaux (éducation nutritionnelle, santé, etc.), économiques (achats de proximité) et environnementaux (qualité des productions, réduction des gaz à effet de serre). Deux collèges du Dunkerquois sont actuellement concernés. L'objectif sera de diffuser progressivement la démarche dans les collèges de Flandre Maritime.

Mise en œuvre du Projet Éducatif Global Départemental et sensibilisation à l'entrepreneuriat

- ▶ Le Département s'engage à s'appuyer sur la mobilisation de l'ensemble de la « communauté éducative » et à développer les liens pour une meilleure continuité de parcours entre l'école et le collège (poursuite des ateliers citoyens et des forums départementaux).
- **Le Département s'engage également à** faciliter les interventions dans les collèges de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région et de la BGE Flandre Création.
- La Chambre de métiers et de l'artisanat de Région s'engage à adapter ses actions de sensibilisation aux collégiens et ainsi leur apporter une information complète sur les différents métiers de l'artisanat.

Généralisation
du
« Collège numérique »

▶ Le Département du Nord s'engage à déployer le projet « collège numérique » à terme sur l'ensemble des établissements.

Développement de l'assiette durable

Le Département du Nord s'engage à poursuivre une prestation de qualité équitable et homogène dans tous les collèges et à développer l'assiette durable.

Les acteurs du territoire s'engagent à travailler en lien avec le Département du Nord pour développer les circuits de proximité dans la restauration collective.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Développement et mise en synergie des politiques éducatives territoriales en lien avec le Projet Éducatif Global Départemental	NO.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Informer les jeunes Nordistes sur la filière artisanat.	FM.004.001	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Convention	+++
Sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat	FM.004.002	BGE Flandre Création	Convention	+++

Développer la démarche « assiette durable » dans les collèges	NO.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
---------------------------------------------------------------------	--------	------------------------	-----------------------------------------	-----

RÉSULTATS ATTENDUS

- Lutte contre le décrochage scolaire
- Lutte contre les formes de discrimination et de violence
- ▶ Amélioration de la santé des jeunes
- Duverture des collèges sur leur quartier
- ▶ Plus grande autonomisation des jeunes
- ▶ Rapprochement entre les familles et l'institution scolaire
- ▶ Sensibilisation des jeunes à l'autonomie et la prise d'initiatives
- Sensibilisation des jeunes à la citoyenneté
- Accompagnement des jeunes dans le choix de leur futur métier
- Promotion les métiers de l'artisanat
- ▶ Emergence de projets pédagogiques innovants
- Initiation des collégiens aux nouvelles technologies
- Describution à une alimentation saine et équilibrée des collégiens et éducation des adultes de demain à une alimentation durable et responsable
- ▶ Amélioration de la performance économique et écologique des restaurants scolaires des collèges du territoire
- Promotion des achats de proximité et des circuits courts, en stimulant l'économie agricole locale

Lien avec d'autres projets :

- → Modernisation des collèges de la Flandre Maritime
- → Création d'une plateforme jeunesse sur le territoire de Dunkerque-Est
- → Structuration des circuits alimentaires de proximité et de qualité
- → Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal

Modernisation des collèges de Flandre maritime

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens Parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

Le Département, au regard des enjeux de la Flandre maritime, adapte son intervention sur les collèges, en prenant en compte les besoins éducatifs et la dynamique démographique du territoire.

Sur le secteur de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, il a été décidé la réhabilitation et l'extension du Collège Wenceslas Cobergher à Bergues. Compte tenu de la localisation de l'établissement dans un site enclavé et des contraintes techniques du terrain, le Département a été contraint de s'orienter vers une reconstruction en entrée de ville de Bergues et a acté en parallèle, la fusion des établissements actuels de Bergues et de Crochte, regroupant ainsi 650 élèves et 80 en sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), dans le cadre d'un projet éducatif structurant. Le réemploi des anciens locaux du collège, au sein des fortifications, pourrait être destiné aux logements de fonction du collège mais le projet reste à définir.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, une réflexion plus globale permettra de prévoir l'évolution des infrastructures d'enseignement sous forme de groupe de travail (bâtiments, restauration, équipements sportifs, internats), en lien avec l'Éducation Nationale et l'ensemble des acteurs concernés dont les collectivités.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à accompagner le regroupement des deux collèges avec les partenaires concernés (Education nationale, parents d'élèves, collectivités locales, etc.)
- **De manière générale, le Département s'engage à** associer autant que de besoin les partenaires du territoire à son action éducative.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Relocalisation et construction du Collège de Bergues	FM.005.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++
Réflexion globale sur l'offre éducative dans le Dunkerquois	FM.005.002	Département du Nord	Partenariat	++



Moderniser l'action éducative du Département dans le territoire de Flandre Maritime en concertation

Liens avec d'autres proiets :

- → Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire
- → Création d'une plateforme jeunesse sur le territoire de Dunkerque-Est



ENJEU 2

Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants familiaux

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

À travers le Schéma d'Organisation Sociale et Médico-sociale consacré aux personnes âgées, le Département du Nord s'est engagé sur la période 2012-2015 à mener un certain nombre de projets à travers 13 grands engagements. Récemment, la création d'une aide à l'aménagement du logement (AAL 59) montre également son implication à trouver des solutions de maintien à domicile des personnes de plus de 70 ans. En Flandre Maritime, les sollicitations des partenaires amènent à accompagner plus spécifiquement des projets facilitant l'intégration des personnes âgées, l'organisation de l'accès aux établissements d'hébergement et l'aide aux aidants.

Les projets portés par les villes des Saint-Pol-sur-Mer et Gravelines visent à assurer un accompagnement ciblé et la constitution de réseaux de bénévoles pour venir en aide aux personnes âgées en difficulté vivant à domicile. En ce sens, un partenariat technique du Département permettra d'aider à la définition des projets et si besoin à une articulation avec l'intervention des travailleurs sociaux présents sur le territoire.

La proposition de l'APAPAD visant à mettre en place un outil collaboratif de gestion des listes d'attente pour accéder aux établissements d'hébergement trouvera un écho à une action similaire prévue à l'échelle départementale dans le cadre du Schéma d'Organisation Sociale et Médico-sociale consacré aux personnes âgées. Les services du Département pourront se rapprocher du groupe d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) qui a contribué à la réflexion et y trouver matière à alimenter ce futur outil départemental.

Enfin l'appui technique proposé pour la mise en place de groupe de parole, au sein des EPHAD du secteur de l'Yser, permettra aux aidants familiaux de démystifier l'entrée de leurs parents dans ces établissements spécialisés. Il s'agit d'une action qui s'inscrit dans les orientations du schéma et le pôle autonomie peut apporter son soutien technique pour la mise en œuvre.

Liens avec d'autres projets :

- → Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique
- → Vers une accessibilité globale en Flandre Maritime

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à se donner les moyens pour poursuivre en partenariat avec les services de la Direction Territoriale, leurs actions en faveur des personnes âgées et de leurs aidants familiaux.
- **Le Département s'engage à** appuyer les réflexions pour développer des services à domicile, favoriser le bénévolat auprès des personnes âgées et à soutenir la démarche de réflexion sur le développement d'un outil de gestion des listes d'attente pour l'accès aux EHPAD, dans le cadre du schéma consacré aux personnes âgées.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projet « Senior : mieux vivre dans la ville »	FM.006.001	CCAS de Gravelines	Partenariat technique	+++
Création d'un service communal dédié aux personnes âgées	FM.006.002	Commune associée de Saint-Pol-Sur-Mer	Partenariat technique	+
Outil collectif de gestion des listes d'attente	FM.006.003	APAPAD	Partenariat technique	++
Mise en place d'un groupe de parole pour les aidants familiaux	FM.006.004	EHPAD de Bollezeele	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Inclusion des personnes âgées logées à domicile
- Duivi administratif des demandes d'accès aux établissements spécialisés plus simple, efficace et collectif
- Soutien aux aidants familiaux en favorisant les échanges au sein des établissements pour personnes âgées

Accès au droit et accompagnement des personnes handicapées vieillissantes

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

À travers le Schéma d'Organisation Sociale et Médico-sociale consacré aux personnes en situation de handicap, le Département du Nord s'est engagé sur la période 2012-2015 à mener un certain nombre de projets à travers 13 grands engagements.

Parmi ceux-ci, la Flandre Maritime est particulièrement concernée par la question de l'accès au droit. La territorialisation des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap permet ainsi la mise en place d'un pôle Autonomie dont la vocation est d'une part d'évaluer les demandes individuelles et coordonner les interventions auprès des usagers et d'autre part de faire le lien entre les différents acteurs et ainsi coordonner des réponses permettant l'exercice d'un ensemble de fonctions au profit des personnes en perte d'autonomie.

Une antenne locale de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est en cours d'installation à Dunkerque. Elle permet ainsi une avancée conjointe, avec le Département, dans la structuration de l'offre d'accueil, d'information et d'orientation des personnes en situation de handicap.

Un des grands principes du Schéma médico-social est la convergence dans la prise en charge et l'approche des questions de vieillissement et de handicap. Dans ce cadre, l'ouverture récente du foyer d'accompagnement « la Résidence Dewulf » permet d'accueillir, avec des services spécifiques, des personnes handicapées vieillissantes. En complément, l'action du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Pass'âge, portée par l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés), permet des passerelles pour la prise en charge de personnes handicapées dans le cadre d'établissements réservés aux personnes âgées. L'action porte à la fois sur de l'organisation, de la formation des personnels des établissements concernés pour accueillir les personnes en situation de handicap et sur le développement d'animations spécifiques.

Liens avec d'autres projets :

- → Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique
- → Vers une accessibilité globale en Flandre Maritime

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à s'inscrire dans la démarche de territorialisation et à participer aux diverses instances dédiées (ex : la coordination locale).
- **Le Département s'engage à** réaliser une évaluation des besoins du territoire, à améliorer l'accueil des publics et à coordonner les acteurs pour fluidifier le parcours des usagers.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Structuration locale de points d'information et d'orientation pour les personnes en situation de handicap	FM.007.001	Département du Nord et MDPH	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Soutien au GCSMS Pass'Age	FM.007.002	APEI	Soutien au fonctionnement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Meilleur accès au droit des personnes en situation de handicap et efficacité de traitement de dossiers de prestation
- Adaptation plus spécifique de l'action du Département à l'échelle de la Flandre Maritime, en lien avec la MDPH
- ▶ Amélioration de la convergence de la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes et des personnes âgées

Vers une accessibilité globale en Flandre maritime

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain rural

L'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap est en Flandre maritime, comme sur l'ensemble du territoire départemental, un enjeu majeur pour leur intégration dans la société et la cité. Les réflexions et actions partenariales spécifiques déjà engagées avec les communes et leurs groupements pour la mise en place effective du principe d'accessibilité généralisée sont à poursuivre.

Responsable du réseau de transport interurbain Arc en Ciel, le Département se conforme également progressivement aux obligations de la loi « handicap » du 11 février 2005 à travers l'adaptation des bus de son réseau et des points d'arrêts du périmètre 1. Le transport de jeunes élèves et étudiants en situation de handicap est aussi une des actions mises en œuvre quotidiennement pour participer à la facilité de déplacement de tous les publics.

Concernant les projets de mise en accessibilité, le Département soutiendra en priorité des études globales prenant en compte l'ensemble de la chaîne de déplacement et auxquelles il sera étroitement associé. Lorsque des études ont déjà été réalisées en partenariat avec le Département, les travaux d'aménagement d'accessibilité pourront être accompagnés en première phase du Contrat de territoire. Dans le cas contraire, le Département devra valider au préalable les études menées avant d'envisager éventuellement un accompagnement. Les projets pourront être soutenus dans la limite des enveloppes budgétaires du Département. Des clauses d'insertion devront être mises en œuvre dans la phase « travaux ».

À terme, le Département souhaite que la problématique de l'accessibilité soit intégrée à tout projet. C'est pourquoi à partir de la 2^e phase du Contrat, il interviendra prioritairement au travers de ses politiques thématiques (sport, culture, cadre de vie).

Mise en accessibilité des transports interurbains

Le Département s'engage à renouveler régulièrement son matériel roulant et à mettre en accessibilité les arrêts de bus en collaboration avec les collectivités gestionnaires des voiries.

Mise en accessibilité des équipements publics

Les porteurs de projet s'engagent à associer étroitement dès l'amont des démarches, les services du Département, les partenaires et les usagers à son élaboration, dans une logique d'amélioration de la « chaîne du déplacement ».

▶ Le Département s'engage à accompagner techniquement et/ou financièrement le porteur de projet, en priorité sur le volet étude, dans la limite du budget et des critères des politiques départementales en viqueur.

ACTIONS ET PARTENARIATS

RÉSULTATS ATTENDUS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en accessibilité du réseau de transports en commun Arc en Ciel / périmètre n°1 et transports d'élèves handicapés	FM.008.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

- Meilleure prise en compte de tous les handicaps dans la société
- Progression du territoire sur la prise en compte de la « chaîne de déplacement réel »
- Respect des exigences réglementaires en termes d'accès aux lieux publics des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Mise en conformité des Établissements Recevant du Public (ERP)	Commune de Grande-Synthe	Soutien à l'investissement	+++
-------------------------------------------------------------------------	-----------------------------	-------------------------------	-----

Voir la liste des projets détaillés en annexe

Lien avec d'autres projets :

- → Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement
- → Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité
- → Accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants
- → Accès au droit et accompagnement des personnes handicapées vieillissantes



ENJEU 3 Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

Création d'un pôle de services sociaux sur le secteur de Bourbourg

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 3 : Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

Depuis 2012, le Centre social de Bourbourg connaît une affluence grandissante, dépassant aujourd'hui ses capacités d'accompagnement des populations locales dans de bonnes conditions. Le diagnostic de territoire montre par ailleurs que cette commune présente des indicateurs sociaux parmi les plus préoccupants du territoire. En cohérence avec son projet d'extension, une refonte de son projet global doit donc être étudiée pour redéfinir ses champs d'intervention dans les domaines de l'enfance, la jeunesse, les personnes âgées, etc.

Cette évolution est aussi une opportunité pour redéfinir les modes d'intervention du Département sur le secteur, notamment dans le domaine de la petite enfance, de la santé et du service social. Par ailleurs, la proposition de l'AFEJI de développer une antenne du CMPP/CAMPS (Centre Médico-Psycho-Pédagogique/Centre d'Action Médico-sociale Précoce) de Dunkerque pour les enfants du secteur de Bourbourg et de Watten complétera, par un volet de pédopsychiatrie, la gamme de services présents sur ce territoire.

Dans le contexte de refonte des intercommunalités, ce site aura vocation à devenir un pôle de référence en matière d'accompagnement social en milieu périurbain.

Liens avec d'autres projets :

- → Modernisation des centres sociaux en milieu périurbain
- → Actions de prévention et d'offre de santé en milieu rural et périurbain
- → Adaptation du maillage des structures de petite enfance

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les partenaires s'engagent à travailler collectivement au projet global du centre social

▶ Le Département s'engage à étudier la mise en place de consultation de Protection Maternelle Infantile (Consultations infantiles et prénatales) et du Service de Prévention Santé (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit — Consultations d'Informations, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement transmissibles). Le Département s'engage également aux côtés de l'AFEJI, porteur de l'action, à développer en complément de l'offre de nos services une antenne CMPP/CAMPS afin de répondre à un besoin identifié sur ce secteur.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Refonte du projet de centre social de Bourbourg	FM.009.001	ANDYVIE	Soutien à l'investissement	+++
Antenne CMPP-CAMPS en milieu périurbain	FM.009.002	Département du Nord /AFEJI	Partenariat technique	++
Création d'un pôle social et médico-social	FM.009.003	Département du Nord	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Plus grande capacité et qualité de l'accueil du centre social de Bourbourg
- Meilleure offre de soins médico-sociaux pour les enfants du secteur de Bourbourg/Watten
- Mise en réseau des acteurs de l'action sociale, de l'insertion et de la petite enfance

Actions de prévention et d'offre de santé en milieu rural et périurbain

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 3 : Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

La Flandre Maritime présente des indicateurs de santé préoccupants et souffre d'un retard en matière d'accès aux soins, particulièrement sur le secteur de l'Avant Pays.

Dans le cadre de la géographie définie par l'ARS pour identifier les secteurs de fragilité médicale, il est opportun de développer des pôles de santé groupant à la fois des consultations médicales et des actions de prévention sur les « zones fragiles ». C'est pourquoi le projet proposé par Gravelines pourrait être soutenu si des actions spécifiques étaient envisagées sur le secteur de Bourbourg

Par ailleurs, dans le domaine de l'éducation affective et sexuelle, la présence de centres de planification sur le secteur urbain est à conforter. Le partenariat établi sur Grande –Synthe doit être poursuivi.

Les actions de prévention permettent d'agir sur les comportements à risque mais aussi sur l'hygiène et la santé quotidienne des habitants. Les actions engagées dans la lutte contre les addictions doivent être poursuivies sur l'ensemble du territoire. L'accompagnement des habitants sur l'équilibre alimentaire permettra de lutter efficacement contre l'obésité.

Pour l'ensemble des ces actions, un partenariat technique sera mené avec les acteurs du territoire dans un premier temps, avant d'envisager un accompagnement par le Département.

Le maillage des consultations préventives généralistes menées par le Département s'étoffera à travers les rendez-vous santé en milieu rural, afin de couvrir l'ensemble des populations. Accompagnement des pôles de santé sur les secteurs fragiles et soutien aux centres de planification

Renforcement des outils de lutte contre les addictions et des actions de prévention en milieu rural

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Le CCAS de Gravelines s'engage à réfléchir au portage et au rayonnement de son projet pour en faire bénéficier le secteur de Bourbourg
- **L'Agence Régionale de Santé s'engage à** associer le département à ses réflexions et à mettre en place des outils attractifs pour attirer les professionnels de santé.
- **Les collectivités locales s'engagent à** développer un cadre de vie attractif pour attirer les médecins spécialistes et leurs familles.
- **Le Département s'engage à** appuyer les démarches de pôle de santé sur son volet de compétence qu'est la prévention et à être un partenaire actif dans les débats sur la géographie médicale.

Le Département s'engage à mener des appels à projet santé dans d'autres thématiques pour compléter les dispositifs d'accompagnement des populations et à mailler le territoire en termes de prévention.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'une maison de santé sur le canton de Gravelines	FM.010.001	CCAS de Gravelines	Partenariat technique	++
Centre de planification à Grande-Synthe	FM.010.002	Centre de santé de Grande Synthe	Convention	++

Agir sur les conduites addictives et les addictions en Flandre Maritime : une action de santé publique	FM.010.003	Association Groupe Pascal	Partenariat technique	+++
Lutte contre les addictions	FM.010.004	Association Michel	Partenariat technique	+++
Les Rendez-vous santé en milieu rural	FM.010.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique et à une alimentation équilibrée	FM.010.006	Commune de Loon-Plage	Partenariat technique	+++
Fonds d'aide au programme de prévention santé VIF (sport et alimentation)	FM.010.007	Pays des Moulins de Flandre	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création des structures attractives pour les pratiques professionnelles des médecins généralistes et des acteurs du domaine de la santé plus largement
- Lutte contre la désertification médicale
- ▶ Regroupement géographique des professionnels du secteur médical et de la prévention
- Mise en place des réunions partenariales des acteurs travaillant dans l'insertion, les Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale, les CCAS, etc. afin de repérer les usagers en difficulté de santé
- Dorganisation de relais de prévention pour prendre en charge les publics ciblés (adultes sédentaires, isolés, en situation de précarité, enfants, collégiens, etc.)
- Lutte contre la sédentarité
- Réduction du taux de mortalité prématurée en Flandre Maritime
- Accompagnement des personnes présentant une conduite addictive ou une addiction, et/ou leur entourage, pour soutenir, collaborer ou construire un projet personnalisé visant le mieux-être

Lien avec d'autres projets :

- → Création d'un pôle de services sociaux sur le secteur de Bourbourg
- → Structuration des circuits alimentaires de proximité et de qualité
- → Modernisation des centres sociaux en milieu périurbain



ENJEU 4 Mieux articuler les outils de transport et de déplacement pour une mobilité efficace et durable

Coopérations autour du Transport à Haut Niveau de Service sur le littoral

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

La Flandre Maritime bénéficie d'un maillage de transports en commun axé sur les pôles de Dunkerque, Bergues et Bourbourg. Actuellement, le réseau de transports urbains de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), DK'Bus, est en cours de refonte. En effet, la ligne de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) structurera la desserte de la bande littorale fortement urbanisée.

Si la création du THNS est portée par la CUD, le Département du Nord accompagnera, à travers l'exercice de ses compétences propres, ce projet structurant en veillant à la coordination de l'aménagement des voiries et à la connexion entre le futur réseau urbain et le réseau interurbain (ex : connexion horaire entre services DK'Bus et Arc en Ciel, création de parcs-relais, etc.). Il est en effet important de fluidifier les déplacements à l'échelle du bassin de vie de Dunkerque.

Il s'agira également de définir collectivement les modalités de rabattement du réseau Arc en Ciel sur la nouvelle ligne structurante ainsi que les possibilités et conditions d'usage du site propre par les véhicules des deux réseaux.

Liens avec d'autres projets :

- → Adaptation de la desserte en transports en communs du territoire périurbain
- → Nouveaux outils en faveur de la multi modalité

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

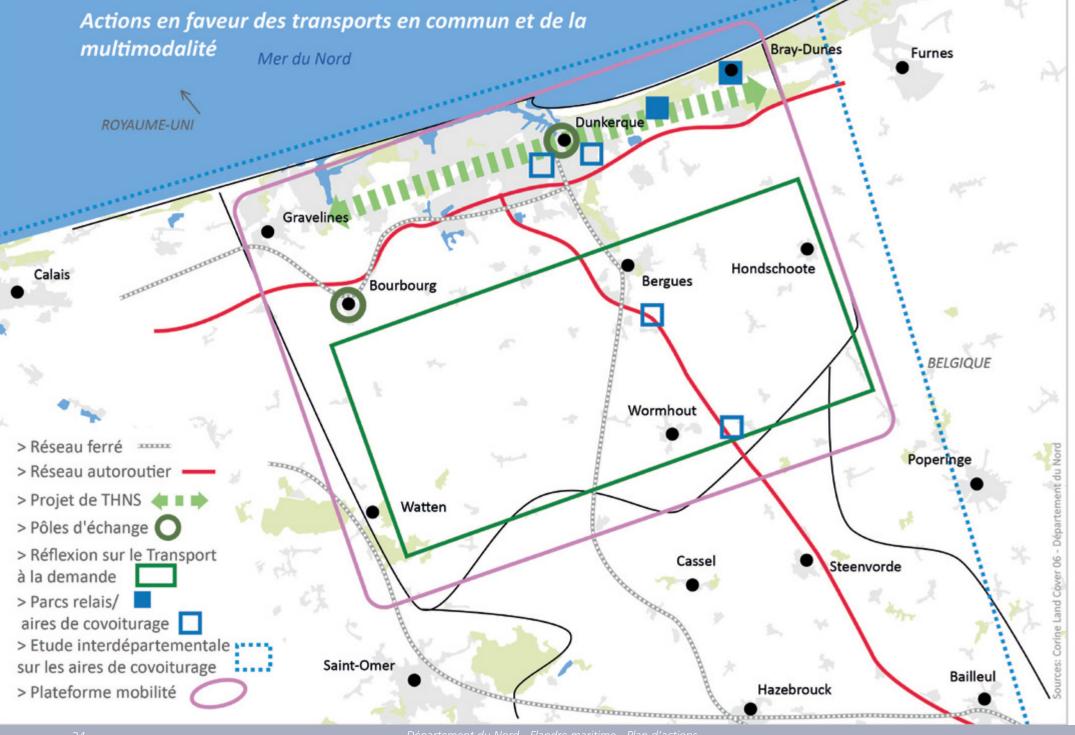
- **La Communauté urbaine de Dunkerque s'engage à** poursuivre l'association du Département aux différentes étapes de conception et réalisation du projet.
- **Le Département s'engage à** faciliter la mise en œuvre du projet sur les sections et croisements de voirie départementale.
- Les partenaires s'engagent à travailler les connexions entre les réseaux urbain DK'Bus et interurbain Arc en Ciel
- Les partenaires s'engagent à faciliter et aménager les connexions entre le projet de Transport à Haut Niveau de Service et les autres outils de mobilité : pistes cyclables, aires de covoiturage, pôles d'échanges urbains ou en lien avec le réseau TER...

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projet de THNS : structuration du réseau urbain autour de lignes à Haut Niveau de Service	FM.011.001	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	++
Projet de THNS : adaptation du réseau routier départemental sur les axes concernés par le futur THNS	FM.011.002	Département du Nord ou Communauté urbaine de Dunkerque	À déterminer en fonction du porteur de projet : Maîtrise d'ouvrage du Département ou soutien à l'investissement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Augmentation de la fréquentation des transports en commun
- Développement de l'intermodalité et amélioration des liens entre réseaux de transports en commun.
- Incitation du report modal de la voiture vers les transports en commun



Adaptation de la desserte en transports en commun du territoire périurbain

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Le territoire de Flandre Maritime est impacté par une forte dynamique de périurbanisation et un éloignement croissant entre lieux de résidence et lieux d'emploi, entrainant une forte dépendance à l'automobile dans les déplacements individuels. L'existence de plusieurs périmètres d'organisation des transports, qui ne correspondent pas nécessairement aux bassins de vie, peut constituer un frein à l'élaboration de solutions efficaces et équilibrées. Deux problématiques sont notamment identifiées en Flandre Maritime, s'agissant des transports collectifs : la difficile desserte des territoires périurbains et ruraux, ainsi que la nécessité de bénéficier de liaisons intercités performantes, en complément du réseau TER.

En tant qu'autorité organisatrice, le Département met en œuvre et adapte chaque année son réseau de transport interurbain pour permettre aux usagers de rejoindre le réseau urbain DK'Bus ou pour assurer les principales liaisons internes à la Flandre Maritime (ex : Wormhout/Bergues/Dunkerque). De même, la mise en place d'une liaison express entre Dunkerque et Saint-Omer devrait permettre de rendre encore plus attractifs les déplacements vers le Pas-de-Calais. Cependant, de nombreuses demandes émergent aujourd'hui du territoire à l'échelle de la Communauté de communes des Hauts de Flandre pour compléter l'offre actuelle par des liaisons plus souples et plus ciblées. Une réflexion collective autour du transport à la demande, alimentée par l'expérimentation menée par le Département dans le Cambrésis, sera donc à mener en Flandre Maritime sur les aspects techniques, juridiques et financiers.

Plus globalement et dans un esprit de partenariat, le Département se mobilisera sur l'acquisition de données de déplacement (notamment par la mise à jour de l'Enquête Ménages Déplacements), afin de mieux comprendre les besoins de mobilité des habitants du territoire.

Liens avec d'autres projets :

- → Coopérations autour du Transport à Haut Niveau de Service sur le littoral
- → Nouveaux outils en faveur de la multimodalité
- → Développement des réseaux cyclables et initiatives sur les modes doux

ENGAGEMENTS RÉCIPROOUES

- Les acteurs du territoire s'engagent à alimenter la réflexion collective autour de la mise en place d'un système de transport à la demande, en faisant notamment part de leurs besoins précis en termes de mobilité.
- **Le Département s'engage à** poursuivre le dialogue sur l'adaptation continue de son réseau, à animer une réflexion autour du transport à la demande sur le périmètre de l'arrondissement et à participer aux groupes de réflexions mis en place par les partenaires du territoire (GECT, Pays)
- **La CUD et le Département s'engagent à** améliorer encore les connexions entre les réseaux urbain et périurbain.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Organisation et adaptation du réseau Arc en Ciel	FM.012.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Étude d'un système de transport à la demande	FM.012.002	Département du Nord	Partenariat technique	++
Financement de l'EMD du SCOT de la Région Flandre Dunkerque	FM.012.003	Communauté Urbaine de Dunkerque	Financement d'une étude	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Adaptation progressive du Réseau Arc en ciel en lien avec le réseau DK'Bus
- ▶ Réflexion sur la diversification des outils de mobilité comme le Transport à la demande
- Amélioration de la connaissance et des besoins en mobilité des habitants

Nouveaux outils en faveur de la multimodalité

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4: Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

L'Enquête Régionale Mobilité Déplacements de 2009 montre que 2 déplacements sur 3 sont effectués en voiture (68%) à l'échelle de l'arrondissement de Dunkerque et que l'usage de la voiture est pour la quasi totalité individuel. Dans le but de construire un système de transport moins dépendant de l'automobile et plus propre, il est nécessaire de travailler dans deux directions :

- rendre les modes alternatifs à l'automobile plus efficaces, par une meilleure intermodalité;
- promouvoir et accompagner les usages collectifs de l'automobile.

Concernant l'intermodalité, l'articulation entre les réseaux de transport collectif est primordiale, de même que le rabattement sur les axes les plus performants. Cela passe par l'aménagement de parcsrelais et de pôles d'échanges de qualité, pour lesquels le rabattement en vélo et à pied sera également particulièrement étudié. La mise en relation optimale des cars interurbains avec le réseau TER et le réseau urbain sera réalisée à travers l'aménagement des pôles d'échanges de Bourbourg et Dunkerque, mais aussi par le soutien à la mise en place d'un parc relais sur Bray-Dunes (par la mise à disposition de foncier en bordure de route départementale). En secteur urbain, le projet de Halte-relai sur la commune de Leffrinckoucke constituera un pôle d'échange plus local.

Parallèlement, le Département expérimente le développement d'aires de covoiturage. Après un projet pilote sur Herzeele, il est aujourd'hui envisagé une approche globale à l'échelle interdépartementale, permettant l'accompagnement de plusieurs proiets en Flandre Maritime: des projets sur Petite-Synthe et Quaedypre/Socx sont programmés. Des études vont être lancées sur deux autres projets à Ghyvelde et Bourbourg.

Une réflexion sur le développement de l'autopartage comme outil complémentaire sera encouragée à titre expérimental et devrait aussi permettre aux ménages les moins aisés d'accéder à l'usage de la voiture de façon ponctuelle.

Enfin, quelque soit le mode de transport utilisé, le développement d'une plateforme de la mobilité permettra une information intégrée sur les possibilités de déplacements sur le territoire de Flandre Maritime.

Soutien à l'aménagement

de pôles d'échanges et parc-relais

Développement organisé des aires de covoiturage

Expérimentation de l'autopartage

Information coordonnée sur la mobilité

ENGAGEMENTS RÉCIPROOUES

- **La CUD s'engage à** poursuivre ou investir les sujets d'intermodalité et de nouveaux services à la mobilité, sur son territoire de compétence
- **Les collectivités s'engagent à** mettre en œuvre des projets qualitatifs, dans une démarche de développement durable.
- **Elles s'engagent également à** associer les services du Département dès l'amont de la réflexion
- **Le Département s'engage à** accompagner techniquement l'accès du Parc relai de Bray-Dunes depuis la route départementale
- **Le Département s'engage à** associer les acteurs locaux dans le cadre de l'étude interdépartementale de covoiturage, visant à développer un réseau unifié d'aires de stationnement avec le Département du Pas-de-Calais
- Les acteurs concernés s'engagent à impulser une réflexion régionale sur le partage des outils de communication autour du covoiturage en lien avec le SMIRT
- Les acteurs du territoire s'engagent à participer à l'étude et à réfléchir ensuite sur les aménagements à réaliser dans leurs domaines de compétence
- **Le Département s'engage à** mener une étude à l'échelle départementale et à mener une expérimentation sur un territoire restant à déterminer
- L'ensemble des acteurs s'engagent à participer activement aux différents groupes de travail du SMIRT, notamment au sujet de la centrale de mobilité
- **L'AFEJI s'engage à** partager son retour d'expérience sur la mise en place de la plateforme de mobilité de la Flandre Maritime

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Pôle d'échanges de Dunkerque, Bourbourg	FM.013.001	Communauté Urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+
Parc-relais de Bray-Dunes	FM.013.002	Communauté Urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	++
Création Halte-relai sur l'ancienne gare de Leffrinckoucke	FM.013.003	Commune de Leffrinckoucke	Financement d'une étude	++
	i	I		
Aire de covoiturage d'Herzeele	FM.013.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Parking de covoiturage à Bergues	FM.013.005	CC des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement d'un parking de covoiturage à Petite-Synthe	FM.013.006	CUD/Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++
Étude préalable à l'installation d'une aire de covoiturage	FM.013.007	Commune de Coudekerque- Branche	Partenariat technique	++
Étude interdépartementale sur l'organisation des aires de covoiturage	NO.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Étude pour un système d'autopartage	FM.013.009	CUD/Commune de Gravelines	Partenariat technique	++
Plate-forme mobilité globale	FM.013.010	AFEJI	Soutien au fonctionnement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Aménagement des pôles d'échanges TER connectés au Réseau Arc en Ciel
- ▶ Étude de création d'un pôle d'échange urbain (Bus/voiture/vélo/piéton) sur l'ancienne gare de Leffrinckoucke, dans une démarche HQE
- Partenariat pour la réalisation du Parc Relai de Bray-Dunes
- Expérimentation d'une aire de covoiturage sur la commune d'Herzeele
- Définition partenariale d'une stratégie globale sur l'organisation des aires de covoiturage
- Accompagnement progressif de l'aménagement d'aires de covoiturage en milieu urbain et périurbain
- Définition d'une stratégie d'organisation et d'intervention des collectivités sur les services d'auto-partage
- Mise en œuvre d'une centrale d'appel d'information et de coordination des outils de déplacements du territoire

Liens avec d'autres projets :

- → Coopérations autour du Transport à Haut niveau de Service sur le littoral
- → Adaptation de la desserte en Transports en commun du territoire périurbain
- → Développement des réseaux cyclables et initiatives sur les modes doux

Développement des réseaux cyclables et des initiatives sur les modes doux

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

En termes de mobilité, l'aménagement d'itinéraires pour les modes doux (piétons, vélos) est un volet complémentaire aux aménagements routiers plus lourds. Ils permettent de favoriser les déplacements de proximité qui constituent une part importante de la mobilité quotidienne des habitants. Dans ce cadre, il est nécessaire de développer le maillage cyclable global du territoire et d'encourager les initiatives de mobilité de proximité notamment piétonnes. Le Département y participe sur les routes départementales à travers la mise en œuvre de son plan cyclable.

Sur le territoire de Flandre Maritime, les enjeux sont d'assurer les continuités cyclables, notamment en lien avec la structuration des véloroutes du littoral et des Flandres, d'améliorer l'accès modes doux aux collèges et aux gares et de sécuriser les secteurs dangereux pour la pratique du vélo. Outre les aménagements de la liaison Oost Cappel/Rexpoëde et d'un giratoire à Gravelines, les principales réflexions portent sur l'accès à Bergues, à Wormhout et à la structuration d'une desserte cyclable continue sur le territoire de la Communauté urbaine, en complément du projet de véloroute porté par la CUD.

La phase de préparation du nouveau Plan Cyclable Département en 2015 sera l'occasion pour les élus du territoire d'identifier les secteurs nécessitant des aménagements. En complément de ces aménagements cyclables, des actions pédagogiques sont nécessaires pour inciter les habitants à utiliser le vélo ou la marche à pied pour leurs déplacements de proximité. Une expérimentation, basée sur une signalétique des temps de parcours pour les vélos et les piétons dans le centre-ville de Dunkerque, y concourra.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les acteurs du territoire s'engagent à associer le plus en amont possible les services du Département pour la mise en place d'aménagements cyclables. Il est important d'anticiper les potentiels aménagements concernant les Routes Départementales ou leurs intersections en partageant la définition des tracés précis de la véloroute voie verte du littoral par exemple. Ils s'engagent également à promouvoir l'usage des modes doux sur leur territoire (communes, intercommunalités...).
- ▶ Le Département s'engage à mettre en œuvre les opérations cyclables inscrites au Plan Cyclable Départemental (PCD) et à étudier les propositions portées par les partenaires des territoires lors de la refonte du PCD en 2015. Il s'engage d'autre part à concevoir ses aménagements dans une logique de complémentarité avec les itinéraires existant ou en projet.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en œuvre du Schéma cyclable départemental en Flandre Maritime	FM.014.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Promotion des itinéraires piétons et cyclistes : Carte des temps	FM.014.002	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en œuvre d'une stratégie cyclable partagée sur la Communauté urbaine de Dunkerque
- Augmentation de la mobilité cyclable et piétonne.
- Sécurisation des abords de collège

Liens avec d'autres projets :
→Véloroutes voies vertes du littoral et des Flandres

Projets d'adaptation du réseau routier en Flandre Maritime

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Le territoire de l'arrondissement de Dunkerque est bien maillé en infrastructures autoroutières et routières. 1228 kilomètres de voirie départementale sont gérés, entretenus et modernisés par le Département à l'échelle de l'arrondissement de Dunkerque. Les grandes évolutions du réseau sont par ailleurs inscrites dans le Plan Routier Départemental (PRD), véritable outil de programmation débattu localement au sein de la commission de l'arrondissement de Dunkerque.

En Flandre Maritime, les principaux enjeux actuels du plan routier concernent l'amélioration de l'accès à l'agglomération dunkerquoise. La réalisation du barreau de Cappelle y contribuera et l'étude menée autour du diffuseur A25 de Bergues précisera de façon utile les flux de déplacements qui traversent aujourd'hui le secteur du Faubourg de Cassel, pour proposer les aménagements nécessaires au rétablissement d'une circulation apaisée tout en fluidifiant l'accès à Dunkerque via la RN 225.

D'autres opérations courantes et la réalisation d'ouvrages d'art viendront compléter le maillage du territoire et participer au développement du territoire.

En dehors de sa programmation routière, le Département participera également aux réflexions liées à l'aménagement de diffuseurs autoroutiers afin d'anticiper l'impact des trafics générés sur son réseau et de l'adapter si besoin. De façon plus quotidienne, les opérations de sécurité permettront de maintenir un réseau fiable et sécurisé.

Liens avec d'autres projets :

→ Partenariat renforcé autour du Grand Port Maritime de Dunkerque

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les acteurs du territoire s'engagent à associer le Département le plus en amont possible à leurs projets d'aménagements (grands projets, constructions de quartiers, aménagements routiers, autoroutiers,...), afin d'anticiper les besoins en termes d'adaptation du réseau routier départemental.
- **Le Département s'engage à** associer régulièrement les collectivités dans la programmation et mise à jour de son Plan Routier Départemental et à mener ses projets en s'appuyant sur une démarche de « Route Durable », en intégrant des clauses d'insertion dans les marchés de construction, pour la mise en œuvre de ses travaux.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en œuvre du Plan Routier Départemental (2011-2015) sur le territoire de Flandre Maritime	FM.015.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Projet de construction du barreau de Cappelle	FM.015.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++
Etude de déplacement - diffuseur A25 de Bergues vers l'agglomération dunkerquoise	FM.015.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Accompagnement technique des projets d'échangeurs	FM.015.004	CUD/Commune de Téteghem	Partenariat technique	++
Principaux projets inscrits au PRD		Département du Nord	Voir annexe corres	pondante
Principaux Ouvrages d'art programmés au PRD		Département du Nord	Voir annexe correspondante	

- ▶ Amélioration du maillage routier départemental
- Anticipation des impacts de la création des diffuseurs autoroutiers sur le réseau routier départemental
- Mise en œuvre des grands projets routiers du territoire
- Amélioration de la sécurité
- Conception des projets routiers dans une logique durable

Partenariat renforcé autour du Grand Port Maritime de Dunkerque

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Elément clé du développement économique du territoire, le Grand Port Maritime de Dunkerque est par ailleurs un propriétaire foncier important sur la façade littorale.

Les aménagements qu'il réalise ont des impacts forts en termes de flux routiers et nécessitent une adaptation permanente des infrastructures de déplacements.

Les projets d'extension d'activités portuaires ont également des conséquences sur l'usage de terres à la richesse biologique parfois avérée impliquant la mise en œuvre de mesures compensatoires, comme ce fut le cas pour l'implantation du terminal méthanier, et la réalisation du schéma directeur du patrimoine naturel.

Dans la gestion courante de ses infrastructures, le Port doit traiter les matériaux de dragage dont certains, pollués, peuvent être valorisés dans le domaine de la construction. Les expérimentations aujourd'hui menées par le Port sur ses propres voiries montrent le potentiel d'utilisation de cette ressource pour des maîtres d'ouvrage comme le Département.

Ce dernier est par ailleurs confronté au même type de réflexion dans la gestion du port de Gravelines. Au delà d'échanges de matériaux, il y aura lieu de partager l'ingénierie développée par le Port Maritime et d'envisager collectivement la mise en place de véritables filières de valorisation de ces matériaux.

Réflexion partagée sur la desserte routière du Port Maritime

> Collaboration sur la gestion des espaces naturels remarquables

Travail collectif sur la valorisation des produits de dragage des ports de Dunkerque et Gravelines

Formalisation d'un partenariat entre Département et Port Maritime de Dunkerque

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Le Grand Port Maritime de Dunkerque s'engage à** associer le plus en amont possible le Département sur ses projets de développement pour anticiper l'évolution du réseau routier départemental et partager les solutions techniques/juridiques à envisager dans l'évolution du réseau.
- ▶ Le Département s'engage à étudier la desserte de la zone Grande industries de Saint George sur l'Aa. Il associera également le Grand Port Maritime dans la réflexion sur l'élaboration du prochain PRD 2015.
- ▶ Le Grand Port Maritime de Dunkerque s'engage à associer le Département à ses réflexions sur les questions d'aménagement et de biodiversité sur le territoire portuaire et à communiquer au Département toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la gestion des sites gérés par le Département dans le cadre des mesures compensatoires définies par arrêté préfectoral.
- ▶ Le Département s'engage à mettre à disposition du Port Maritime son ingénierie en expertise écologique sur les dossiers des mesures compensatoires, de suivi de sites Natura 2000 et de mise en œuvre du SDPN.
- **Les partenaires s'engagent à** organiser progressivement une filière de valorisation des produits de dragage des ports de Dunkerque et Gravelines.
- **Les partenaires s'engagent à** formaliser une convention cadre pour organiser des échanges réguliers sur des thématiques communes : gestion de l'eau, voirie, développement économique, gestion des espaces naturels...



	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Desserte de la zone Grande industries de Saint-George-sur-l'Aa	FM.016.001	Grand Port Maritime de Dunkerque	Maîtrise d'ouvrage du Département	+

Utilisation de produits de dragage non immergeables pour la construction	FM.016.002	Grand Port Maritime de Dunkerque	Partenariat technique	+++
-----------------------------------------------------------------------------------	------------	----------------------------------------	--------------------------	-----



FM.016.004

entre le GPMD et

le Département du Nord

Département

du Nord

Partenariat

technique

RÉSULTATS ATTENDUS

- Etude détaillée des projets routiers du Port pour inscription éventuelle au prochain Plan Routier Départemental 2015
- Partage de la visibilité des programmations routières du Port
- ▶ Echanges pour envisager les réponses techniques ou juridiques appropriées dans l'évolution du réseau sur le secteur portuaire (aménagements, constructions, rétrocessions...)
- Partage des réflexions, outils et mise en place d'une filière de valorisation des boues polluées en intégrant la réflexion sur le Port de Gravelines
- Expérimentation de l'utilisation des produits générés par l'entretien du Port de Dunkerque pour les chantiers routiers départementaux
- Identification des secteurs naturels du Port qui pourraient faire l'objet d'une convention de gestion par le Département
- Acquisition du site des Salines par le Conservatoire du Littoral et/ou mise en place d'une convention de transfert de gestion de site avec le Département
- Mise en place d'une convention globale de partenariat pour organiser régulièrement des échanges entre Port Maritime et Département

Liens avec d'autres projets :

- → Protection et aménagement des espaces naturels sensibles remarquables
- → Projets d'adaptation du réseau routier en Flandre Maritime
- → Développement des coopérations et sensibilisation des habitants autour des politiques et connaissances naturalistes

++



Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

Recherche-action sur les services et commerces de proximité en milieu rural



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Dans le secteur rural des Flandres, les problématiques d'accès aux services, marchands et non marchands, sont de plus en plus prégnants. En effet, les commerces de proximité ont des difficultés à se maintenir et la reprise d'activité est parfois complexe. La disparition de ces lieux génère des problèmes de mobilité et d'accès aux services de base pour certaines populations non motorisées et fragiles. Elle provoque également l'affaiblissement du lien social. Par ailleurs, il est parfois difficile de développer plusieurs lieux dédiés aux services publics dans des petites communes, au regard des coûts inhérents à de tels investissements.

Dans le cadre de la démarche des contrats de territoire de Flandre Intérieure et Maritime, plusieurs collectivités ont interpellé le Conseil général sur la création d'équipements rassemblant en un même lieu services marchands et non marchands (Communes de Staple, Hardifort, Oxelaëre, Oudezeele, Houtkerque, Communauté de Communes de Flandre, Commune de Pitgam par exemple). L'objectif est de trouver des solutions efficaces et pérennes en milieu rural. Le Département propose de mener une réflexion avec les futures intercommunalités (à l'échelle des Pays des Moulins de Flandre et Cœur de Flandre) sur ce sujet, en lien avec les trois chambres consulaires sur le volet services marchands, ainsi qu'avec l'État.

Une étude pourrait être accompagnée par le Département, pour étudier la pertinence de conforter ou de développer les services et les commerces de première nécessité dans les communes les plus rurales. Cette étude reposerait notamment sur ce qui a pu être réalisé dans d'autres secteurs ruraux.

Liens avec d'autres projets :

- → Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale
- → Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal
- → Vers une accessibilité globale en Flandre Maritime

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à réfléchir collectivement, à asseoir leur réflexion à l'échelle intercommunale (Pays, SCOT, PLDE) et à associer les acteurs concernés dès l'amont de leur démarche.
- Les partenaires s'engagent à associer les services du Conseil général dès le lancement de la démarche de réflexion, et notamment dès l'élaboration du cahier des charges. Cette réflexion portera en premier lieu sur l'identification des besoins des habitants
- **Le Département s'engage à** accompagner financièrement et techniquement une étude préalable à visée stratégique, économique, voire juridique pour le maintien des commerces de première nécessité et des services en milieu rural.

ACTIONS ET PARTENARIATS Participation Code envisagée du **Porteur / Pilote Priorité** action **Département** Réflexion collective sur l'accès aux services et Financement À définir commerces de proximité d'une étude +++FIFM.001 suite à un en secteur rural, à l'échelle à titre groupe de travail de la Flandre Intérieure expérimental et Flandre Maritime. **RÉSULTATS ATTENDUS**

- Identification des freins et des leviers et élaboration de recommandations y compris juridiques pour la création de lieux multi-services pertinents et pérennes en secteur rural
- Expérimentation d'un ou deux lieux multi-services en secteur rural sur la durée du Contrat

Modernisation des centres sociaux en milieu périurbain

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

Les centres sociaux sont des outils incontournables dans l'organisation de la vie sociale des villes et quartiers. Sur le secteur urbain de Flandre Maritime, les territoires sont relativement bien équipés. Pour certains d'entre eux comme à Téteghem, il existe un besoin de rénover et repenser les espaces d'accueil des habitants. Ce projet pourra être accompagné dans un second temps.

À l'instar du projet de Bourbourg, la refonte du projet de centre social de la commune de Watten se révèle prioritaire. Implanté dans les mêmes locaux depuis sa création, cet outil de développement local doit envisager une refonte globale de son projet, tant au niveau de ses locaux que de son projet social, dans un territoire où les indicateurs sociaux sont préoccupants.

L'intérêt de la démarche envisagée réside également dans sa dimension intercommunale, puisque ce centre social sera le point d'appui et d'intervention sur cinq communes environnantes de la Communauté de communes des Hauts de Flandre.

Liens avec d'autres projets :

- → Partenariats renforcés avec les acteurs-clés de l'action sociale
- → Adaptation du maillage des structures de petite enfance

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent par l'extension des centres sociaux à mieux structurer les réponses à apporter au vieillissement de la population, à renforcer les actions de promotion et de prévention de la santé, à soutenir les liens parents/enfants, à favoriser l'épanouissement des jeunes, à favoriser l'accès de tous les publics aux actions de santé et à développer l'offre culturelle pour tous.
- **Le Département s'engage** dans le cadre de sa politique dédiée aux centres sociaux à soutenir les projets du territoire selon les priorités définies et le cadre budgétaire.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Extension et réaménagement du centre socio-culturel Saint-Gille	FM.018.001	Commune de Watten et le centre socio-culturel de Saint-Gille	Soutien à l'investissement	++
Extension et réaménagement du centre socio culturel de Téteghem	FM.018.002	Commune de Téteghem	Soutien à l'investissement	+



- Mise en réseau des différents partenaires culturels et des acteurs sociaux sur le territoire communal et intercommunal,
- Meilleure accès des publics les plus fragiles aux structures et à l'offre culturelle
- ▶ Elaboration d'un nouveau projet social pour les territoires couverts par le centre socio-culturel de St-Gille

Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

Le Département, à travers le Fonds Départemental de Solidarité territoriale (FDST), soutient les communes de moins de 5 000 habitants considérées comme les plus défavorisées ou les plus fragiles, pour leur permettre de réaliser des travaux d'entretien, d'amélioration ou de construction de leurs équipements (bâtiments, voirie communale, entretien du patrimoine,...).

Cet outil permet, par ailleurs, aux communes du territoire de mener des réflexions globales sur leur patrimoine d'équipements et de bâtiments publics, de façon à répondre de manière satisfaisante aux besoins des habitants dans un cadre budgétaire souvent limité. Des études préalables peuvent ainsi leur permettre d'élaborer une stratégie d'aménagement réaliste et une programmation de travaux et de construction sur plusieurs années.

Dans cette fiche figurent les projets d'études connus. Les autres projets pourraient être financés dans le cadre du FDST selon les critères et enveloppes disponibles.

Liens avec d'autres projets :

- → Structuration et adaptation de l'offre sportive en Flandre Maritime
- Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale
- → Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti
- → Vers une accessibilité globale en Flandre Maritime

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les porteurs de projets s'engagent à mettre en place des démarches intégrant des critères de développement durable et de respect des normes d'accessibilité. Dans le cadre des études, ils s'engagent à associer étroitement les services départementaux, dès l'amont de leur projet.
- Le Département s'engage à soutenir les communes rurales éligibles au FDST dans leurs projets d'équipements ou leurs travaux de voirie. Il s'engage à accompagner techniquement les porteurs de projet, notamment par un appui en termes d'ingénierie (chargés d'études des services Départementaux) pour les études préalables. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu par le Conseil général compte-tenu des possibilités financières du Département.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projets courants relevant des critères du FDST	FM.019.001	Communes éligibles	Appui technique via l'ingénierie départementale et soutien à l'investissement	+++
Construction de locaux pour activités scolaires et périscolaires	FM.019.002	Commune de Warhem	Financement d'une étude	++
Étude sur l'affectation des bâtiments communaux	FM.019.003	Commune de Bollezeele	Financement d'une étude	++
Étude de faisabilité sur divers bâtiments communaux (dont salle polyvalente)	FM.019.004	Commune de Killem	Financement d'une étude	++
Aménagement de l'hôtel de ville	FM.019.005	Commune de Bergues	Financement d'une étude	++
Optimisation des locaux communaux	FM.019.006	Commune de Bergues	Financement d'une étude	++

- Solidarité et équité envers les communes de moins de 5 000 habitants les plus fragiles ou les plus défavorisées
- Intégration de l'accessibilité et du développement durable (notamment des économies d'énergie) dans les projets financés par le biais du FDST
- Pour les études, aide à la prise de décision pour la réalisation d'équipements publics et amélioration de la prise en compte des besoins de la population
- Optimisation du patrimoine bâti communal et du fonctionnement des équipements

Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

L'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants passent notamment par l'accès à des équipements de qualité, tant du point de vue de l'usage et du fonctionnement de l'équipement que de la construction du bâtiment. Pour répondre à cet enjeu, les collectivités de Flandre Maritime entendent mener leurs projets de réhabilitation ou de construction d'équipements accueillant du public selon une démarche de Haute Qualité Environnementale. En secteur urbain il s'agit de créer des équipements publics qui s'insèrent dans des projets urbains plus globaux et qui participent à la mixité des usages.

En secteur périurbain et rural, la création ou la rénovation d'équipements publics de type salle polyvalente ou mairie peut être l'occasion de réfléchir globalement à l'échelon communal, voire intercommunal, en imaginant lorsque cela est pertinent une mutualisation des usages. Plusieurs exemples de groupements de locaux éducatifs, périscolaires, de médiathèques, de mairies ont déjà été encouragés et appuyés par le Département. Au-delà de la qualité propre de l'équipement, ils permettent de créer un vrai cœur de village. La conception de ces équipements sera également réfléchie dans une logique d'aménagement urbain durable, de préférence dans le tissu urbain existant et en prenant en compte l'accessibilité aux transports en commun.

Liens avec d'autres projets :

- → Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité
- → Structuration et adaptation de l'offre sportive en Flandre Maritime
- → Accès équilibré à la pratique de la natation en milieu urbain et rural
- → Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les porteurs de projets s'engagent à mener des études préalables en associant étroitement les services du Département mais aussi les usagers dès le démarrage du projet. Ces études comprendront notamment un programme technique, fonctionnel et environnemental nécessaire à la qualité du projet. Les porteurs de projet intégreront les principes du développement durable de la réflexion jusqu'à la réalisation de l'opération et s'attacheront à réduire la consommation énergétique du bâtiment, à intégrer celui-ci dans son environnement tant urbain, que paysager. Une réflexion en termes de coût global sera recherchée pour s'assurer de la capacité du porteur à faire fonctionner le projet au-delà de sa conception. Le projet respectera les exigences du référentiel HQE établi.
- **Le Département s'engage à** accompagner techniquement les porteurs de projet dans le cadre d'un partenariat constructif, notamment par un appui en termes d'ingénierie des chargés d'études des services du Département. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu par le Conseil général compte-tenu de ses possibilités financières.



ACTIONS ET PARTENARIATS

Porteur / Pilote

Participation envisagée du Département

Réalisation, réhabilitation des bâtiments publics de Flandre Maritime

Collectivités du territoire

Partenariat technique, Financement d'études, soutien à l'investissement

Voir la liste des projets détaillés en annexe



- Amélioration du maillage des équipements publics sur le territoire et de leur accès par la population
- Création ou réhabilitation de bâtiments publics répondant aux besoins des usagers et amélioration du confort des usagers
- Réduction de l'impact environnemental lors de la construction ou de la réhabilitation de ces équipements
- ▶ Réduction des consommations énergétiques

Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

La qualité urbaine et paysagère des communes rurales et urbaines de Flandre Maritime est l'une des clés de l'attractivité du territoire au plan résidentiel comme au plan touristique. Les réflexions et actions partenariales déjà engagées avec les communes, leurs groupements, le Pays des Moulins de Flandre, l'agence d'urbanisme de la région Flandre Dunkerque (AGUR) ou encore le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) sont à poursuivre, ainsi que les actions transfrontalières avec la Province de Flandre Occidentale. Par ailleurs, de nombreux projets d'aménagements d'espaces publics de qualité sont liés à la présence d'une ou plusieurs routes départementales, impliquant des réflexions globales mêlant urbanisme et mobilité (liaisons douces, sécurité routière, etc...).

Ces démarches permettent de sensibiliser les collectivités à une logique de développement durable dans la conception de leurs projets, en mettant en valeur les potentiels du tissu urbain et des espaces publics. Les notions de mixité sociale, d'économies d'énergie, de gestion intégrée de l'eau et de mobilité font partie des points clés des projets, ainsi que la prise en compte des spécificités paysagères et patrimoniales du territoire. Dans l'idéal, combiner l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme à ces projets d'amélioration du cadre de vie permettra de développer conjointement une vision prospective des territoires communaux ou intercommunaux à une réflexion opérationnelle visant à aménager des lieux publics qualitatifs et prenant en compte les différents usages et usagers.

À travers les études et travaux, le Département accompagnera ainsi de nombreux projets de qualification des espaces publics. Dans le cadre de grands projets de renouvellement urbain ou d'écoquartiers, le Département sera un partenaire attentif afin d'envisager de quelle manière il pourra s'insérer dans ces projets globaux.

Enfin, le Département engage la création d'une Société d'Economie Mixte (SEM) d'aménagement au service des projets des territoires du Nord. Cet outil sera mobilisable par tous, dans le cadre d'un contrat établi entre les parties. Son action portera essentiellement sur la mise en œuvre opérationnelle des projets des communes et intercommunalités, avec pour objectif principal de sécuriser les procédures, crédibiliser le projet auprès des financeurs et d'accélérer leur réalisation. Son actionnariat sera partagé entre le Département (actionnaire majoritaire), les communes, EPCI et partenaires privés concernés.

Liens avec d'autres projets :

- → Soutien aux communes rurales pour leurs projets d'aménagement
- → Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires
- → Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Chaque porteur de projet s'engage à mener des études préalables indispensables à la qualité de son projet. Il associera étroitement dès l'amont de sa démarche, les services du Département, les partenaires (tels que l'AGUR, le Pays des Moulins de Flandre, le CAUE du Nord) et les usagers. De la réflexion jusqu'à la réalisation de l'opération, le porteur de projet intégrera les principes du développement durable, dont la gestion intégrée de l'eau, la mobilité, l'accessibilité...
- **Le Département s'engage à** accompagner techniquement et financièrement le porteur de projet dans le cadre d'un partenariat constructif par l'accompagnement des chargés d'études des services départementaux. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu par le Conseil Général compte-tenu des possibilités financières du Département.
- **Le Département s'engage à** valoriser les principes du développement durable et d'un urbanisme de qualité dans le cadre de son rôle de personne publique associée aux procédures d'urbanisme règlementaire.
- **Le CAUE pourra** conseiller les communes dans la conception de leur projet et mettre à disposition des outils de pédagogie à travers le Carnet de territoire des Flandres.
- **Le Département s'engage à** mettre en place un outil d'aménagement à travers la SEM du Nord qui intégrera le champ de l'ingénierie opérationnelle, en continuité du travail des acteurs compétents et reconnus de l'ingénierie d'amont (CAUE, ATD, AGUR, Pays des Moulins de Flandre, collectivités...)

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Etudes et aménagements cadre de vie dans les communes de Flandre		Collectivités du territoire	Partenariat technique, Financement d'études, soutien à l'investissement	Voir la liste des projets en annexe
Programme de sensibilisation à l'urbanisme durable	FM.021.001	Pays des Moulins de Flandre	Partenariat technique	++
Création d'une SEM d'Aménagement au service des territoires du Nord	NO.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Mise en œuvre et évolution du carnet de territoire des Flandres	FM.021.002	CAUE du Nord	Partenariat technique	+++

- Amélioration du cadre de vie des habitants
- Association des habitants et des usagers à la conception de l'aménagement
- Renforcement de l'attractivité du territoire pour favoriser le tourisme
- Mise en œuvre d'aménagements accessibles à tous

- Création d'espaces publics de qualité multifonctionnels, dans une logique de développement durable
- Contribution aux actions de qualité engagées par le territoire telles que « Villages patrimoines »
- Développement de projets ambitieux grâce à l'appui de la SEM

Aménagement numérique du territoire





PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Alors que la technologie cuivre actuellement employée pour l'accès à Internet (ADSL) montre déjà ses limites, de nombreux territoires se retrouvent exclus des projets de déploiement de fibre optique annoncés par les opérateurs privés. Si Orange et SFR ont annoncé vouloir couvrir 69 % des foyers régionaux, la Flandre Maritime et la Flandre Intérieure n'entrent que partiellement dans les territoires ciblés par ces plans de déploiement optique. N'est en effet concerné que le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Dans ce cadre, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que la Région Nord – Pas-de-Calais ont convenu la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique, sous maîtrise d'ouvrage unique et partagée, pour les 31 % des foyers régionaux qui ne bénéficieraient pas de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH – Fiber Top The Home).

À cet effet, le Syndicat Mixte Nord – Pas de Calais Numérique œuvre d'ores et déjà à la mise en œuvre opérationnelle et progressive des conclusions du Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique en Nord – Pas de Calais (SDAN) pour équiper progressivement en Très Haut Débit l'ensemble des communes du territoire, à l'horizon 2025.

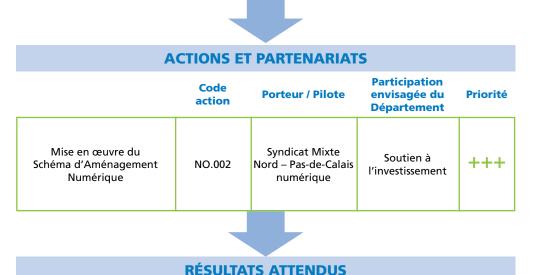
La mise en place d'un tel réseau permettra ainsi une facilité d'accès aux outils de communication pour les habitants mais aussi pour le déploiement d'activités économiques ou de services publics dématérialisés.

Lien avec d'autres projets :

- → Expérimentation du télétravail en secteur périurbain
- → Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à faciliter les travaux préparatoires du Syndicat Mixte Nord Pas de Calais Numérique : accès aux informations sur les infrastructures (actives ou passives) présentes sur les territoires, accès aux données cartographiques disponibles, information sur les futurs aménagements envisagés (zones d'activités économiques, lotissements résidentiels, travaux de voirie…) etc. Par ailleurs, les statuts du Syndicat Mixte Nord Pas de Calais Numérique prévoyant une possibilité d'association des intercommunalités, les territoires concernés seront invités à participer à différents moments de réflexion sur l'aménagement numérique.
- ▶ Le Département s'engage, par le biais de sa participation au Syndicat Mixte Nord Pas de Calais Numérique, à faciliter l'arrivée de la fibre optique sur les territoires et à participer aux travaux de déploiement selon les modalités et les conclusions du SDAN.



- Finalisation des études préalables aux déploiements
- Lancement des déploiements selon les modalités et les conclusions du SDAN en 2 temps :
- → 2015 à 2020 : au moins 8 mégas pour tous et FTTH pour au moins 80 % de la population des deux Départements
- → 2020 à 2025 : poursuite des déploiements et fibrage en « point à point »



ENJEU 6

Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours résidentiels

Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours résidentiels

Le territoire de Flandre Maritime se caractérise par une dichotomie entre le littoral très urbanisé et organisé autour de Dunkerque et l'arrière-pays beaucoup plus rural avec un maillage de bourgs permettant un accès aux commerces et services de première nécessité. Le territoire bénéficie d'une offre en logements sociaux, certes importante, mais inégalement répartie et restant à consolider compte tenu des nombreuses demandes en instance liées notamment au desserrement des ménages. Par ailleurs, plusieurs enjeux émergent dont l'adaptation du parc en réponse au vieillissement rapide qui s'opère sur le territoire et l'amélioration de la qualité énergétique du parc privé. Seule la Communauté urbaine de Dunkerque dispose actuellement d'un Programme Local de l'Habitat et est délégataire des aides à la pierre.

Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre à des logements de qualité, le Département du Nord souhaite s'investir de manière volontariste au côté des territoires. Cet engagement vise d'une part à s'inscrire en cohérence avec les politiques locales de l'habitat déjà existantes et d'autre part, à encourager l'équité territoriale avec un appui renforcé sur les territoires ruraux moins bien dotés en moyens et outils.

Cette ambition nécessite au préalable d'approfondir et de partager les problématiques en matière d'habitat et de logement afin de coordonner et d'articuler les interventions de chacun. A ce titre, le Département du Nord a lancé avec l'Etat l'élaboration du premier Plan Départemental de l'Habitat (PDH) du Nord et d'un observatoire départemental de l'habitat. Cette démarche sera couronnée de succès par une implication forte des territoires et de l'ensemble des acteurs de l'habitat et du logement.

Les actions déposées par les acteurs du territoire dans le cadre de l'élaboration du Contrat de territoire, listées en annexe, alimenteront la réflexion engagée. Dans une logique plus opérationnelle et en accompagnement du PDH, le Département soutiendra plusieurs opérations lauréates de l'appel à projets « innovation sociale dans l'habitat pour le Nord » en secteur rural. Par ailleurs, en lien avec le nouveau PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes défavorisées), une politique préventive de lutte contre la précarité énergétique sera mise en œuvre en appui des territoires et en complémentarité avec les actions déjà engagées. Une fois le PDH finalisé, le Département actualisera sa stratégie d'intervention sur le territoire de Flandre Maritime. Les nouvelles actions pourront être réintégrées au Plan d'actions sous forme d'un avenant dédié habitat/logement.

Liens avec d'autres projets :

→ Amélioration de l'offre en logements sociaux par Partenord Habitat

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à participer à la réflexion et aux temps d'échange mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat.
- Les acteurs du territoire s'engagent à poursuivre les actions de prévention et d'accompagnement des publics en difficulté en matière de précarité énergétique, en lien avec la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de Flandre Maritime.
- **Le Département s'engage à** associer étroitement les intercommunalités et les communes à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat dans une démarche concertée, à soutenir quelques projets innovants en zone rurale et à intégrer les actions déposées par les partenaires dans la réflexion globale.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Élaboration du Plan Départemental de l'Habitat	NO.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Opération mixte de logements pour personnes âgées et à vocation sociale	FM.023.001	Commune de Cappelle-Brouck	Appui technique via l'ingénierie Départementale	++
Opération mixte de logements pour personnes âgées et à vocation sociale	FM.023.002	Commune de Watten	Soutien à l'investissement	++

- Adoption du Plan Départemental de l'Habitat
- Expérimentation de projets innovants en zone rurale
- Plus grande équité territoriale en matière d'habitat
- Renforcement des liens entre politiques d'investissement et d'accompagnement social dans le domaine de la précarité énergétique

Développement d'une action sociale forte à Saint-Pol-sur-Mer

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours résidentiels

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

Les secteurs de Jean Bart/Guynemer et la Cité des cheminots de Saint-Pol-sur-Mer sont confrontés à de grands enjeux sociaux. Au-delà des dispositifs déjà mobilisés au titre de la rénovation urbaine ou de la politique de la Ville, un accompagnement social local est nécessaire pour les situations sociales les plus délicates.

À travers le Comité de Pilotage du Projet social et urbain de Jean Bart/Guynemer et la Commission Logement Relogement de la Cité des cheminots, il s'agit de développer et renforcer des partenariats déjà existant entre la ville et le Département.

Dans l'accompagnement social des familles les plus défavorisées, trois thématiques de partenariat ont été identifiées comme prioritaires, afin que la ville et le Département mobilisent au mieux leurs dispositifs de soutien : la prévention des expulsions, la prévention des coupures d'eau et l'accompagnement budgétaire des familles.

ENGAGEMENTS RÉCIPROOUES

- ▶ La ville de Saint-Pol-sur-Mer s'engage, par le projet social et urbain des résidences Guynemer/Jean Bart et de la commission relogement de la Cité des cheminots, à trouver en lien avec les partenaires, et notamment l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) les solutions les mieux adaptées aux familles résidant dans ces quartiers.
- ▶ Le Département s'engage à partager avec la ville et les partenaires associatifs le projet social de territoire Jean Bart/Guynemer. L'enjeu étant de mettre davantage l'accent sur la cohésion sociale que sur les enjeux de rénovation urbaine.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projet social de territoire sur la commune de Saint-Pol-sur-Mer	FM.024.001	Commune associée de Saint-Pol-sur-Mer, Communauté Urbaine de Dunkerque, Département du Nord	Partenariat technique	+++
Coopération entre le SCAS de Saint-Pol-sur-Mer et l'UTPAS de Dunkerque	FM.024.002	SCAS de Saint-Pol-sur-Mer	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

 Développement des accompagnements spécifiques afin de simplifier les démarches pour l'usager via une meilleure coopération entre les partenaires de l'action sociale (SCAS – UTPAS)

Liens avec d'autres projets :

→ Partenariats renforcés avec les acteurs-clés de l'action sociale

Amélioration de l'offre en logements sociaux par Partenord habitat

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours résidentiels

Les communes rencontrent fréquemment des difficultés à monter des opérations de logements locatifs sociaux, particulièrement en milieu rural, par manque d'opérateur, de capacité de portage foncier ou de difficultés à boucler financièrement les opérations. En milieu urbain, la demande est par ailleurs forte et l'offre est globalement insuffisante.

Partenord Habitat, Office public départemental et partenaire privilégié du Département en matière d'habitat social, œuvre aujourd'hui à la réhabilitation et la construction de logements sociaux sur l'ensemble de la Flandre Maritime. Pour les projets de développement, 206 logements sont programmés à part égale entre le territoire de la Communauté Urbaine et le secteur du Pays des Moulins de Flandre. Les plus grandes opérations se situant à Coudekerque-Village et Wormhout. Par ailleurs, entre 1163 et 1394 réhabilitations sont attendues d'ici 2017. Dans ce cadre, l'effort porte essentiellement sur le parc littoral. 42 réhabilitations de logements sont prévues sur le secteur du Pays des Moulins de Flandre. Par ailleurs, Partenord travaille sur l'adaptation des logements et des structures accueils pour leur mise en accessibilité progressive. Son action porte également sur l'accompagnement social lors d'opérations de réhabilitation mais aussi sur la création de lien social sur les secteurs où se concentre l'offre de logement dont il a la charge. L'organisation de fêtes des voisins ou de journées Agenda 21 en sont des exemples.

Afin de mettre en œuvre cet appui au territoire de la Flandre Maritime, Partenord Habitat bénéficie d'un soutien financier du Département du Nord dans le cadre de la convention pluriannuelle 2012-2014 sur les volets construction et réhabilitation du parc social.

L'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) permettra d'affiner la stratégie de soutien du Département du Nord au regard des besoins territorialisés qui auront été identifiés, de l'appui aux politiques locales de l'habitat dans une logique d'équité et de l'accompagnement privilégié des publics du nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).

Liens avec d'autres projets :

→ Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Partenord Habitat s'engage à participer à la réflexion et aux temps d'échange mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat, à soutenir la production et la réhabilitation de logements sociaux sur le territoire de Flandre Maritime en cohérence avec les besoins et enjeux qui auront été identifiés dans le PDH et en appui de la stratégie départementale.
- **Le Département s'engage à** associer étroitement Partenord Habitat à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat dans une démarche concertée et à affiner son soutien financier au regard de la stratégie départementale d'intervention qui sera définie à l'issue du PDH.



ACTIONS ET PARTENARIATS

Doubleloodless couless

	Porteur / Pilote	du Département
Opérations de constructions de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat	Partenord Habitat	Voir annexe correspondante
Opérations de réhabilitations de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat	Partenord Habitat	Voir annexe correspondante



- ▶ Production de logements sociaux en lien avec la stratégie du futur Plan Départemental de l'Habitat
- Cohérence entre les différentes politiques de l'habitat et du logement menées au niveau départemental mais aussi local



ENJEU 7

Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Protection et aménagement des espaces naturels sensibles remarquables

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Le territoire de Flandre Maritime est caractérisé à la fois par une diversité de milieux naturels et de paysages (dunes, zones humides, ...) et par la présence d'espaces remarquables pour leur richesse écologique, en particulier sur le littoral. Ainsi plusieurs sites font l'objet de mesures de protection forte (Natura 2000, Réserves Naturelles...). À travers sa politique Espaces Naturels Sensibles, le Département intervient sur plusieurs de ces sites à l'aide des actions de préemption, de gestion ou d'aménagements de sites.

Dans les années à venir, les grands chantiers ciblés sont :

- l'aménagement et la gestion du site ornithologique et d'expansion de crues du Bierendyck à Bierne ;
- l'aménagement du site des salines de Fort-Mardyck ;
- l'aménagement et la gestion des dunes flamandes, en particulier dans la dynamique de l'opération Grand Site des dunes de Flandre;
- la participation à la gouvernance autour du marais de l'audomarois ;
- la mise en œuvre de la gestion des mesures compensatoires en particulier sur le secteur du port de Dunkerque.

Par ailleurs, la Flandre Maritime est également caractérisée par une dimension transfrontalière importante, tant au niveau des zones dunaires de l'est-dunkerquois que des secteurs de polders.

L'objectif final est de conforter le réseau des espaces remarquables en partenariat avec les acteurs du territoire :

Conservatoire du littoral, Conservatoire des Espaces Naturels du Nord – Pas-de-Calais, Communauté urbaine de Dunkerque, Pays des Moulins de Flandre, Agence d'Urbanisme de la Région de Dunkerque, Province de Flandre Occidentale, Région flamande et tissu associatif local.

Acquisition foncière / conventionnement pour la protection des sites naturels



Les partenaires s'engagent à informer le Département des opportunités d'acquisition de milieux naturels d'intérêt écologique, prioritairement dans les secteurs inscrits au schéma départemental des ENS 2011 -2021.

Le Département s'engage à procéder à l'acquisition par voie de préemption et/ou de conventionnement de milieux naturels d'intérêt écologique, conformément aux zones inscrites au schéma directeur des ENS 2011 -2021.

Aménagement et gestion des sites emblématiques Les communes concernées s'engagent à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'arrêtés municipaux permettant d'assurer une surveillance des sites.

Le Département s'engage à procéder à l'aménagement et à la gestion des sites Espaces Naturels Sensibles acquis ou en cours d'acquisition sur l'arrondissement de Dunkerque. Il s'engage également à gérer les sites conformément aux plans de gestion, à y maintenir et y développer les habitats et espèces faunistiques et floristiques d'intérêt patrimonial.

Gouvernance autour du marais de l'audomarois **Les partenaires s'engagent à** inviter le Département aux instances de gouvernance et de concertation autour du marais audomarois (contrat de marais, Natura 2000...)

▶ Le Département s'engage à participer aux échanges dans le cadre du groupe de travail marais, des sites Natura 2000 et de la Réserve Naturelle Nationale du Romelaëre, ainsi qu'à mettre à disposition des partenaires son expertise en gestion de milieux naturels.

		Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
•	Stratégie foncière ENS du Département en Flandre Maritime	FM.026.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
	Conforter le partenariat avec le Conservatoire du littoral sur les espaces littoraux et l'engager sur les zones humides intérieures relevant de sa compétence	FM.026.002	Département du Nord	Convention	+++

Aménagement du site ornithologique et d'expansion de crues du Bierendyck à Bierne	FM.026.003 Département du Nord		Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Aménagement du site des Salines de Fort-Mardyck	FM.026.004	FM.026.004 Département du Nord		++
Élaboration des plans de gestion des sites ENS de l'arrondissement de Dunkerque	FM.026.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Mise en œuvre de mesures compensatoires sur les grands projets	FM.026.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
La Gestion des Espaces Naturels Sensibles sur l'arrondissement de Dunkerque	FM.026.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Participation à la protection des milieux naturels d'intérêt écologique
- ▶ Augmentation de la surface des zones classées en Espaces Naturels Sensibles
- Préservation de la faune et de la flore d'intérêt patrimonial
- Amélioration de la connaissance scientifique (faune, flore, pédologie, hydrogéomorphologie ...) des sites
- Prise de conscience de la part du public des enjeux de préservation de la biodiversité
- Amélioration de la qualité d'accueil des usagers en tenant compte du degré de fragilité des sites
- Implication renforcée du Département dans la gouvernance du marais Audomarois

Lien avec d'autres projets :

- → Structuration d'un Grand site de France sur le secteur des dunes de Flandre
- → Site de l'abbaye de Watten : vers un pôle patrimonial et naturel structurant
- → Partenariat renforcé autour du Grand Port Maritime de Dunkerque
- → Développement des coopérations et sensibilisation des habitants autour des politiques et connaissances naturalistes

Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

En cohérence avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, les acteurs du territoire se mobilisent pour mettre en œuvre des trames vertes et bleues. Le schéma des espaces naturels de la CUD ou les démarches entamées par le Pays Moulins de Flandres en sont des témoins, plaçant les Espaces Naturels Sensibles comme cœurs de nature.

Les initiatives en matière de biodiversité sont à mener à différents niveaux. Une approche durable dans l'aménagement ou la création d'espaces naturels, de parcs, ou jardins familiaux – espaces partagés dans les villes et villages permet de répondre à la fois à des enjeux sociaux, paysagers et de biodiversité. Ces espaces deviennent autant de point d'appui pour développer des corridors biologiques et une introduction de la nature en ville.

La gestion différenciée et l'aménagement des accotements routiers sont aussi des réponses concrètes pour faciliter les déplacements d'espèces le long de corridors pourtant artificialisés.

L'aménagement de corridors boisés à l'image du croissant vert développé sur le territoire communautaire participe à ces grandes liaisons inter-territoires. Sur les espaces agricoles, les plantations de haies, en plus du rôle de régulation des écoulements pluviaux qu'elles jouent dans les zones de ruissellement, sont également des vecteurs de biodiversité.

Dans tous ces domaines, le Département soutiendra des projets d'études ou la réalisation d'aménagement, en lien avec ses partenaires locaux comme le Pays des Moulins de Flandre ou la Communauté Urbaine de Dunkerque, véritables animateurs d'une démarche de territoire en faveur de la biodiversité.

Démarches et aménagements de sites de biodiversité ordinaire

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Dès l'amont de la réflexion, les porteurs de projets s'engagent à** associer étroitement les services du Département.
- Les porteurs de projets s'engagent à :
- → mener leur projet dans la concertation avec les habitants et les acteurs concernés du territoire ;
- → prendre en compte les aspects paysagers et environnementaux ;
- → promouvoir la biodiversité ordinaire ;
- → mettre en œuvre une gestion différenciée sur les espaces créés ou aménagés ;
- → mener des actions de sensibilisation ;

Plus spécifiquement sur les projets de « Jardins familiaux – espaces partagés », ils s'engagent à respecter les principes suivants :

- → mixité sociale et ouverture sur les jeunes générations ;
- → multifonctionnalité et convivialité ;
- → pérennité des équipements.

Mise en œuvre de corridors boisés et plantations

- **Pour les projets de plantations** (boisement, continuum boisé, haies bocagères, vergers hautes tiges, arbres têtards) **les partenaires s'engagent à** respecter le cahier des charges des différentes politiques concernées, notamment vis-à-vis de la biodiversité (préservation des espèces patrimoniales, choix d'essences locales, 20 % de milieux ouverts dans les boisements...)
- **Le Département s'engage à** participer techniquement et financièrement aux projets dans la limite des budgets disponibles et des critères en vigueur.

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Valorisation du patrimoine naturel d'Hondschoote (en lien avec le projet cadre de vie de la commune)	FM.027.001	Commune d'Hondschoote	Financement d'une étude	++
Gestion différenciée à Wormhout	FM.027.002	Commune de Wormhout	Financement d'une étude	+++
Préservation du site naturel « Prairie du Nord »	FM.027.003	Commune de Zegerscappel	Financement d'une étude	++
Valorisation de l'Ilôt de l'Aa	FM.027.004	Commune de Holque	Financement d'une étude	++
Aménagement d'un jardin public sur le faubourg de Cassel	FM.027.005	Commune de Socx	Soutien à l'investissement	++
Développement des actions biodiversité	FM.027.006	Commune de Dunkerque	Financement d'une étude	+
Création d'une trame verte et bleue participative : Balade nature au fil des canaux	FM.027.007	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	++
Aménagement d'un parc et d'un jardin pédagogique au Fort de Petite-Synthe	FM.027.008	Commune de Dunkerque	Financement d'une étude	++
Développement de la biodiversité et sensibilisation de la population	FM.027.009	Commune associée de Fort-Mardyck	Financement d'une étude	+
Mise en œuvre d'un atlas de la biodiversité	FM.027.010	Commune de Gravelines	Partenariat technique	+
Eco pâturage et préservation de la biodiversité de la commune	FM.027.011	Commune de Grande-Synthe	Partenariat technique	+
Aménagement des douves	FM.027.012	Commune de Bergues	Appui technique via l'ingénierie départementale	+
Réalisation d'une maison de la nature et de l'environnement	FM.027.013	Commune de Loon Plage	Financement d'une étude	+
Mise en œuvre du corridor biologique de la Colme	FM.027.014	Pays des Moulins de Flandre	Partenariat technique	++
Valorisation des dépendances vertes des routes départementales	FM.027.015	Association Abeille du Nord	Convention	++
Accompagnement des projets de jardins familiaux / jard	ins partagés		Voir annexe dédiée	

Accompagnement des projets de plantations de haies	Voir annexe dédiée
Accompagnement des projets de boisement	voii ailliexe dediee

- Création de corridor biologique afin de relier les cœurs de nature et permettre le déplacement des espèces
- Protection de la ressource en eau et lutte contre l'érosion des sols
- Lutte contre la pollution atmosphérique
- Diminution des gaz à effet de serre par la captation du carbone
- ▶ Renforcement de l'identité paysagère des territoires
- ▶ Renaturation d'espaces dégradés en milieu urbain comme en milieu rural
- ▶ Amélioration du maillage des espaces de nature et de détente pour les habitants de Flandre Maritime

- Lien avec d'autres projets :
 → Protection et aménagement des espaces naturels sensibles remarquables
- → Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité
- → Développement d'une agriculture durable

Développement des coopérations et sensibilisation des habitants autour des politiques et connaissances naturalistes

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

De nombreux acteurs sont mobilisés dans la protection et la mise en valeur des espaces naturels du territoire à des niveaux d'intervention variés. Mutualiser la connaissance scientifique et l'expérience acquise participera à la définition de politiques environnementales adaptées au territoire. La diffusion de ces connaissances et la formation des habitants aux richesses écologiques du territoire viendront renforcer leur protection.

La participation du Département à différents groupes de travail techniques portés par la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Pays des Moulins de Flandre, le Grand Port Maritime, par exemple, sera poursuivie ainsi que les partenariats globaux déjà engagés. Cela permettra la meilleure articulation possible entre les différentes politiques menées de façon concourante.

En matière de connaissance scientifique, la réalisation d'inventaires naturalistes sur les sites gérés par le Département, la présence du Conservatoire Botanique National de Bailleul et son soutien par le Département ainsi que les échanges permanents avec le Groupe Ornithologique du Nord ou le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord – Pas-de-Calais permettent d'acquérir de nombreuses données naturalistes spécialisées qu'il convient de partager ou diffuser.

L'éducation à l'environnement et l'appropriation des richesses locales par le grand public est incontournable pour pérenniser les efforts consentis en matière de protection des milieux sensibles. À travers les « Rendez-vous Nature », le Département participe à cette éducation à l'environnement. Les partenariats spécifiques qu'il entretient localement avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ou la Communauté Urbaine de Dunkerque seront poursuivis.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Poursuite des grands partenariats en matière de préservation

de la biodiversité



Le Département s'engage à apporter son expertise et sa connaissance liées à la gestion des Espaces Naturels Sensibles du territoire pour les projets globaux de corridors écologiques.

Les partenaires s'engagent à associer le Département aux groupes de travail « biodiversité » ou « trame verte» sur leurs

territoires de compétences.

Partage et diffusion de la connaissance scientifique sur les espèces sensibles



Les partenaires s'engagent à fournir au Département les données naturalistes dont ils ont connaissance notamment dans les secteurs identifiés dans le cadre du schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles 2011-2021.

Le Département s'engage à communiquer les données naturalistes au Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste dans le cadre des conventions d'échanges de données (avec le Groupement Ornithologique du Nord et du Pas-de-Calais et le Conservatoire botanique de Bailleul). Il mettra à disposition des partenaires lors de groupes de travail sur le sujet, l'expertise et la connaissance dans ce domaine.

Sensibilisation
des habitants et acteurs
de l'aménagement
aux richesses naturelles
du territoire



- **Les partenaires s'engagent à** coordonner leurs actions d'éducation à l'environnement et de valorisation des espaces naturels remarquables.
- **Département s'engage à** poursuivre son soutien aux associations locales participant au programme « Rendez Vous Nature » ainsi que son partenariat avec le CPIE de Flandre Maritime pour son rôle d'animation locale d'éducation à l'environnement.

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Partenariat sur la biodiversité et les espaces naturels	FM.028.001	Communauté Urbaine de Dunkerque	Convention	+++
Grands partenariats pour la mise en œuvre du SDENS	FM.028.002	Département du Nord	Convention	+++
Animation et qualification des projets de trame verte et bleue en lien avec le Département	FM.028.003	Pays des Moulins de Flandre	Partenariat technique	++

Connaître, protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel des Flandres	FM.028.004	Conservatoire d'espaces naturels du NPDC	Partenariat technique	++
Mise en place de plans de préservation de la biodiversité	FM.028.005	Groupement Ornithologique du Nord	Convention	+++
Les suivis naturalistes sur les Espaces Naturels Sensibles	FM.028.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Étude de faisabilité de préservation de l'anguille / littoral-côte d'Opale	FM.028.007	Département du Nord	Accompagnement via la Fédération de pêche	+++

Natura 2000 : communication et sensibilisation des acteurs »/ vers un label de qualité	FM.028.008	CPIE Flandre Maritime	Convention	++
Connaissance et passage à l'action des habitants en faveur de la biodiversité des Flandres	FM.028.009	CPIE Flandre Maritime	Convention	++
Communication, sensibilisation, ateliers participatifs sur l'environnement	FM.028.010	Communauté Urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en place de conventions pérennes et de chartes de partenariat avec les acteurs dont les missions identifiées sont essentielles à la préservation des milieux naturels
- Coordination des politiques en matière de protection des espaces naturels remarquables
- ▶ Développement d'actions collectives concrètes, notamment des rencontres thématiques

- Poursuite d'acquisition de données naturalistes
- Diffusion organisée de la connaissance naturaliste
- ▶ Amélioration continue de la connaissance faunistique et floristique sur les sites

▶ Renforcement de la structuration des sorties nature et actions de sensibilisation à la biodiversité sur les sites dunaires notamment

Lien avec d'autres projets :

- → Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité
- → Protection et aménagement des Espaces Naturels Sensibles remarquables
- → Structuration d'un Grand site de France sur le secteur des dunes de Flandre

Structuration d'un Grand Site de France sur le secteur des dunes de Flandre

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre (SIDF) et ses partenaires (Région, Département, communes, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Flandre Maritime, CUD, Conservatoire du littoral...) ont entamé une démarche Grand Site de France sur la partie est du littoral de Flandre Maritime, à cheval sur le milieu marin et les dunes littorales et fossiles. L'objectif est à la fois de protéger et mettre en valeur les richesses naturelles, paysagères mais aussi culturelles du site pour générer un développement socio-économique local équilibré.

Fin 2013, la gouvernance de ce projet structurant sera organisée de manière à faire avancer 4 chantiers de façon concomitante mais des études de définition sont déjà en cours notamment sur la question de la fréquentation des sites naturels pour ce qui concerne le Département. Dans le domaine de la protection des milieux naturels, la gestion des sites dunaires, inscrits Natura 2000, sera renforcée notamment à travers le projet LIFE + « FLANDRE », développé avec les partenaires belges.

L'accès aux sites et le développement des pratiques touristiques sont partie intégrante du projet et doivent s'articuler au mieux avec le maintien des richesses naturelles des sites. Dans ce cadre, le Département pourra travailler sur la question de l'hébergement touristique et le renforcement de la gestion des itinéraires de randonnée.

Un des volets clés du projet est la mise en valeur des sites de mémoire et l'organisation d'une interprétation autour du tourisme de guerre. Une complémentarité des réflexions menées par les villes de Leffrinckoucke et Zuydcoote dans ce domaine sera recherchée et pourrait se traduire par une participation exceptionnelle du Département dans l'élaboration d'une stratégie globale de mise en valeur du patrimoine et des vestiges liés à la guerre.

Parmi les premiers projets structurants à faire émerger, la Véloroute et l'opération de requalification de la ferme Nord seront les points d'appui pour démarrer la mise en valeur de ce secteur.

Préservation des milieux naturels

Accueil touristique et maîtrise des flux sur le site

Interprétation historique, patrimoine

et mémoire

Aménagements structurants

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à associer le Département à tous les groupes de travail technique et comités de pilotage relatifs à l'Opération Grand Site dunes de Flandre
- **Le Département s'engage à** participer à ces instances et à poursuivre la mission de préservation des espaces dunaires de l'est-dunkerquois initiée depuis 40 ans.
- Les partenaires s'engagent à mener une réflexion collective sur l'organisation des pratiques de loisirs mais aussi de maîtrise des flux sur les sites sensibles. Ils s'engagent à coordonner leurs actions en matière de signalétique.
- **Le Département s'engage à** accompagner les projets d'hébergement mais aussi d'équipements touristiques.

Les partenaires s'engagent à avoir une approche complémentaire dans la mise en valeur du patrimoine historique lié au site.

Le Département s'engage à accompagner les projets d'interprétation en fonction de leur degré de maturité et pourrait initier à titre exceptionnel une étude globale de stratégie de valorisation du patrimoine lié à la guerre.

Le Département s'engage à tout mettre en œuvre avec les Directions concernées (Environnement, Voirie, Tourisme, Culture...) pour aboutir à des aménagements intégrés dans le cadre du Grand Site des dunes de Flandre.

ACTIO	NS ET PAR	TENARIATS		
	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Études préalables à l'Opération Grand Site	FM.029.001	Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre	Financement d'une étude	+++
Concertation et Promotion autour de la démarche Grand Site	FM.029.002	Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre	Partenariat technique	++
Gestion des sites Nature 2000 de l'arrondissement de Dunkerque (dunes flamandes) et de la Réserve Naturelle Nationale de la dune Marchand	FM.029.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Mise en œuvre du Projet Life + Nature FLANDRE : Flemish And North Dunes Restoration	FM.029.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Gestion des dunes flamandes, propriété du Conservatoire du littoral (ENS)	FM.029.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Création d'un espace de stationnement à proximité de la dune Marchand	FM.029.006	Commune de Zuydcoote	Appui technique via l'ingénierie départementale	+
Développement maîtrisé des sports de nature	FM.029.007	Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre	Partenariat technique	++
Accompagnement à la libellisation Gîte Panda du domaine des dunes de Flandre	FM.029.008	Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre	Soutien à l'investissement	++
Étude pour la création d'un centre d'interprétation des conflits du XX ^e siècle	FM.029.009	Commune de Leffrinckoucke	Financement d'une étude	++
Mise en sécurité et valorisation de la batterie de Zuydcoote	FM.029.010	Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre	Soutien à l'investissement	++
Espace culturel sur le site de la ferme Nord à Zuydcoote	FM.029.011	Commune de Zuydcoote	Partenariat technique	+++
Requalification de la Ferme Nord à Zuvdcoote	FM.029.012	Communauté Urbaine	Maîtrise d'ouvrage	+++

Requalification de la Ferme Nord à Zuydcoote

RÉSULTATS ATTENDUS

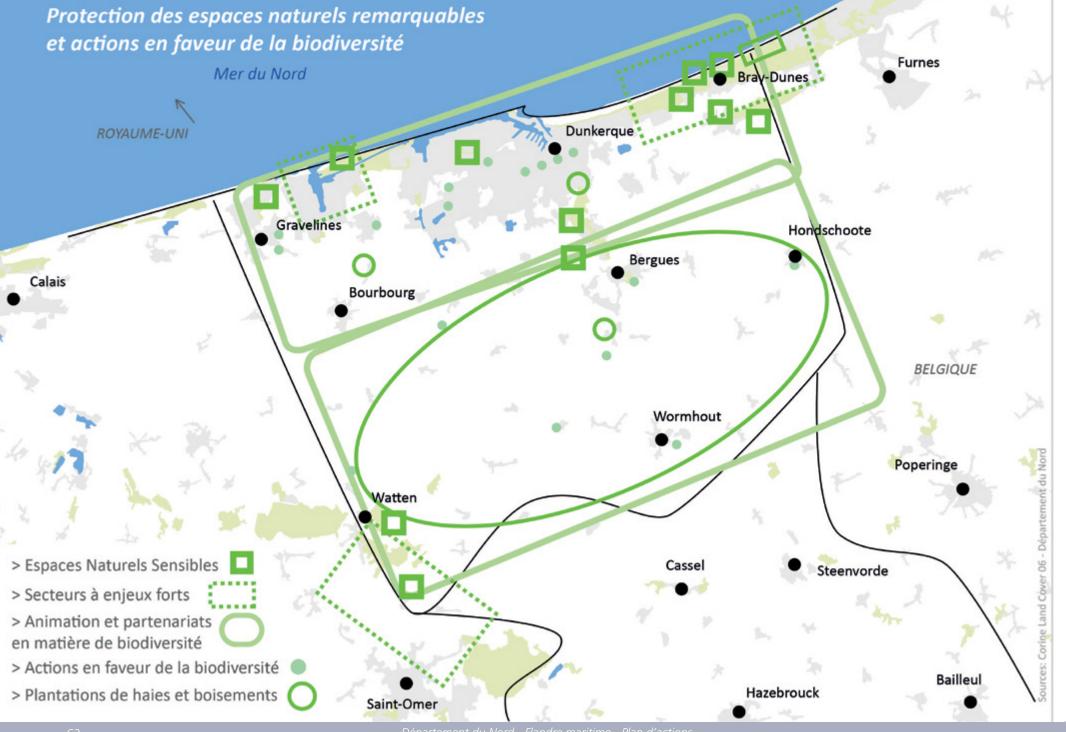
- Description controlle entre le Département, le SIDF, le CPIE, la CUD, la Région et le Conservatoire du littoral dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Grand Site Dunes de Flandre
- Poursuite et amélioration de la gestion des dunes flamandes (Dewulf, Marchand, Perroquet, Fossile) en vue de leur protection, du maintien et du développement des habitats naturels, de la faune et de la flore présentes sur les sites
- Meilleure connaissance quantitative et qualitative de la fréquentation des sites dunaires, du patrimoine paysager, culturel et historique des Dunes de Flandre
- Amélioration de l'accueil du public sur les sites dunaires tout en participant à la réduction des impacts négatifs sur les milieux
- Amélioration et diversification de l'offre de sports de nature sur le territoire
- Réalisation d'hébergement de qualité, exemplaire en matière de développement durable
- Mise en valeur coordonnée du patrimoine lié à la guerre

Lien avec d'autres projets :

- → Protection et aménagements des Espaces Naturels Sensibles remarquables
- → Développement des coopérations et sensibilisation des habitants autour des politiques et connaissances naturalistes
- → Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti

du Département

de Dunkerque



Site de l'Abbaye de Watten et ses alentours : vers un pôle patrimonial et naturel structurant

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

ENJEU 13 : positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Le site de la montagne de Watten est un ancien site fortifié classé, situé au cœur d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et à proximité immédiate d'un Espace Naturel Sensible géré par le Département du Nord. Ce belvédère naturel offre un panorama remarquable sur les paysages des Flandres mais aussi des marais de l'audomarois, très proches. Il comprend les vestiges d'une abbaye, d'un ancien fort et d'un moulin. Ce site remarquable, tant par son patrimoine naturel qu'historique, fait l'objet d'une réflexion globale de valorisation touristique. L'avancée du projet se heurte à des problématiques de sécurité autour du Lac Bleu et à un blocage des aménagements lié à des questions foncières.

Afin de le faire aboutir et l'inscrire dans une dynamique globale, le Département souhaite accompagner la commune dans ses démarches d'aménagement qualitatif du site mais aussi par une action forte sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Lac Bleu et des confins du Bois Royal. Sont en effet prévus des travaux d'amélioration de la qualité écologique et paysagère de ces sites mais aussi des aménagements pour l'interprétation et l'accueil du public. Le travail sur la liaison avec les chemins de randonnée à proximité sera aussi envisagé.

Liens avec d'autres projets :

- → Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti
- → Évolution de l'offre de randonnée et coordination à l'échelle des Flandre maritime et intérieure
- → Protection et aménagement des espaces naturels sensibles remarquables

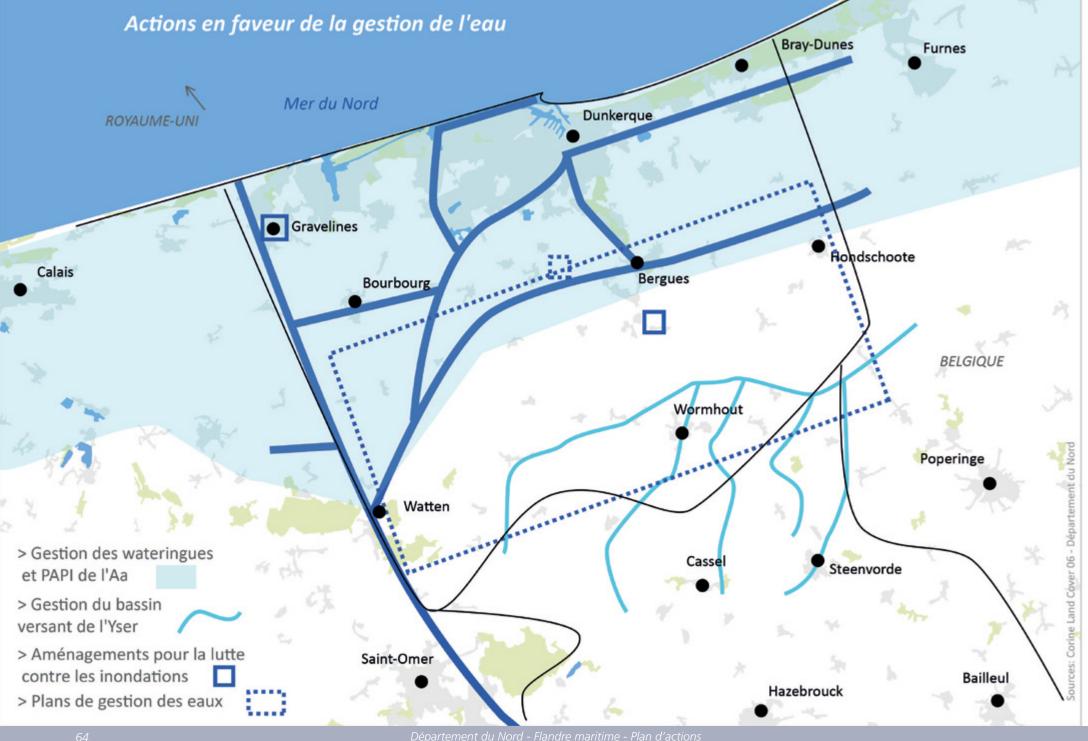
ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- La commune de Watten s'engage à remplir toutes les conditions de passage en commission des sites pour pouvoir réaliser les aménagements et à se mobiliser rapidement sur le projet pour pouvoir bénéficier des fonds européens programmés dans le cadre du projet interreg IV des 2 mers.
- ▶ Le Département s'engage à accompagner techniquement les démarches de la commune et à envisager un phasage des aménagements afin d'aider la commune à bénéficier des fonds européens programmés dans le cadre du projet interreg IV des 2 mers. Il s'engage également à réaliser les aménagements nécessaires à la protection et mise en valeur du site ENS du Lac Bleu et des confins du Bois Royal et d'apporter son expertise en matière de randonnée.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement du site de l'abbaye	FM.030.001	Commune de Watten	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du site du lac bleu et des confins du Bois Royal à Watten	FM.030.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

- Mise en valeur du site de la montagne de Watten
- Protection et mise en valeur et en accessibilité des sites du Lac Bleu et des confins du Bois Royal





Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

Préservation du territoire des Wateringues contre les risques d'inondation

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 8 : Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

Le territoire des wateringues est aujourd'hui soumis à trois principaux risques liés à l'eau : l'inondation par ruissellement agricole, l'inondation liée aux difficultés d'évacuation des eaux intérieures à la mer et les risques liés à l'aléa de submersion marine. Pour ce risque, la vraisemblable remontée du niveau de la mer rend aujourd'hui cette question particulièrement préoccupante et appelle une réflexion globale pour protéger les activités et les populations du polder.

Depuis 1977, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ont créé l'Institution interdépartementale des wateringues (IIW) afin de gérer au mieux la question de l'évacuation des eaux intérieures vers la mer. Depuis ils apportent de façon inconditionnelle leur soutien à cet outil structurant pour le territoire qui doit être repensé.

Depuis 2009, des groupes de travail, associant tous les partenaires locaux concernés et l'État, se sont en effet réunis à de nombreuses reprises pour faire émerger une nouvelle gouvernance et un nouveau financement de l'institution interdépartementale des Wateringues. La création d'un syndicat mixte ouvert et d'une taxe « grands ouvrages » devraient répondre à cet enjeu.

Par ailleurs, le projet de PAPI (Plans d'Actions pour la Protection contre les Inondations) 2013-2014, déposé par le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (SMCO) a pour objectif de réaliser des études préalables à la définition d'un programme d'action global de lutte contre les inondations du territoire.

Le PAPI de préfiguration est pressenti pour être le cadre des investigations nécessaires à l'élaboration du programme futur de l'Institution.

La CUD s'est par ailleurs investie pour définir une stratégie de lutte contre les inondations et a engagé une démarche de schéma des eaux pluviales sur son territoire. Plus généralement, elle réfléchit aux impacts des risques naturels et industriels sur l'aménagement du territoire. En termes d'investissement, le Département du Nord s'investira particulièrement par la modernisation du Port de Gravelines pour faciliter les écoulements intérieurs à la mer et améliorer la franchissabilité piscicole.

Soutien à l'Institution Interdépartementale des Wateringues et participation à la mise en place du futur syndicat mixte ouvert L'Institution interdépartementale des Wateringues se mobilise pour pérenniser et fiabiliser les grands ouvrages d'évacuation des crues ; elle développe de nouveaux outils pour optimiser la gestion des eaux et améliorer sa réactivité en période de crise, en partenariat avec les collectivités.

▶ Le Département s'engage à poursuivre le financement de l'Institution et à participer à la mise en place d'un syndicat mixte ouvert chargé de la gestion des grands ouvrages d'évacuation , de la coordination des acteurs et de l'amélioration de la connaissance. Il s'engage à mobiliser les fonds européens et les financements dans le cadre du futur Contrat de plan.

Mise en œuvre du PAPI du Delta de l'Aa et gestion globale des risques ▶ Le SMCO et la CUD s'engagent à associer le Département dans la mise en place de leur démarche. Les études du PAPI devront répondre aux objectifs de la Directive Inondation avec un accent particulier sur la prévention du risque : limitation des ruissellements en amont, adaptation des règles d'urbanisme, sensibilisation des habitants et des élus à la culture du risque.

▶ Le Département s'engage à apporter son accompagnement technique et financier aux actions qui découleront du PAPI, en particulier via le soutien apporté à l'IIW et aux territoires ruraux. Il incitera ces derniers à s'engager dans des démarches de mise en œuvre de schéma des eaux pluviales.

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Fonctionnement annuel de l'Institution interdépartementale des Wateringues	FM.031.001	Institution inter- départementale des Wateringues	Soutien au fonctionnement	+++
Programme de réhabilitation et de modernisation des ouvrages de l'IIW	FM.031.002	Institution Inter- départementale des Wateringues	Soutien à l'investissement	+++
Travaux d'entretien et de modernisation du port de Gravelines	FM.031.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

D	EC		CATS	: A1		IIC
- 6		UL) <i>F</i> A I	V L	

- ▶ Pérennisation du fonctionnement de l'Institution et modernisation de ses modalités d'intervention
- Partenariat sur le devenir de l'Institution
- ▶ Modernisation des infrastructures du port de Gravelines

PAPI d'intention du bassin versant du SAGE Delta de l'Aa	FM.031.004	Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Financement d'une étude	++
Participation au PAPI du bassin versant du SAGE Delta de l'Aa	FM.031.005	Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Soutien à l'investissement	++
Partenariat avec la CUD pour la mise en cohérence des actions à mener afin de définir une stratégie territorialisée de gestion du risque	FM.031.006	Communauté Urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	++

- Définition de manière partenariale des actions à engager afin d'assurer la résilience du territoire face au risque d'inondation
- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires
- Mise en œuvre des aménagements pour limiter les risques d'inondations sur le territoire.

Lien avec d'autres projets :

→ Mise en place d'une gestion intégrée des eaux

Mise en place d'une gestion intégrée des eaux

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 8 : Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

Le territoire de Flandre Maritime est particulièrement concerné par des problématiques liées à la gestion des eaux : ruissellement agricole dans le secteur des monts, difficulté d'évacuer l'eau vers la mer dans le territoire des Wateringues et forte dégradation de la qualité des eaux superficielles.

La nécessité d'améliorer la gestion des eaux répond à des enjeux importants :

- → protéger les biens et les personnes présents sur le territoire contre les inondations.
- → maintenir une qualité des eaux de baignades littorales,
- → améliorer la qualité des eaux superficielles de l'Yser utilisées pour la production d'eau potable en Belgique,
- → répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'eau et reprise dans le SDAGE et les SAGE du Delta de l'Aa et de l'Yser.

La sensibilisation du monde agricole aux problématiques de ruissellement et l'aménagement de zone d'expansion des crues sur le territoire sont un premier niveau de réponses à ces enjeux.

De façon plus générale, la mise en place de plans de gestion des eaux pluviales permettent d'aborder conjointement les risques d'inondations et les réseaux d'assainissement à l'échelle des bassins versants, en proposant une vision globale du territoire. C'est pourquoi les démarches portées par les communes ou les intercommunalités dans ce domaine seront soutenues par le Département.

En complément, la poursuite des efforts d'assainissement nécessaires à l'épuration des eaux domestiques sera soutenue à travers les projets menés de façon pluriannuelle par des acteurs comme la Régie Noréade, le SIVOM de Bourbourg-Gravelines, la Communauté urbaine de Dunkerque et la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Les territoires s'engagent à mener des démarches globales. concertées et intégrées avec : **Lutte contre** • une approche à l'échelle du bassin versant. l'érosion des sols et le ruissellement • la prise en compte des impacts quantitatifs (lutte contre les inondations, renouvellement de la ressource) et qualitatif (lutte contre la pollution, renaturation des milieux). • la mise en œuvre d'actions préventives (prise en compte dans l'aménagement du territoire des problématiques liées à l'eau, la gestion des modes d'occupation des sols, la sensibilisation des habitants et des élus). • la concertation de l'ensemble des acteurs impliqués (agriculteurs, Mise en œuvre des schémas pluviaux gestionnaire d'assainissement, sections des wateringues). respectant les principes de la gestion intégrée **Le Département s'engage à** apporter son accompagnement technique et financier et à mobiliser, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'ensemble des outils de la politique de • financement des études préalables de schéma de gestion des eaux pluviales, • mobilisation de son partenariat avec la Chambre d'Agriculture de région afin de faciliter la mise en œuvre d'aménagements anti-érosifs (haie, fascines, bandes enherbées), **Poursuite des efforts** en termes d'assainissement • financement des travaux de lutte contre les inondations (zone d'expansion de crue notamment), • financement des travaux d'assainissement et d'épuration des communes rurales dans le cadre des enveloppes budgétaires affectées.

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Lutte contre le ruissellement et l'érosion en zone agricole	FM.032.001	USAN et autres collectivités	Soutien à l'investissement	+++
Travaux de lutte contre les inondations : aménagement d'une Zone d'expansion des crues	FM.032.002	CC des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement	+

Réalisation d'un schéma global de gestion des eaux pluviales sur le territoire de la CC des Hauts de Flandre	FM.032.003	CC des Hauts de Flandre	Financement d'une étude	++
Réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales	FM.032.004	Commune de Steene	Soutien à l'investissement	+++

Mise en œuvre de l'assainissement collectif	FM.032.005	Collectivités du territoire de Flandre Maritime	Soutien à l'investissement en lien avec l'Agence de l'eau	+++	
---------------------------------------------------	------------	----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	-----	--

RÉSULTATS ATTENDUS

- Définition de manière partenariale des actions à engager afin d'assurer la gestion des eaux pluviales
- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires
- Mettre l'eau au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisation
- Atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau en matière de qualité des eaux (améliorer la collecte et le traitement des eaux usées, lutter contre l'érosion des sols)
- Préservation de la biodiversité et des zones humides par la mise en œuvre d'aménagement (haie, bandes enherbées, noues, fascines) s'intégrant dans la Trame Verte et Bleue,
- Prévention des inondations par coulée boueuse
- ▶ Amélioration des systèmes d'assainissement

Lien avec d'autres projets :

- → Préservation du territoire des wateringues contre les risques d'inondation
- → Mise en œuvre du SAGE de l'Yser
- → Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité
- → Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité

Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser



PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 8 : Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

Le territoire de l'Yser est particulièrement concerné par les enjeux suivant :

- → inondations par ruissellement et par débordement du cours d'eau,
- → qualité des eaux superficielles utilisées en Belgique pour produire l'eau potable,
- → respect de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et atteinte du « bon état écologique » des cours d'eau.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yser est en cours d'élaboration. Il fixe les objectifs de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et établira un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau.

L'USAN qui en assure l'animation porte un ensemble de démarche visant à répondre aux enjeux du SAGE :

- → une opération ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau) menée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- → un plan d'entretien pluriannuel du cours d'eau comprenant :
 - les travaux d'entretien annuel permettant à la rivière d'assurer ses fonctions hydrauliques en prévention des inondations,
 - les travaux nécessaires à la renaturation du cours d'eau : protection de berges, rétablissement d'un lit d'étiage, rétablissement de la continuité écologique et du dynamisme de l'écoulement. Le territoire de l'Yser projette le reméandrage de la rivière en amont de la frontière avec la Belgique.
- → une démarche de lutte contre le ruissellement agricole et urbain et une incitation forte pour la réalisation des études de schéma des eaux pluviales.
- → un projet de Plans d'Actions pour la Protection contre les Inondations (PAPI) comportant notamment les projets de zone d'expansion de crue.

Le SAGE entreprend également des actions de communication afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux de la préservation de l'eau et de la rivière.

Partenariat autour du SAGE de l'Yser et sensibilisation sur l'eau **L'USAN s'engage à** associer le Département aux réflexions du SAGE, notamment lors des études préalables à la définition des plans de gestion ou d'actions de lutte contre les inondations.

Le Département participera activement aux actions menées par le SAGE et relaiera auprès de l'ensemble de ses services, les dispositions et orientations décidées au sein du SAGE. Il participera au projet pédagogique du SAGE.

Amélioration de la qualité des eaux et entretien de l'Yser

▶ Le Département s'engage à apporter son accompagnement technique et financier aux actions de lutte contre les inondations et de renaturation des milieux aquatiques en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Lutte contre les inondations

Les partenaires s'engagent à mener des projets de lutte contre les inondations de façon compatible voire complémentaire aux actions définies dans les plans de gestion.

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Participation au SAGE de l'Yser	FIFM.002	USAN	Partenariat technique	+++

Maintien des fonctionnalités hydrauliques et écologiques des cours d'eau du territoire	FIFM.003	USAN	Soutien à l'investissement	+++
Participation à la mise en œuvre du plan de gestion écologique de l'Yser et de ses affluents	FIFM.004	USAN	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Appropriation par tous des dispositions du SAGE (riverains, scolaires, habitants mais également services du Département)
- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires
- Prise en compte systématique de l'eau au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisation
- Définition, de manière partenariale, des actions à engager afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau
- Préservation de la biodiversité et des zones humides
- ▶ Amélioration de la qualité des eaux et de la dynamique écologique de l'Yser
- Prévention des inondations par une surveillance et un entretien régulier des cours d'eau
- Définition et mise en œuvre de manière partenariale des actions à engager afin d'assurer la résilience du territoire face au risque d'inondation

Lien avec d'autres projets :

→ Mise en place d'une gestion intégrée des eaux



ENJEU 9

Poursuivre le renouvelement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Mise aux normes des déchetteries sur le secteur périurbain

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Le Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) adopté en novembre 2011 par le Département, fixe des objectifs ambitieux pour réduire la quantité de déchets à traiter.

Suite à un audit des déchetteries réalisé par l'ADEME et le Département du Nord en 2010, la politique du Département a été actualisée afin d'accompagner au mieux les collectivités pour la création, la reconstruction et la mise en conformité de leurs déchetteries.

Les Flandres disposent actuellement d'un parc de 19 déchetteries nécessitant un certain nombre de réaménagements. Ces travaux de mise en conformité permettront aux déchetteries de récupérer plus de catégories de déchets en d'en augmenter le tri et la valorisation. Ils contribueront également à éviter les dépôts sauvages et à améliorer la sécurité des usagers et des agents sur les sites existants.

Le territoire du dunkerquois n'est aujourd'hui pas prioritaire en termes d'accompagnement à l'échelle du Département. Seront plus particulièrement accompagnés à l'échelle de la Flandre Maritime, les projets de mise en conformité de Bierne, Wormhout et Hondschoote, ainsi que l'extension de la déchetterie de Bierne dans la seconde partie du contrat de territoire.

Lien avec d'autres projets :

→ Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale

ENGAGEMENTS RÉCIPROOUES

- **Le Département s'engage à** accompagner financièrement les collectivités pour la création, la reconstruction et la mise en conformité de leurs déchetteries, sous réserve de répondre aux 27 critères d'éligibilité définis dans la cadre de la politique départementale.
- **L'ADEME peut apporter une aide technique et financière aux** collectivités pour la rénovation des déchetteries selon ses dispositifs et modalités d'aide en vigueur.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Agrandissement de la déchetterie de Bierne	FM.034.001	SM SIROM Flandre Nord	Soutien à l'investissement	+
Mise en conformité des déchetteries de Wormhout, de Bierne, de Hondschoote	FM.034.002	SM SIROM Flandre Nord	Soutien à l'investissement	+



- Mises aux normes et uniformisation du parc de déchetteries
- Augmentation de la sécurité des sites
- Diminution des dépôts sauvages
- Augmentation du tri et de la valorisation des déchets

Modernisation des équipements d'incendie et de secours de la Flandre Maritime

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

Le SDIS du Nord est un établissement public administratif chargé de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il gère ainsi les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation. Le SDIS inscrit ainsi son action dans les politiques publiques relatives à la sécurité.

Le SDIS du Nord est chargé de veiller à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile. Il assure dans ce cadre des missions de prévention sur les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings, ainsi que des industries classées pour la protection de l'environnement. Il évalue également la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours. En outre, et afin de déterminer les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels, le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) a été actualisé en 2012.

C'est sur le site CREANOR, à Coudekerque-Branche, qu'est implanté le siège du groupement territorial n°1, chargé de la coordination des centres d'incendie et de secours (CIS) sur l'arrondissement de Dunkerque. Sur le secteur de Flandre Maritime, les CIS à Hondschoote, à Fort-Mardyck et du centre de la vallée de l'Yser à Bollezeele ont fait l'objet d'une reconstruction. De gros travaux de rénovation dans les centres de secours à Malo-les-Bains, Bray-Dunes, Rosendaël, Bambecque et Watten ont par ailleurs été réalisés. Enfin, le CIS de Gravelines a fait l'objet d'une importante remise à niveau.

Dans les prochaines années, d'importants travaux sont envisagés sur le CIS à Loon-Plage. Par ailleurs, le siège du groupement territorial n°1, intégrant l'unité de soutien logistique Dunkerque (chargée de l'entretien des bâtiments et des matériels) et le CIS Dunkerque, sera déplacé sur un terrain situé à Teteghem le plus rapidement possible. A Bergues, le CIS doit également être relocalisé sur un autre site de la commune, en lien avec le nouveau collège.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Département et le SDIS du Nord s'engagent à permettre l'accès aux secours aux Nordistes en moins de 15 minutes après appel sur tout le territoire du Département.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Reconstruction du CIS Bergues	FM.035.001	SDIS	Convention	+++
Construction du CIS de Dunkerque et siège du Groupement 1 à Téteghem (CIS et USL)	FM.035.002	SDIS	Convention	++



- Modernisation des équipements d'incendie et de secours
- ▶ Meilleures conditions de vie et de travail pour les sapeurs-pompiers

Accompagnement des démarches environnementales menées par les entreprises du territoire



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Afin de mieux répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, les entreprises s'engagent progressivement dans des démarches

de développement durable afin que les questions environnementales et économiques puissent coexister. L'association ECOPAL expérimente, depuis

plus de 12 ans, la mise en œuvre de l'écologie industrielle auprès des entreprises des bassins d'emploi de Flandre et s'attache à répondre aux besoins des

entreprises et travailler en synergie avec des experts (collectivités territoriales, services de l'Etat, prestataires, etc...).

Pour ECOPAL, il s'agit aujourd'hui de :

- → Démocratiser la thématique de la « biodiversité » dans les entreprises en officialisant son groupe de travail (RioTInto, ArcelorMittal, ADS, Lyonnaise des Eaux, GrD, etc.),
- → Porter la démarche d'écologie Industrielle et territoriale via un important travail d'animation,
- → Accompagner les entreprises à réduire leur impact sur les gaz à effet de serre, sur les volets transport et énergétique,
- → Sensibiliser sur les enjeux du réseau d'eau industrielle et des recyclages de l'eau en entreprise.

Liens avec d'autres projets :

→ Construction de l'Institut de Recherche en Environnement Industriel

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- L'association ECOPAL s'engage à poursuivre ses actions en faveur de l'écologie industrielle.
- **Le Département s'engage à** soutenir l'association ECOPAL. Les projets soutenus feront l'objet d'un cadencement et d'une priorisation négociés entre les partenaires.

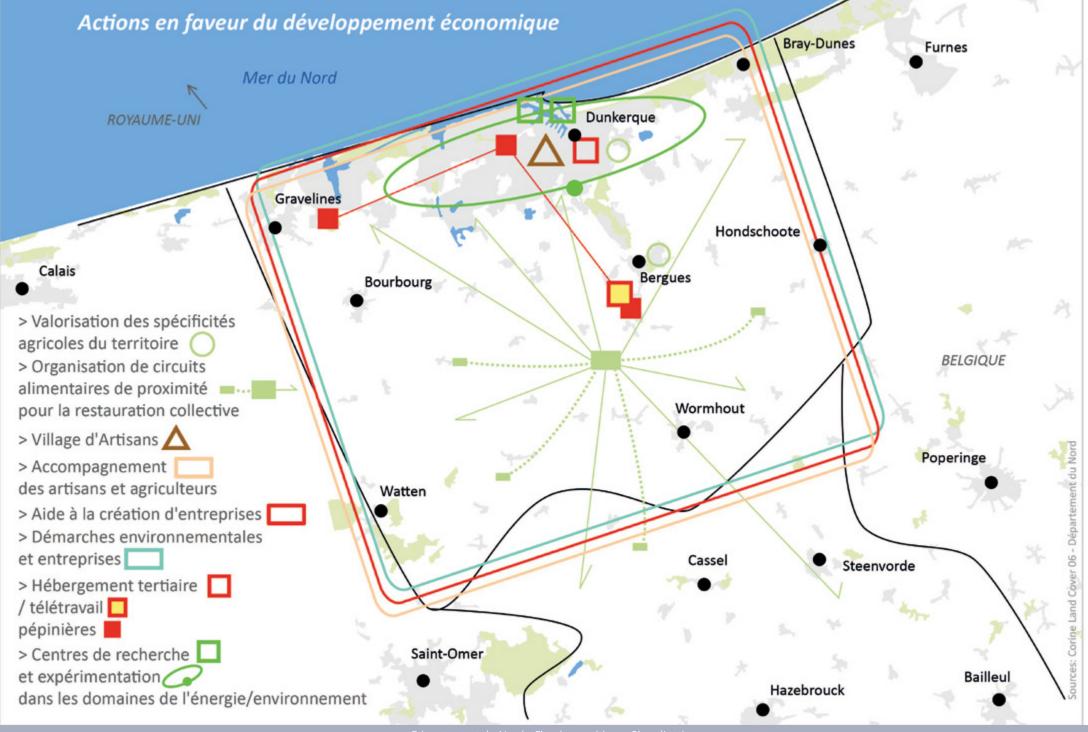


ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projet « Biodiversité quotidienne »	FIFM.006	ECOPAL	Convention	+++
Projet « Essaimage »	FIFM.007	ECOPAL	Convention	+++
Projet « Bas Carbone »	FIFM.008	ECOPAL	Convention	+++
Projet « Recyclage de l'eau »	FIFM.009	ECOPAL	Convention	+++



- ▶ Encouragement des efforts locaux en matière de développement durable
- Poursuite du développement des synergies entre l'association et les industries (outils et diagnostics inter-entreprises).
- Aide aux industries et entreprises à s'investir dans une démarche environnementale ou de développement durable.





ENJEU 10 Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Structuration des circuits alimentaires de proximité et de qualité

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

La Flandre maritime présente une agriculture dynamique avec un bon potentiel de diversification. Elle se caractérise par un territoire à la fois très urbain et rural, propice au développement de circuits alimentaires de proximité.

Ce développement est un moyen de diversifier l'activité agricole et d'en valoriser les productions biologiques ou conventionnelles, tout en développant des synergies entre les différents acteurs du territoire. Il est donc nécessaire d'encourager les actions de sensibilisation et de promotion de vente à la ferme, de mise en place de formes collectives de vente de produits engagées par le Pays des Moulins de Flandre ainsi que par la Chambre d'Agriculture de région Nord – Pas-de-Calais.

De plus en plus de collectivités souhaitent favoriser ces circuits alimentaires de proximité pour l'approvisionnement des restaurations collectives (Loon-Plage, Grande Synthe,...).

Cette convergence d'intérêt doit se traduire par un élargissement du partenariat déjà engagé par le Pays, la Chambre d'agriculture et la Communauté urbaine de Dunkerque. Celui-ci vise à structurer les échanges entre agriculteurs du territoire et la restauration collective, par la concrétisation d'une filière alimentaire complète de qualité. Dans ce projet global, à l'échelle de la Flandre Maritime, voire de l'arrondissement de Dunkerque, le partenariat avec les artisans sera recherché. Des réflexions seront menées sur la nécessité d'outils de transformation et les investissements éventuels à supporter pour structurer cette filière, auxquels le Département pourra contribuer de façon expérimentale.

L'expérimentation autour de l'approvisionnement de proximité et des achats groupés pour les collèges de Flandre, menée dans le cadre de l'« Assiette durable » du Département du Nord, viendra alimenter cette réflexion.

Le soutien aux démarches valorisant la qualité des productions locales (filières de qualité, agriculture biologique) participera à cette stratégie globale.

Promotion
des circuits alimentaires
de proximité

Mise en place de filières alimentaires

de proximité pour

la restauration collective

Soutien aux démarches de qualité

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ La Chambre d'agriculture de région et le Pays des Moulins de Flandres s'engagent à poursuivre leurs actions d'accompagnement, de promotion et de mise en réseau des acteurs participant aux circuits alimentaires de proximité
- **Le Département s'engage à** accompagner les initiatives et à poursuivre son soutien à la Chambre d'agriculture pour mener ses actions.
- ▶ Les acteurs du territoire s'engagent à poursuivre leurs actions de structuration d'un approvisionnement de proximité et de qualité dans la restauration collective et à mener une réflexion territoriale favorable aux différentes synergies (mutualisation des commandes, structuration de l'offre en produits, intégration des communes intéressées dans la réflexion et des acteurs de Flandre Intérieure...). Ils s'engagent également à associer la Chambre des métiers et de l'artisanat dans la réflexion sur la transformation des productions.
- **Le Département s'engage à** apporter son expertise liée à son expérimentation d'achats groupés, menée dans le cadre de l' »Assiette Durable ». Il s'engage également à participer financièrement à une étude de faisabilité sur les investissements nécessaires à la structuration de ces projets, voire à leur financement à titre expérimental.
- ▶ Les partenaires s'engagent à mettre en place des filières de proximité de qualité.
- **Le Département accompagnera ces initiatives concourant** à la qualité des produits et à la promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

ACTIONS ET PARTENARIATS

		Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
	Promotion des circuits alimentaires de proximité agricoles : émergence de circuits courts	FM.037.001	Chambre d'Agriculture Région Nord – Pas-de-Calais	Convention	+++
	Appui à la valorisation des productions agricoles du territoire	FM.037.002	Pays des Moulins de Flandre	Partenariat technique	+++

Développement de l'approvisionnement de proximité de la restauration collective	FM.037.003	Pays des Moulins de Flandre, Communauté Urbaine de Dunkerque et Chambre d'Agriculture Région Nord – Pas-de-Calais	Financement d'une étude et soutien à l'investissement à titre expérimental	++
------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	----

Développer et promouvoir les filières viandes de qualité : Porcs des Hauts Pays, Poulets des hauts Pays, Agn'Haut Pays	FM.037.004	Association régionale pour la valorisation des filières Viandes artisanales de qualité des Hauts Pays	Partenariat technique	++
Valorisation du fromage de Bergues	FM.037.005	Association Fromage de Bergues tradition	Convention	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Poursuite de la valorisation des filières agricoles locales et des ventes en circuit de proximité à destination des consommateurs (guide,)
- Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de forme de commercialisation collective : émergence de projet, études de faisabilité, investissements collectifs, ...

- Coordination des initiatives à partir de la réflexion initiée par la Pays des Moulins de Flandre, la CUD et la Chambre d'agriculture
- Poursuite de la sensibilisation des collectivités et des agriculteurs
- Développement des circuits d'approvisionnements agricoles locaux et plus grande coordination territoriale
- Développement du taux d'introduction des produits agricoles locaux dans les différentes restaurations collectives
- Promotion d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et participant à l'identité paysagère du territoire
- Identification des investissements et besoins de fonctionnement nécessaires à l'établissement de ces circuits
- Accompagnement des initiatives valorisant la qualité des produits et promotion de ces démarches

Lien avec d'autres projets :

- → Actions en faveur d'une agriculture solidaire et dynamique
- → Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire
- → Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal

Actions en faveur une agriculture dynamique et solidaire

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

L'agriculture en Flandre maritime est dynamique et nécessite une main d'œuvre importante, parfois difficile à recruter. Ces besoins en main d'œuvre saisonnière et permanente sont souvent méconnus des chercheurs d'emplois et des acteurs locaux de l'emploi. Les exploitants agricoles des Flandres se sont organisés et ont créé un groupement d'employeurs permettant d'avoir des salariés en commun. Cette structure emploie plus de 60 salariés avec une grande diversité d'emplois et connait à ce jour des difficultés pour recruter des candidats.

Il s'agira de pérenniser l'action de ce groupement mais aussi d'assurer, via les actions de la Chambre d'agriculture, une promotion des métiers de l'agriculture auprès des différents publics ciblés (demandeurs d'emplois, jeunes en formation...), une plus grande connaissance des besoins en main d'œuvre salariée des exploitations agricoles du territoire et une mise en réseau des acteurs de l'emploi avec le monde agricole.

Le maintien de ce dynamisme agricole passe aussi par l'accompagnement des jeunes exploitants. Afin de prévenir des difficultés rencontrées dans les premières années de la création d'exploitations agricoles et de les accompagner, ARCADE souhaite sensibiliser les agriculteurs en cours d'installation.

L'accompagnement au quotidien des agriculteurs en situation fragile en partenariat avec le Département sera poursuivi sur le territoire des Flandres, en lien avec l'action sociale départementale et les autres organismes agricoles partenaires.

Lien avec d'autres projets :

- → Développement d'une agriculture durable
- → Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire
- → Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ La Chambre d'Agriculture de région Nord Pas-de-Calais et le Groupement d'employeurs des Flandres s'engagent à mettre en place, en partenariat, une promotion des métiers et de l'emploi agricole, en associant les acteurs de l'emploi du territoire. Les différents partenaires s'engagent à mener une réflexion au sujet des emplois d'avenir en agriculture et à faire le lien avec la Région Nord Pas-de-Calais sur les aspects formations.
- ▶ ARCADE s'engage à valoriser le partenariat existant avec le Département pour mener à bien ces actions d'accompagnement des agriculteurs en difficulté et de prévention.
- ▶ Le Département s'engage à poursuivre son soutien à la Chambre d'Agriculture de région pour mener ces actions et à mettre en relation ses publics cibles (allocataires du RSA, jeunes en formation, collégiens, ...).
 Il s'engage à soutenir ARCADE dans ces actions.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Promotion et développement de l'emploi agricole	FM.038.001	Chambre d'Agriculture Région Nord – Pas-de-Calais	Convention	++
Développement de l'emploi agricole en Flandre maritime	FM.038.002	Groupement d'employeurs des Flandres	Soutien au fonctionnement	++
Sensibilisation et prévention aux difficultés des entreprises (Agriculteurs et artisans)	FM.038.003	Association ARCADE	Convention	++

- Meilleure connaissance des métiers de l'agriculture et des possibilités de recrutement
- Mise en réseau du monde agricole et des acteurs de l'emploi locaux
- Amélioration de l'embauche, de la qualification et de la gestion de la main d'œuvre salariée
- Sensibilisation des porteurs de projet en amont de la création d'activités, en lien avec les centres de formation, les écoles agricoles, la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers et de l'artisanat
- Amélioration des conditions d'accès aux outils informatiques pour les agriculteurs

Développement d'une agriculture durable

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Le monde agricole est un acteur à part entière dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité et de la réalisation des trames vertes et bleues qu'il faut accompagner. Les plantations de haies et d'arbres d'alignement dans le cadre de la politique départementale en faveur du boisement concourent à ce renforcement des continuités écologiques et à la lutte contre l'érosion des sols. Le développement de l'agriculture biologique et des pratiques respectueuses de l'environnement sont à encourager. Dans le domaine des économies d'énergie et de productions d'énergies alternatives, les exploitants agricoles peuvent également être porteurs de projets innovants et exemplaires.

Sur ces deux sujets, la Chambre d'agriculture de région joue un rôle de partenaire privilégié pour faire le lien avec les acteurs de l'aménagement du territoire et assurer une forme de pédagogie dans la mise en œuvre des trames vertes et bleues. Dans le domaine de l'énergie, elle pourra aider les porteurs de projets à mener une réflexion adaptée à leurs besoins pour faire émerger des réalisations concrètes.

Sur le secteur littoral, la zone horticole et maraîchère de Rosendaël est un territoire unique d'un point de vue agricole, inséré dans un milieu urbain dense. Les difficultés économiques et de reprises qui touchent les maraîchers amènent la ville de Dunkerque à avoir une approche intégrée de ce territoire pour se doter d'une stratégie à la fois de maintien de l'activité agricole, de valorisation environnementale et paysagère et d'usage de loisirs. Le Département et la Chambre d'agriculture se mobiliseront pour accompagner cette réflexion collective.

Liens avec d'autres projets :

→ Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ La Chambre d'agriculture de région Nord Pas-de-Calais s'engage à accompagner les collectivités et les agriculteurs dans la prise en compte de la trame verte en milieu agricole en concertation avec les acteurs de territoire
- La Chambre d'agriculture de région Nord Pas-de-Calais s'engage à sensibiliser d'une part, les agriculteurs aux économies d'énergie et à la production d'énergie renouvelable et d'autre part, les collectivités sur des projets alliant production d'énergie et agriculture
- ▶ La ville de Dunkerque s'engage à réfléchir en concertation avec les acteurs agricoles sur le devenir de la zone maraîchère et horticole de Rosendaël, à associer les services départementaux le plus en amont de la réflexion
- Le Département s'engage à apporter son soutien la chambre d'agriculture dans le cadre de leur convention de partenariat
- **Le Département s'engage à** accompagner la ville de Dunkerque techniquement et financièrement pour la réalisation de l'étude sur la zone horticole de Rosendaël

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Accompagnement de la trame verte et bleue (PLU, mesures contractuelles,	FM.039.001	Chambre d'Agriculture Région Nord-Pas de Calais	Convention	++
Economie et production d'énergie	FM.039.002	Chambre d'Agriculture Région Nord – Pas de Calais	Convention	+++
Etude socio-économique pour le devenir de la zone horticole et maraichère de Dunkerque/Rosendaël	FM.039.003	Commune de Dunkerque	Financement d'une étude	++
Agriculture biologique	FM.039.004	Les Jardins du Cygne	Convention	+

- Promotion d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et participant à l'identité paysagère du territoire
- Maintien et renforcement de la biodiversité en zone agricole
- Maintien d'une zone agricole maraichère et horticole caractéristique du territoire, poumon vert de la ville de Dunkerque
- ▶ Promotion d'une gestion économe des énergies
- Densibilisation des agriculteurs et des collectivités à la production d'énergie à la ferme

Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10: Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

À travers un partenariat actif avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région, le Département contribue à l'essor de l'artisanat, tant au niveau de la création d'entreprises qu'en amont, par la sensibilisation aux métiers.

Avec un plus de 3700 entreprises artisanales, l'arrondissement de Dunkerque participe au dynamisme de ce secteur d'activité qui représente 70 000 salariés à l'échelle régionale.

Le territoire souffrant toutefois d'une densité relativement faible, il doit davantage être soutenu et promu.

En ce sens, des actions sont proposées à plusieurs niveaux. La mise en place d'une offre immobilière destinée aux artisans permettra de compléter l'offre d'hébergement et de développer des entreprises artisanales, notamment de petite taille. Le projet déposé par la Communauté urbaine de Dunkerque sur Dunkerque/Petite-Synthe sera soutenu s'il est labellisé.

L'artisanat se reconnaît dans de nombreuses valeurs de l'économie solidaire par sa proximité facilitant le lien social, le rôle primordial de l'individu et de son savoir-faire et la création d'emplois pérennes et non délocalisables. Il parait donc cohérent d'accompagner les proiets d'artisanat vers de nouvelles formes d'organisation, notamment en coopératives.

Enfin, il est nécessaire de veiller aux artisans connaissant des difficultés. Les actions développées par l'association ARCADE et l'aide proposée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat doivent être poursuivies.

d'artisans

Réalisation d'un village

Créer des liens entre artisanat et économie sociale et solidaire

> Soutenir les artisans en difficulté

ENGAGEMENTS RÉCIPROOUES

- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Communauté **urbaine de Dunkerque s'engagent à** poursuivre leurs réflexions et l'aménagement d'un Village d'Artisans conforme au label régional.
- **Le Département s'engage à** étudier le financement de l'immobilier locatif « multi-occupants » qui pourrait émerger sur le futur village d'artisans.
- **Le Département s'engage à** soutenir la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, dans sa démarche de sensibilisation des artisans à l'intérêt de s'organiser en coopérative. Il s'engage également à mettre en place des partenariats entre les têtes de Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour étudier ensemble les possibilités de labellisation.
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'engage à réaliser une plaquette de communication à destination des artisans, et à organiser des réunions d'information.
- **Le Département s'engage à** soutenir l'association Arcade pour sa mission d'accompagnement des artisans en difficulté, et également d'abonder le fonds d'actions sociales de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- L'association ARCADE s'engage à tenter de répondre aux besoins des artisans présentant des difficultés sur le territoire.
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'engage à soutenir financièrement les artisans en cas de graves difficultés sociales.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement d'un Village d'Artisans	FM.040.001	Communauté Urbaine de Dunkerque / Chambre de Métiers et de l'artisanat de Région	Soutien à l'investissement	+++

Sensibiliser et encourager les artisans au regroupement sous forme de coopérative	FM.040.002	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Convention	+++
Economie sociale et solidaire et artisanat	FM.040.003	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Convention	++
Mise en place d'un label « entreprise Eco-responsable »	FM.040.004	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Appui technique via un tiers	++

Aide sociale aux artisans	FM.040.005	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Convention	+++
Sensibilisation et prévention aux difficultés des entreprises	FM.040.006	Association ARCADE	Convention	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Définition d'un programme immobilier labellisé « Village d'Artisans »
- ▶ Renforcement de l'offre d'hébergement des activités artisanales

- Diversification de l'offre artisanale sur le territoire, en mutualisant certains services
- ▶ Travail sur l'image de l'artisanat sur le territoire, en tant qu'acteur d'une économie de proximité et répondant aux valeurs solidaires
- ▶ Accompagnement de la Chambre des Métiers et de l'artisanat pour l'aider à mettre en place un label éco responsable

- ▶ Soutien des artisans en difficulté
- Mise en œuvre d'un dispositif apportant une réponse adaptée aux besoins

Lien avec d'autres projets :

- → Ouverture et ancrage des collèges dans le projet du territoire
- → Actions en faveur d'une agriculture solidaire et dynamique

Développement de l'hébergement des entreprises tertiaires et accompagnement des créateurs d'entreprises

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

La volonté de changement d'image du Dunkerquois, territoire reconnu pour son potentiel industriel, mais encore peu identifié par les entreprises tertiaires à la recherche d'une nouvelle implantation (voire par les créateurs), se heurte au déficit d'une offre immobilière tertiaire de qualité. Aussi, l'émergence d'une offre tertiaire locative est nécessaire à la diversification du tissu économique local. Le programme « Toile et bâches » de Dunkerque /Petite-Synthe sera donc soutenu.

Dans le domaine de la création d'entreprises, la Ruche d'entreprises de Saint-Pol-Sur-Mer s'affirme comme un partenaire important du tissu économique local, par sa capacité à accompagner des projets d'entreprises à potentiel de création d'emplois et de croissance, ainsi que par sa contribution à la stratégie économique locale. Pour compléter cette offre et travailler en synergie, il est proposé à la ville de Gravelines et à la Communauté de communes des Hauts de Flandre de participer à leur réflexion sur l'implantation de pépinières, pour envisager une cohérence territoriale.

En complément de l'offre immobilière, l'accompagnement des porteurs de projets tout au long de leur développement est aujourd'hui réalisé à travers une intervention partenariale et contractualisée dans le cadre du PRCTE (Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises) - Je crée en Nord Pas-de-Calais. Dans ce cadre, des opérateurs locaux poursuivront leurs actions sur le territoire.

Diversifier les outils d'hébergement tertiaires du territoire

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **La Communauté urbaine de Dunkerque s'engage à** poursuivre l'opération tertiaire « Toiles et bâches »
- **Le Département s'engage à** financer cette opération, comme convenu dans la délibération départementale adoptée en décembre 2012.

Mettre en synergie les outils de création d'entreprises

- ▶ La Ruche s'engage à accompagner les entreprises de croissance en création et en développement
- **La Ruche s'engage à** contribuer à la stratégie économique territoriale et à accompagner les projets en fonction de ses capacités et compétences
- **Le Département s'engage à** soutenir la Ruche de Saint-Polsur-Mer dans le cadre de ses missions

Accompagner
les porteurs de projets
à toutes les étapes
de leur développement



Le Département s'engage à soutenir ces deux structures dans le cadre du PRCTE

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Programme tertiaire Toiles et Bâches	FM.041.001	Communauté urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++

Ruche d'entreprises de Saint-Pol-sur-Mer	FM.041.002	Réseau des Ruches	Soutien au fonctionnement	+++
Etude d'opportunité et réalisation d'une pépinière d'entreprises	FM.041.003	Commune de Gravelines	Partenariat technique	+
Ruche d'entreprises	FM.041.004	CC des Hauts de Flandre	Partenariat technique	+

•	Accueil, accompagnement des créateurs repreneurs d'entreprise et suivi des entreprises créées	FM.041.005	BGE Flandre Création	Convention	+++
	Accompagnement spécifique des femmes dans la création d'entreprises	FM.041.006	BGE Flandre Création	Convention	+++
	Couveuse d'entreprises	FM.041.007	BGE Flandre Création	Convention	+++
	Favoriser la création et la reprise d'entreprise sur le bassin d'emploi de Dunkerque	FM.041.008	Initiative Flandre	Convention	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Livraison, courant 2014, d'un bâtiment tertiaire locatif répondant aux attentes des entreprises qui souhaitent s'implanter sur le Dunkerquois
- Accompagnement d'entreprises de croissance c'est-à-dire à potentiel de création d'emplois ou d'innovation sur le territoire du Dunkerquois (Ruche de Saint-Pol-Sur-Mer)
- Contribution à la stratégie économique locale (Ruche de Saint-Pol-Sur-Mer)
- Partenariat technique et relationnel pour les nouveaux projets de pépinières afin de construire une offre cohérente pour le territoire
- Accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises, notamment allocataires du RSA
- ▶ Soutien à la pérennité des entreprises nouvellement créées
- ▶ Hausse de l'entrepreneuriat féminin en Flandre Maritime

Lien avec d'autres projets :

- → Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal
- → Expérimentation du télétravail en secteur périurbain

Expérimentation du télétravail en secteur périurbain



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Le Département soutient à la fois la création d'entreprises et l'innovation et mène des réflexions sur l'attractivité des territoires. Les « tiers-lieux » (télé-centres, espaces de coworking...) répondent à ces 3 objectifs. Ils permettent de stimuler l'envie d'entreprendre des porteurs de projets, de créer des synergies et des échanges, sources d'inventivité, entre les différents « télétravailleurs » et de répondre à la problématique de perte d'attractivité de certains territoires, notamment ruraux ou périurbains. Par ailleurs, ces projets sont, au regard de leur impact sur la limitation des déplacements professionnels, écologiquement vertueux et répondent pleinement aux objectifs du Département en matière de développement durable.

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre s'est déjà lancée dans une expérimentation de centre de télétravail au sein des locaux de l'intercommunalité afin de tester les conditions de réussite d'un projet plus global. Il sera important d'accompagner cette réflexion pour voir comment envisager un soutien financier à l'aménagement d'un centre de télétravail à plus large échelle, à titre expérimental. Ces réflexions bénéficieront également à la Communauté de communes de Flandre Intérieure, pour laquelle il est prévu de mener une étude de faisabilité dans un second temps, afin de mesurer la pertinence d'un tel outil à l'échelon intercommunal.

Pour une bonne réussite de ces projets, il est important de veiller à la qualité de la desserte Internet des territoires susceptibles de mener de tels projets et de travailler avec :

- → l'ARACT Nord Pas-de-Calais (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) missionnée par la Région pour aider au développement du télétravail,
- → les consulaires et les grandes entreprises pour promouvoir l'offre de ces espaces de télétravail.
- → les structures d'accompagnement à la création d'entreprises afin qu'elles sensibilisent les porteurs de projets, qu'elles accompagnent à ces solutions d'espaces de travail partagés.

Liens avec d'autres projets :

- → Développement de l'hébergement d'entreprises tertiaires et accompagnement des créateurs d'entreprises
- → Adaptation de la desserte en transports en commun du territoire périurbain

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les partenaires s'engagent à** travailler conjointement avec les acteurs précités afin de permettre l'émergence de solutions pérennes, raisonnablement dimensionnées, capables de répondre aux attentes des télétravailleurs potentiellement intéressés et respectueuses des principes du développement durable. Ils s'engagent également à apporter leur concours à cette expérimentation et à son évaluation.
- ▶ Le Département s'engage à apporter aux collectivités qui portent de tels projets son expertise et à les mettre en relation avec un tissu d'acteurs spécialistes des tiers-lieux (l'Association Nord Internet Solidaire ANIS, notamment). L'aménagement des espaces pourra, sur étude des projets, faire l'objet d'un soutien financier départemental.

ACTIONS ET PARTENARIATS Participation Code **Porteur / Pilote** envisagée du **Priorité** action Département Étude de faisabilité pour CC de Partenariat + l'installation FI.042.001 Flandre Intérieure technique d'un centre de télétravail Soutien à CC des Hauts de ++ Centre de télétravail FM.042.001 l'investissement à Flandre titre expérimental

- Diversification des outils d'hébergement d'entreprises
- ▶ Expérimentation collective de l'outil mis en place par la CC des Hauts de Flandre pour envisager un outil calibré à l'échelle du territoire
- Réflexion sur l'opportunité de développer un autre centre sur le territoire de la CC de Flandre Intérieure

Émergence d'un pôle énergétique innovant

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Le territoire dunkerquois a en partie axé sa stratégie de diversification économique sur la filière « énergie ». « Dunkerque pôle d'excellence régional Energie 2020 », arrivée du terminal méthanier, accueil régulier des Assises Nationales de l'Energie à Dunkerque, sont autant de témoins de cette ambition. La présence de l'Université du Littoral Côte d'Opale est par ailleurs un atout pour positionner le Dunkerquois sur des projets de recherche développement ancrés sur le territoire et à développer un savoir faire local reconnu.

Parmi les différents projets portés par la Communauté Urbaine, le soutien à la construction des locaux et de la Plateforme technique de l'Institut technologique du Froid (INNOCOLD) participera au développement d'un pôle énergétique spécialisé sur la technologie du froid, en lien avec l'arrivée du terminal méthanier.

L'incubateur Energie Industrie, développé dans le cadre plus global d'un Technopôle Energie Industrie, a pour but de favoriser l'accueil et la création d'entreprises innovantes en leur faisant bénéficier d'installations spécifiques au secteur de l'énergie.

Enfin, le projet GRHYD, développé en partenariat avec GDF Suez, vise à utiliser des énergies basées sur l'hydrogène à des fins domestiques. L'expérimentation sur le réseau de Bus de Dunkerque ainsi que sur un quartier d'habitat de Cappelle-la-Grande servira à éprouver des technologies nouvelles, à la pointe de l'innovation.

Liens avec d'autres projets :

- Accompagnement des démarches environnementales menées par les entreprises du territoire
- → Construction de l'Institut de Recherche en Environnement Industriel

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les partenaires s'engagent à :

- → réaliser des études programmatiques et de faisabilité concernant la réalisation d'une plate forme technologique et de locaux dans le cadre du projet Innocold, et à associer les services du Département dès l'élaboration du cahier des charges de ces études ;
- → assurer une maîtrise d'ouvrage publique d'une part du projet GRHYD ;
- → mettre en place des partenariats avec les acteurs de l'innovation et associer les services du Conseil général à la démarche ;
- → mettre en œuvre et évaluer une démarche concourant à l'insertion sociale et professionnelle.
- ▶ Le Département s'engage à favoriser les actions en faveur de la filière « énergie » en lien avec ses politiques d'aménagement et de développement. Un partenariat technique actif sera mis en œuvre afin de concourir à la réussite des projets. Des liens avec les acteurs économiques intervenant dans ce domaine seront activés.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
INNOCOLD, institut technologique du froid	FM.043.001	Communauté urbaine de Dunkerque	Financement d'une étude	++
Incubateur énergie et industrie	FM.043.002	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	+
Gestion des réseaux par injection d'hydrogène pour décarbonner les énergies - GRHYD -	FM.043.003	Communauté urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement à titre expérimental	++

- ▶ Émergence d'un Technopole Energie Industrie complet au rayonnement international
- Diversification économique du territoire
- Création d'entreprises et d'un savoir faire local innovants et reproductibles

Construction de l'Institut de Recherche en Environnement Industriel

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Dans le cadre de la stratégie de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour devenir un pôle de référence en environnement industriel, la construction du laboratoire central de l'institut de Recherche en Environnement Industriel (IRENI) permettra de fédérer en un seul lieu les travaux de recherche du groupement d'intérêt scientifique. En effet, l'IRENI fédère, sur un même site d'étude, les travaux portant sur trois axes : la qualité de l'air, les impacts sanitaires induits et les impacts socio-économiques et juridiques, en mobilisant conjointement recherche scientifique et technique mais aussi sciences humaines, médicales et sociales.

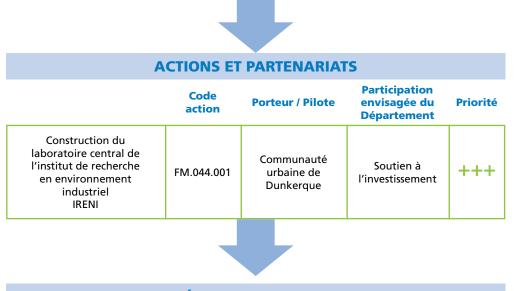
La construction du laboratoire central de l'IRENI permettra aussi au territoire de se doter d'équipements lourds de recherche, d'accueillir des chercheurs reconnus et spécialisés dans ce domaine d'étude et de conforter localement un pôle de recherche développement au rayonnement large.

Liens avec d'autres projets :

- → Émergence d'un pôle énergétique innovant
- → Accompagnement des démarches environnementales menées par les entreprises du territoire

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **La Communauté Urbaine de Dunkerque s'engage à** favoriser les démarches engagées par l'IRENI, à valoriser son action et son rayonnement à une échelle la plus large possible et à mettre en œuvre dans la construction une démarche de développement durable et des clauses sociales.
- ▶ Le Département s'engage à accompagner financièrement la construction du laboratoire central de l'IRENI.



- Création d'un pôle de référence dans le domaine de l'environnement industriel
- Diversification économique du Dunkerquois
- Création de compétences et savoir faire locaux reconnus
- Accueil de chercheurs
- Développement de l'attractivité du territoire



ENJEU 11 Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

Amélioration des liens entre l'insertion sociale et l'insertion professionnelle

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

Au travers de la Commission Territoriale d'Insertion de Flandre Maritime, le Département développe localement des stratégies assorties du financement de nombreuses actions pour favoriser l'insertion des publics en difficultés. Le Plan Départemental d'Insertion doit être suivi d'une stratégie opérationnelle locale qui aboutira à la signature d'un Plan Local Départemental d'Insertion (PLDI). Le PLDI du territoire de la Flandre Maritime représente un budget en 2013 de 1 518 225 € pour un financement de 52 actions se répartissant comme suit :

- → Au titre de l'intervention sociale globale : 5 actions,
- → Au titre de l'intervention sociale spécifique : 18 actions,
- → Au titre de l'intervention sociale locale : 29 actions.

En Flandre Maritime, plusieurs projets concernant le développement social local et l'éducation à la consommation permettront un accompagnement spécifique pour répondre aux enjeux du territoire. Le projet porté par Atouts ville permettra de créer des réseaux d'échange et une éducation sur les modes de consommation à destination de tous les publics. Les actions portées sur le secteur est de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre et à Rexpoëde s'appuient sur l'accompagnement de personnes en insertion pour développer une série de projets participant au développement social et aux liens entre les habitants du territoire.

Au-delà de l'accompagnement en insertion sociale, le Département souhaite favoriser les liens entre insertion sociale et professionnelle, avec notamment l'action spécifique sur l'accès à la formation qui devrait faciliter l'offre de parcours complets d'insertion pour les publics bénéficiaires du RSA ou jeunes issues de l'Aide Sociale à l'Enfance.

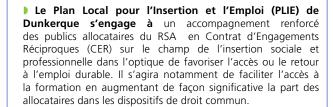
En complément, la mise en place d'un partenariat autour de l'observatoire de l'emploi et des compétences permettra de partager les priorités en matière de formation pour anticiper les besoins en main d'œuvre du territoire, et donc les filières possibles d'insertion par l'emploi. Enfin, la plateforme de coordination qui sera développée sur Petite-Synthe devrait garantir une gestion optimisée et décloisonnée des parcours d'insertion.

Initier du développement social local et créer des liens sociaux

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à valoriser les pratiques d'échanges, de savoirs, envers les publics les plus défavorisés. Ils s'engagent également à encourager et soutenir le développement des comportements solidaires et éco-citoyens mais aussi les initiatives dans le champ de l'économie non marchande (vestiaire social, atelier de cuisine économique, ...).
- **Le Département s'engage à** accompagner ses partenaires dans le champ de l'économie sociale et solidaire et du développement social local en les associant au diagnostic partagé des besoins.

Favoriser les passerelles entre insertion sociale, emploi et formation



L'activité du PLIE s'exerce essentiellement sur le territoire communautaire à l'exception de convention partenariale spécifique.

ACTIONS ET PARTENARIATS

		Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
	Ateliers sur la consommation et les comportements écocitoyens	FM.045.001	Centre Social de Rexpoëde	Soutien au fonctionnement	+++
	Développement Social Local autour de Jardins sur le secteur est de la CC des Hauts de Flandre	FM.045.002	Initiatives rurales	Soutien au fonctionnement	+++
	Développement d'activités non marchandes	FM.045.003	Association Atouts ville	Soutien au fonctionnement	+++

Le dispositif 3XL, une expérience réussie de territorialisation des politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion	FM.045.004	Entreprendre Ensemble	Partenariat technique	+++
Accès à la formation permanente des publics en insertion sociale et professionnelle	FM.045.005	Entreprendre Ensemble	Soutien au fonctionnement	+++
Liens référents RSA – conseillers PLIE : plate forme insertion sur le quartier de Petite-Synthe	FM.045.006	Entreprendre Ensemble	Partenariat technique	+++
Observatoire et gestion prévisionnelle territoriale de l'emploi et des compétences	FM.045.007	Entreprendre Ensemble	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Développement des liens sociaux : liens intergénérationnels, réseaux d'échange locaux
- ▶ Sensibilisation aux modes de consommation responsables
- Amélioration de l'insertion sociale des publics les plus en difficulté
- Dobjectifs chiffrés dans les conventions du PLDI

- Décloisonnement entre insertion sociale, insertion professionnelle et formation
- Anticipation des évolutions du marché de l'emploi
- Développement d'une offre d'insertion adaptée aux publics les plus fragiles sur une échelle intercommunale
- Dobjectifs chiffrés tenant compte des résultats acquis précédemment en matière de formation professionnelle

Liens avec d'autres projets :

- → Création d'un chantier Ecole à taille réelle sur le site de l'ancienne raffinerie Total
- → Expérimentation d'une plateforme ESS-IAE à l'échelle de la Communauté de communes des Hauts de Flandre

Création d'un chantier école à taille réelle sur le site de l'ancienne raffinerie Total

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Suite à la fermeture de la raffinerie des Flandres à Dunkerque, l'entreprise TOTAL a mis à disposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Côte d'Opale une partie du site pour mettre en place un Chantier Ecole à Taille Réelle (CETR). Ce projet permet de dispenser des formations à haut niveau de technicité et de développer des formations comportementales (sécurité et santé des salariés) sur un site SEVESO. La CCI Côte d'Opale souhaite aujourd'hui élargir le projet pour que le Chantier Ecole devienne un outil de formation reconnu.

Le grand carénage qui allongera la durée de vie de la centrale nucléaire de Gravelines à 60 ans, constitue une perspective importante d'emplois. Il justifie la mobilisation générale à développer autour de cet outil qui permettra une adéquation entre la formation/qualification des professionnels et le marché de l'emploi de la Flandre Maritime.

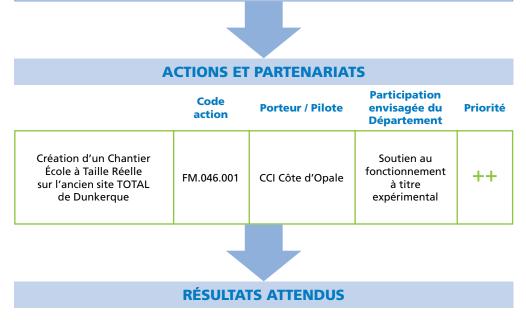
Si la Région demeure le chef de file de la formation professionnelle, le Département souhaite s'inscrire dans la démarche, de façon expérimentale, afin que les bénéficiaires du RSA profitent de ce projet.

Liens avec d'autres projets :

→ Amélioration des liens entre l'insertion sociale et l'insertion professionnelle

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les partenaires s'engagent à** réaffirmer l'accompagnement de ce projet autour de la Région Nord Pas de Calais et de l'Etat, chefs de file dans le domaine de la formation. Ils envisageront dans une seconde phase de permettre aux publics en insertion de bénéficier de formations sur le CETR et d'ouvrir ainsi la possibilité à ce public de participer aux futurs grands chantiers du Dunkerquois.
- **Le Département s'engage à** apporter son soutien au projet porté par la CCI de la Côte d'Opale. Ce soutien à titre expérimental est conditionné par les publics ciblés (intégration des publics en insertion) et en fonction du résultat des débats qui auront lieu avec l'Etat et la Région sur ce projet.



- Meilleure adéquation entre la qualification des professionnels au futur marché de l'emploi
- Prise en compte du public en insertion dans le projet porté par la CCI et la Région

Expérimentation d'une plateforme ESS-IAE à l'échelle de la Communauté de communes des Hauts de Flandre

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Enjeu 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est une des sources importantes de créations d'emploi. À l'échelle départementale, l'APES (Acteurs Pour une Economie Solidaire du Nord Pas de Calais) et la CRESS (Chambre Régionale Economie Sociale et Solidaire) jouent le rôle de têtes de réseaux afin de promouvoir et de structurer l'ESS. Elles déclinent leurs actions localement via des conseils de développement. Ces structures doivent être mieux identifiées pour renforcer les articulations entre acteurs qui souhaitent investir ce champ économique.

Sur le secteur rural de Flandre Maritime, les acteurs locaux de l'insertion par l'activité économique et les intercommunalités souhaitent aujourd'hui développer des coopérations plus fines dans ce domaine pour créer une réelle dynamique locale permettant la création et la promotion de parcours complets d'insertion professionnelle. Le croisement avec les enjeux identifiés dans le PLDE (Plan Local de Développement Economique) porté par la Pays de Moulins de Flandre et les partenaires du littoral permettrait de développer des actions concrètes de partenariat sur certains secteurs économiques et publics plus ciblés : artisanat, emploi des femmes, BTP, circuits alimentaires de proximité.

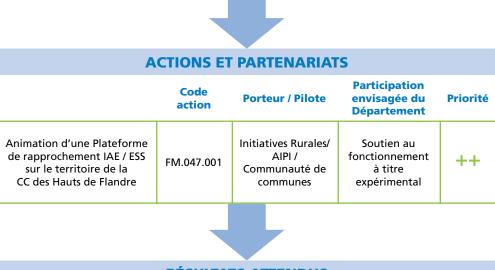
Dans le contexte de refonte des intercommunalités et au vu du partenariat original de cette action de développement local, le Département propose de la soutenir à titre expérimental.

Liens avec d'autres projets :

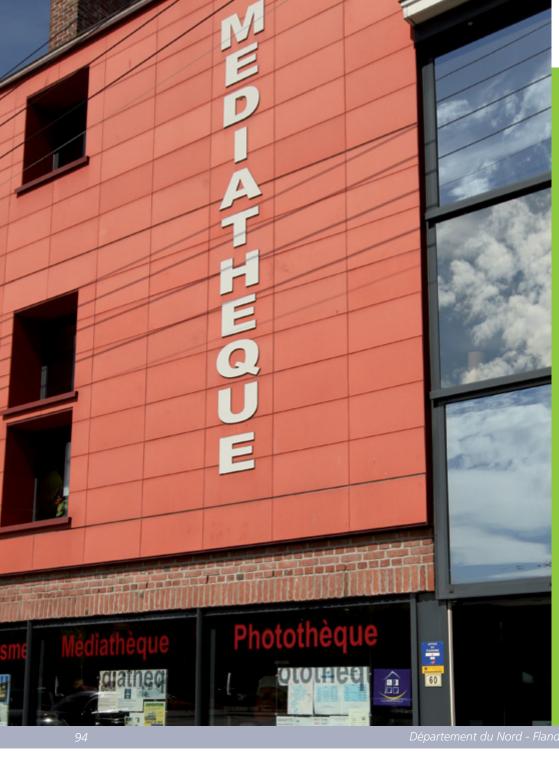
- → Amélioration des liens entre l'insertion sociale et l'insertion professionnelle
- → Création d'un chantier école à taille réelle sur le site de l'ancienne raffinerie Total

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à œuvrer pour le développement de l'Economie Sociale et Solidaire et mieux coordonner leurs interventions. Dans le cadre de la Plateforme ESS initiée par Initiatives Rurales et AIPI, il sera important d'associer tous les acteurs intéressés par la démarche, en particulier le Pays des Moulins de Flandre, le Département du Nord, Entreprendre Ensemble, la Maison de l'Emploi des Flandres, les Chambres consulaires, les têtes de réseau de l'insertion et de l'ESS. Il s'agit surtout de faciliter les sorties des personnes en parcours d'insertion et de répondre aux besoins de recrutement des acteurs de l'économie classique.
- **Le Département s'engage à** faciliter les partenariats et favoriser l'émergence de projets créateurs d'emplois de qualité (CDI et temps de travail supérieur à un mi-temps) pour ceux qui en sont éloignés (allocataires du RSA et jeunes moins de 26 ans).



- Amélioration de la connaissance des actions des têtes de réseaux APES, CRESS et Union Régionale de l'Insertion par l'Activité Economique (URIAE)
- ▶ Appropriation des outils et dispositifs par les acteurs locaux
- Insertion pérenne de personnes éloignées de l'emploi (allocataires du RSA, jeunes, femmes) notamment sur le projet d'initiatives rurales et AIPI



ENJEU 12

Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Projets de développement culturel et médiation culturelle à Rexpoëde

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

La Flandre Maritime se distingue par son dynamisme en matière de pratiques, d'actions culturelles et d'évènements culturells. De nombreux équipements permettent d'offrir une vie culturelle importante, renforçant l'image et l'attractivité du territoire.

Au-delà de son soutien quotidien pour l'aide à la diffusion, le Département souhaite conforter ce dynamisme, tout en favorisant l'accès de tous à la culture, en accompagnant :

- → les acteurs associatifs et la présence d'artistes sur le territoire, notamment via le dispositif des présences artistiques sur le territoire,
- → le réseau de développement culturel en milieu rural porté par le Pays des Moulins de Flandre, sur le secteur de l'Avant Pays,
- → l'expression artistique des habitants et l'enseignement artistique, notamment via des actions de médiation culturelle et d'insertion par la culture.

Sur ce dernier point, le projet de médiation culturelle développé avec le Centre social de Rexpoëde permettra de doter le territoire intercommunal d'un outil complémentaire et original en termes d'insertion sociale. Il sera aussi l'occasion de tisser des liens avec le littoral notamment à travers le REZO (Réseau des acteurs culturels et sociaux au service de la cohésion) porté par la ville de Dunkerque.

Liens avec d'autres projets :

- → Outils culturels structurants pour le territoire urbain et rural
- → Développement de l'offre de lecture publique

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les partenaires s'engagent à** favoriser l'accès de tous les publics aux pratiques et aux évènements culturels en développant des actions de médiations participatives menées par des artistes professionnels.
- **Le Département s'engage à** soutenir les acteurs du territoire, et notamment le réseau de développement culturel en milieu rural porté par le Pays des Moulins de Flandre.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réseau de diffusion culturelle en milieu rural	FM.048.001	Pays des Moulins de Flandre	Soutien au fonctionnement	+++
Médiation culturelle	FM.048.002	Centre social de Rexpoëde/ Département du Nord	Soutien au fonctionnement	+++



- Accès à la culture pour le plus grand nombre
- Mise en place d'un projet culturel de territoire de qualité
- Développement de la culture comme un levier de cohésion sociale
- Maillage du territoire

Outils culturels structurants pour le territoire urbain et rural

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le territoire littoral est bien doté en équipements de diffusion culturelle que le Département a soutenu en investissement : les 4 écluses, le Centre Européen de création pour la Marionnette contemporaine et le théâtre d'objet, le Bateau Feu,...

Dans ce domaine, plusieurs projets portés par des associations mais aussi par l'ancienne Communauté de Communes de la Colme ont été proposés afin de doter le territoire de l'Avant Pays d'un outil de pratique et de diffusion structurant. Afin de faire émerger un outil pertinent à l'échelon intercommunal, mais aussi en lien avec les communes proches de Flandre Intérieure (secteurs de Cassel et de Steenvorde), il est proposé de réfléchir à un projet global. Cela permettrait en effet de dimensionner un projet viable en fonctionnement et capable de proposer une vraie programmation culturelle, en lien avec les actions déjà menées par le Pays des Moulins de Flandre.

Sur le secteur littoral, plusieurs projets de restructuration de pôles de pratique culturelle ont été proposés. Un accompagnement en investissement pourrait être envisagé dans le cadre d'une démarche de Haute Qualité Environnementale pour doter le territoire d'outils modernes.

Sur le territoire de l'Yser, plus spécifiquement, la construction d'un observatoire d'astronomie à Wormhout bénéficiera d'un accompagnement technique par le Département, via le Forum des sciences.

Liens avec d'autres projets :

- → Projets de développement culturel et médiation culturelle à Rexpoëde
- → Actions de promotion de la lecture et du Village du Livre à Esquelbecq
- → Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les partenaires s'engagent à** associer en amont le Département et les usagers lorsqu'ils souhaitent mener ce type de projets. Ils s'engagent à mener des études préalables et à respecter les démarches HQE. Ces études comprendront un programme technique, fonctionnel et environnemental nécessaire à la qualité de leur projet.
- Les partenaires intégreront les principes du développement durable de la réflexion jusqu'à la réalisation de l'opération et s'attacheront à réduire la consommation énergétique du bâtiment, à intégrer celui-ci dans son environnement tant
- urbain, que paysager. Une réflexion en termes de coût global sera recherchée pour s'assurer de la capacité du porteur à faire fonctionner le projet au-delà de sa conception.
- Les partenaires s'engagent également à lier investissement et programmation culturelle dans la construction de leurs projets.
- **Le Département s'engage à** soutenir des équipements culturels de qualité pour les habitants du territoire et à accompagner la réflexion sur le secteur rural en matière de développement culturel.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réflexion afin de doter le secteur rural d'un équipement intercommunal de diffusion culturelle	FIFM.010	CC des Hauts de Flandre en lien avec l'intercommunalité de Flandre Intérieure.	Financement d'une étude	++
Transformation des locaux de l'école Amirauté en école des Beaux - Arts	FM.049.001	Commune associée de Fort- Mardyck	Financement d'une étude	+
Rénovation et extension du lieu musical	FM.049.002	Commune de Grande-Synthe	Financement d'une étude	+
Développer un pôle créatif Conservatoire de musique et d'art dramatique / École supérieure d'Art	FM.049.003	Commune de Dunkerque	Financement d'une étude	+
Réflexion sur le devenir de la Scène Vauban dans le cadre du pôle culturel de l'Arsenal	FM.049.004	Commune de Gravelines	Partenariat technique	+
Construction d'un observatoire d'astronomie	FM.049.005	Association Wormhout Astronomie	Appui technique via l'ingénierie départementale	++

- Création d'un équipement intercommunal de diffusion culturelle dans le secteur périurbain
- ▶ Aide à la rénovation et restructuration des équipements de pratique culturelle sur le territoire littoral

Mise en réseau des musées du territoire



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

L'arrondissement de Dunkerque bénéficie d'un grand nombre de musées et maisons thématiques, qui concourent à la vitalité culturelle et à l'attractivité du territoire. Quatre musées de France sont présents à Cassel, Hazebrouck, Bailleul et Bergues. Néanmoins, les collections très riches de ces musées sont méconnues et mériteraient d'être promues. Il s'agit d'une des spécificités du territoire des Flandres, qui doit concourir à une stratégie touristique plus globale. Le musée de Flandre est un équipement structurant, de rayonnement local mais aussi régional. Il constitue un véritable levier de développement du territoire, qui doit encore être renforcé grâce à une meilleure synergie entre les acteurs culturels, et notamment les musées de France, mais aussi les autres équipements culturels du territoire.

Le renforcement des liens et coopérations entre musées est une demande forte des acteurs du territoire. Plusieurs axes sont à développer dans ce sens :

- → poursuivre les coopérations avec les musées de Flandre occidentale dans la dynamique impulsée par le projet FLAMUSE (Musique au musées,...), via le soutien à la politique culturelle des deux Pavs :
- → soutenir le projet pédagogique de découverte en réseau des musées proposé par l'association « Ensemble c'est toujours mieux » ;
- → mutualiser les moyens et favoriser la mise en place d'un réseau scientifique partagé entre les quatre musées de France du territoire, avec l'appui technique du musée de Flandre. Sur ce dernier point, les projets émergeant de ce partenariat pourraient êtres co-financés de façon expérimentale par le Département.

Le soutien de la candidature des musées du territoire, souvent portés par des bénévoles, pour bénéficier d'un Dispositif Local d'Accompagnement, participera également à leur professionnalisation. La mise en place d'actions touristiques visant à mettre en valeur les musées du territoire au même titre que d'autres équipements doit être recherchée.

Liens avec d'autres projets :

→ Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les différents musées et autres acteurs s'engagent à travailler ensemble de façon plus étroite et à favoriser l'émergence de projets communs en termes de coopération scientifique. Les partenaires s'engagent à imaginer collectivement des actions concrètes de mise en tourisme des musées à l'échelle de l'arrondissement.
- **Le Département s'engage** d'une part à favoriser une plus grande synergie entre les musées du territoire, via l'équipement structurant qu'est le musée de Cassel, et d'autre part à accompagner les initiatives locales qui favorisent une meilleure connaissance et valorisation de cette richesse muséale.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en réseau des musées de France	FIFM.011	4 musées de France	Partenariat technique	++
Le fil d'Ariane des musées de Flandre	FIFM.012	Association « Ensemble c'est toujours mieux »	Soutien au fonctionnement	++

- Mise en réseau et partage scientifique entre les musées du territoire
- Meilleure connaissance des collections et des musées par le public
- Positionnement du musée de Flandre comme locomotive du développement culturel et du développement touristique

Développement de l'offre de lecture publique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le territoire de la Flandre maritime offre à ses habitants un nombre important de bibliothèques, qui fonctionnent en partenariat avec la Médiathèque départementale (MdN). Elles sont gérées par des bibliothécaires bénévoles formé/es, et des professionnel/les. Sur la Communauté urbaine de Dunkerque, les bibliothécaires salariés sont relativement bien représentés.

Les taux de fréquentation (qui correspondent au pourcentage d'inscrits de la population) sont parmi les plus importants du Département tout en demeurant dans la moyenne nationale (18% de la population inscrite). Néanmoins, le travail en réseau intercommunal est aujourd'hui quasi inexistant, malgré la structuration d'un réseau en cours sur le secteur de la Communauté urbaine.

Aujourd'hui, répondre aux nouveaux enjeux d'une lecture publique attractive nécessite la création de réseaux de médiathèques qui fonctionnent sur le principe de :

- → la mutualisation des ressources documentaires et des services accrus envers les populations;
- → la mise en service de sites portails et une offre d'outils numériques;
- → la programmation régulière d'animations envers tous les publics dans les médiathèques et hors des médiathèques,
- → du développement de la professionnalisation des bibliothécaires.

Le Plan de développement de la lecture publique (PDLP) adopté par le Conseil général le 6 mai 2013 met l'accent sur la mise en réseau. Au-delà de janvier 2016, seront uniquement éligibles les projets s'intégrant dans un réseau intercommunal de lecture publique, regroupant des communes jusqu'à 15 000 habitants. Des zones blanches en matière d'équipements structurants ont été repérées (Hondschoote et Watten) et seront particulièrement accompagnées.

Maillage du territoire en équipements de lecture publique Les communes s'engagent à construire des bâtiments réfléchis dans une démarche HQE pour en faire des lieux de vie attractifs. Au-delà de janvier 2016 seront uniquement éligibles les projets s'intégrant dans un réseau intercommunal de lecture publique. Des mutualisations avec d'autres équipements publics ou services, seront encouragés lorsque cela s'avère pertinent (ex : Herzeele, Zuydcoote, West Cappel, Pitgam)

Le Département s'engage à apporter son soutien financier aux projets de construction, d'extension, d'amélioration des bâtiments pour poursuivre le maillage territorial afin de garantir une égalité d'accès de tous les nordistes

Mise en place de sites portails

Les communes et les réseaux de lecture publique s'engagent à renouveler régulièrement les outils nécessaires à la gestion informatisée de leurs équipements et à proposer de nouvelles fonctionnalités et services (accès à Internet, outils numériques, site portail)

Le Département s'engage à apporter son expertise et son soutien, à encourager la mise en réseau informatique des bibliothèques

Mise en réseau des bibliothèques

Les EPCI et les réseaux de bibliothèques s'engagent à réfléchir sur la mutualisation des bibliothèques et des services proposés en lien avec la MdN

Le Département s'engage à favoriser les études visant à la création de réseaux, à les aider à créer des postes de coordinateurs, à soutenir l'acquisition de véhicules

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réhabilitation d'un bâtiment communal en médiathèque	FM.051.001	Commune de Zegerscappel	Soutien à l'investissement	+
Mise en accessibilité de la Médiathèque Municipale	FM.051.002	Commune de Bierne	Financement d'une étude	++
Évolution de la bibliothèque de la commune et transfert de l'accueil PMI	FM.051.003	Commune de Herzeele	Partenariat technique	++
Extension de la bibliothèque municipale en médiathèque	FM.051.004	Commune de Lederzeele	Soutien à l'investissement	+
Construction salle des fêtes, mairie et médiathèque	FM.051.005	Commune de West-Cappel	Soutien à l'investissement	++
Jardin de lecture et accessibilité de la médiathèque	FM.051.006	Commune de Gravelines	Soutien à l'investissement	+
Construction d'une médiathèque	FM.051.007	Commune de Zuydcoote	Soutien à l'investissement	+
Mise en œuvre d'une solution numérique pour la lecture publique	FM.051.008	Communauté urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++

Travaux pour la mise en place du site portail avec gestion informatisée des médiathèques (ou ré informatisation)	FM.051.009	Commune de Bollezeelle	Soutien à l'investissement	+++
	FM.051.010	Commune de Brouckerque	Soutien à l'investissement	+++
	FM.051.011	Commune de Rexpoëde	Soutien à l'investissement	+++
Mise en réseau des bibliothèques et médiathèques de la CC des Hauts de Flandre	FM.051.012	CC des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement	++

Dunkerque

RÉSULTATS ATTENDUS

- Plus d'attractivité des lieux de lecture accessibles à tous les publics
- Plus grande superficie des bibliothèques pour offrir de nouveaux services et toucher de nouveaux publics
- Création de nouvelles médiathèques en mixant les usages pour en faire de véritables pôles locaux de service public

- Plus de bibliothèques avec gestion informatisée
- Création de sites portails

▶ Création des réseaux de lecture publique

Lien avec d'autres projets :

- → Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement
- → Projet culturel global au Mont de Piété de Bergues
- → Actions de promotion de la lecture et du Village du Livre à Esquelbecq
- → Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale

Actions de promotion de la lecture et du Village du Livre à Esquelbecq

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Le concept du Village du Livre propose un modèle original de développement rural et touristique qui a déjà été adopté dans de nombreux pays dont la Belgique et l'Allemagne.

Esquelbecq a souhaité développer ce concept en 2006, en créant l'association « Esquelbecq Village du Livre ». En effet, son patrimoine (« Village Patrimoine », Église Hallekerque, ...) et son cadre de vie concourent à en faire un lieu propice à ce type de démarche. Depuis 2006, des libraires se sont implantées dans la commune, des manifestations littéraires ont été organisées et une Maison du livre est en cours de réalisation. Cette dynamique doit encore être confortée, afin que de nouveaux professionnels du livre viennent s'implanter sur le territoire de la commune et que son rayonnement touristique s'amplifie.

Le Département souhaite l'accompagner, en soutenant les animations culturelles ainsi qu'un projet de musée sur la thématique de l'imprimerie. Ce musée bénéficiera dans un premier temps d'un appui technique du Département, avant d'envisager un accompagnement sur l'investissement, selon la qualité du projet qui sera élaboré. Il devra être réfléchi avec les autres projets de musées et expositions déjà portés par la commune.

Le Département souhaite également poursuivre le partenariat fructueux mis en place sur le secteur urbain littoral, en matière de manifestations littéraires et d'accès à la connaissance. Plus spécifiquement, le Département souhaite, via la Médiathèque Départementale, être associé à l'élaboration du projet de médiathèque-musée porté par la Ville de Dunkerque. Il vise à proposer un outil innovant et hybride d'accès à la culture et au savoir et dont la portée et l'objet doivent encore être précisés.

Liens avec d'autres projets :

- → Développement de l'offre de lecture publique
- → Offre muséale de qualité et coordonnée en Flandre Maritime

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les Villes de Dunkerque et d'Esquelbecq s'engagent à associer le Département à l'élaboration de leurs projets de musées et médiathèque musée.
- La Communauté urbaine de Dunkerque et le Département du Nord s'engagent à poursuivre leur partenariat concernant les animations liées à la lecture.
- Le Département s'engage à accompagner la dynamique de Village du Livre d'Escquelbecq.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en place d'un espace à caractère muséal sur la thématique de l'Imprimerie	FM.052.001	Commune d'Esquelbecq	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++
Animations culturelles « Village du livre »	FM.052.002	Association « Esquelbecq, Village du livre »	Soutien au fonctionnement	+++
Manifestation Bib' Estiv' et Des Récits pour des lanternes	FM.052.003	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	+++
Médiathèque – musée	FM.052.004	Commune de Dunkerque	Partenariat technique	+

- Développement du Village du livre d'Esquelbecq pour qu'il devienne un véritable levier de développement touristique du territoire et au-delà des frontières
- Promotion de la lecture et des métiers du livre
- Conception d'un outil innovant et structurant d'accès à la connaissance à travers la médiathèque-musée de Dunkerque

Promotion de la mémoire du territoire de Flandre Maritime

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le territoire de Flandre Maritime, et plus largement des Flandres, connait une identité forte qui s'exprime notamment par un patrimoine écrit et photographique important, qu'il convient de conserver et de valoriser. Le Département souhaite renforcer son partenariat avec le territoire sur ce sujet, alors qu'il travaille d'ores-et-déjà avec les communes et les intercommunalités sur des projets relatifs au patrimoine écrit et photographique : expositions, publications, conseils pour la conservation et la gestion des archives, etc...

Le projet porté par la Communauté urbaine de Dunkerque à travers le centre de la mémoire urbaine vise à recenser et mettre en ligne des sources documentaires de l'histoire de la Flandre Littorale. Cette valorisation est à destination des amateurs comme du grand public et propose une dimension transfrontalière originale. C'est pourquoi les Archives Départementales souhaitent y travailler en partenariat et l'accompagner à titre de projet innovant et inédit.

Le fonds photographique du centre iconographique de la Flandre est un témoignage unique sur le territoire, conservé à Wormhout en partenariat entre le musée Jeanne Devos (femme photographe du XXème siècle), et la médiathèque de Wormhout. Le projet proposé consiste à numériser les fonds photographiques en vue de les diffuser par technologie web et en mettant au point une consultation des clichés en trois dimensions avec l'Université du Littoral. Au vu de son originalité et de son ambition de valorisation, ce projet sera soutenu en investissement.

Liens avec d'autres projets :

→ Offre muséale de qualité et coordonnée en Flandre Maritime

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à associer les Archives Départementales à leur projet et à respecter les normes et standards en vigueur pour la numérisation et la description des documents écrits et photographiques.
- ▶ Le Centre de la mémoire urbaine d'agglomération de la CUD s'engage à publier, sous format papier et sur Internet, le résultat du travail de recensement des sources de l'histoire du territoire. Le site internet devra offrir un accès libre à ces ressources. Il s'engage à compléter ces publications de manifestations scientifiques liées à la mémoire du territoire.
- **Le Département s'engage à** accompagner ces projets en fonctionnement et en investissement.

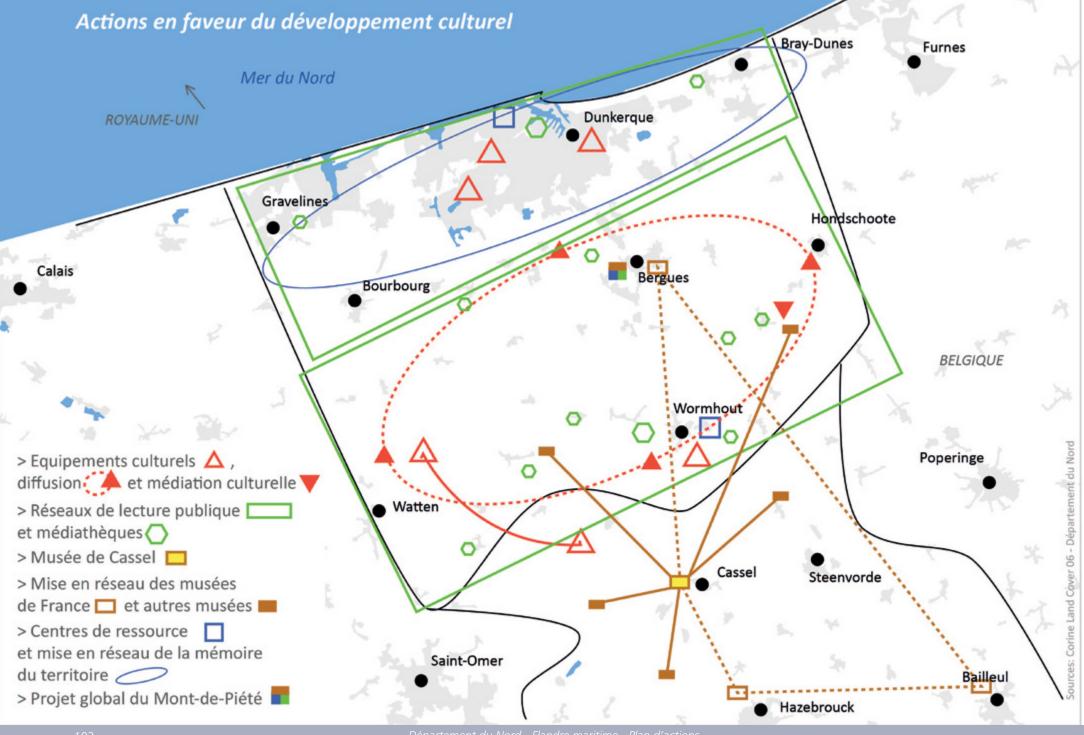


ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Conservation du fonds photo/stéréo du centre iconographique de la Flandre	FM.053.001	Association des Amis de Jeanne Devos et OT de Wormhout	Soutien à l'investissement	+++
Mise en réseau des sources de l'histoire sociale et urbaine du territoire communautaire	FM.053.002	Communauté Urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement à titre expérimental	+++



- Pérennisation de collections remarquables à l'échelle de la Flandre littorale et intérieure
- Valorisation des archives auprès du grand public et mise en réseau des sources disponibles



Projet culturel global au Mont de Piété de Bergues

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le Mont de Piété est un site majeur pour la commune de Bergues. Il héberge notamment le Musée de France. Le bâtiment, classé aux monuments historiques, nécessite une importante rénovation. A cette occasion et dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation globale des équipements publics de la commune, l'opportunité de créer un véritable pôle culturel doit être questionnée.

Le projet est de créer un pôle culturel, incluant musée, archives et médiathèque. En effet, la bibliothèque actuelle de la commune ne dispose pas de locaux adaptés. L'objectif du Département est donc de travailler en priorité sur les volets patrimoine et médiathèque. Des coopérations sont aussi à envisager sur le volet archives avec les services des Archives Départementales.

Le partenariat technique avec les autres musées de France du territoire permettra également de participer au projet global de la commune.

Liens avec d'autres projets :

- → Mise en réseau des musées du territoire
- → Développement de l'offre de lecture publique
- → Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- La commune de Bergues s'engage à associer le Département en amont du projet et à mettre en place une stratégie d'animation culturelle pour faire du Mont-de-Piété un outil structurant pour le territoire. Elle s'engage à mener la réflexion dans le cadre de la future intercommunalité, notamment sur les moyens de fonctionnement d'un tel outil.
- ▶ Le Département s'engage à soutenir ce projet, notamment sur le volet patrimonial et la médiathèque.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'un pôle culturel au sein de l'ancien Mont-de-Piété : volet médiathèque	FM.054.001	Commune de Bergues	Soutien à l'investissement	+
Réparation de la corniche du Mont de Piété	FM.054.002	Commune de Bergues	Soutien à l'investissement	++



- ▶ Mise en place d'un espace culturel global et structurant
- Valorisation d'un site classé, dans le cadre d'un développement touristique global

Structuration et adaptation de l'offre sportive en Flandre Maritime

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12: Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son ravonnement

Si le littoral est globalement bien pourvu en équipements sportifs, des besoins existent sur le reste du territoire.

De nombreux projets de rénovation et de construction sont en cours de réflexion sur le territoire du Pays des Moulins de Flandre.

Dans une logique d'optimisation du maillage territorial, de prise en compte des pratiques, mais aussi de maîtrise des coûts d'investissements et de fonctionnement, ces projets doivent être mieux articulés et hiérarchisés entre eux.

C'est pourquoi le Département souhaite :

- → accompagner, dans un premier temps, des projets considérés comme prioritaires, notamment lorsqu'ils sont mutualisés ou favorisent l'accès à ses publics prioritaires (Personnes handicapées, collégiens) :
- → déterminer quels sont les autres projets à accompagner et les prioriser, parmi les projets inscrits en annexe, après avoir mené une analyse globale des équipements et des besoins, en lien avec les acteurs du territoire.

À long terme, une étude globale devrait être menée par l'Etat et les collectivités territoriales (Région et Conseils généraux). Elle prendra notamment en compte l'offre actuelle en termes d'installations sportives pour définir les besoins prioritaires du territoire selon les pratiques recensées (scolaire, associatif...).

Par ailleurs, le Département souhaite encourager les pratiques sportives à tous les niveaux. Il poursuivra ainsi son soutien aux clubs de haut niveau les plus emblématiques du territoire comme le BCM basket-ball (au titre de la Renommée du Nord), l'USDK hand-ball et le hockey sur glace Dunkerque (HGD) (au titre de l'excellence). Parallèlement, il est important de faciliter le sport pour tous, notamment en faveur de la santé et à destination des jeunes. Une coordination des dispositifs avec la Ville de Dunkerque sera à travailler pour croiser au mieux les aides possibles pour les pratiquants.

Améliorer la connaissance pour objectiver les besoins

Maillage efficace des équipements sportifs, en lien avec les pratiques

Favoriser les pratiques sportives à tous les niveaux, notamment des jeunes

ENGAGEMENTS RÉCIPROOUES

- Les partenaires sur le territoire s'engagent à fournir au Département l'ensemble des données à leur disposition.
- Le CAUE apportera son soutien et son expertise à partir des conclusions et bases de données produites dans le cadre du projet européen Trans' Sport.
- **Le Département s'engage à** réaliser une analyse qui prendra en compte les équipements sportifs existants ainsi que les besoins des habitants du territoire du territoire (équipements et pratiques, collégiens)
- Les porteurs de projets s'engagent à mener des projets qualitatifs, notamment concernant le volet animation et pratiques
- **Le Département s'engage à** apporter un soutien en investissement aux équipements jugés prioritaires

- Les porteurs de projets ruraux s'engagent à participer au dispositif départemental dénommé « animations sportives »
- **Le Département s'engage à** soutenir les initiatives du territoire, notamment en faveur de la jeunesse et du sport/santé, et à favoriser une bonne articulation entre ses dispositifs et ceux du territoire

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Analyse globale sur les équipements et les pratiques sportives	FM.055.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++
Construction d'une salle omnisports à Wormhout à usage handisport	FM.055.002	Commune de Wormhout	Soutien à l'investissement	+++
Transformation du terrain en herbe en gazon synthétique	FM.055.003	Commune de Coudekerque-Branche	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation du city stade de Zegerscappel	FM.055.004	Commune de Zegerscappel	Soutien à l'investissement	+++
Rénover la salle des sports Gaspard Malo	FM.055.005	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++
Création d'une piste BMX au Stadium du Littoral	FM.055.006	Commune de Grande-Synthe	Soutien à l'investissement	+++
Terrain de football synthétique	FM.055.007	Commune de Hoymille	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation du stade et de ses équipements sportifs	FM.055.008	Commune de Bergues	Soutien à l'investissement	+++
Création d'un terrain synthétique intercommunal sur le secteur Est de la communauté de communes	FM.055.009	CC des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement	++
Création d'un plateau multisports	FM.055.010	Commune de Nieurlet	Soutien à l'investissement	++
Création d'un plateau multisports et d'un terrain de football	FM.055.011	Commune de West-Cappel	Soutien à l'investissement	++
Réhabilitation de la salle de sports Robert Pruvost	FM.055.012	Commune de Grand-Fort-Philippe	Soutien à l'investissement	++
Création d'un City Stade	FM.055.013	Commune d'Eringhem	Soutien à l'investissement	++
Création d'un complexe sportif sur la commune de Spycker	FM.055.014	Commune de Spycker	Soutien à l'investissement	++
Construction salle omnisports Zegerscappel	FM.055.015	Commune de Zegerscappel	Soutien à l'investissement	++
Soutenir les clubs et actions menées dans le cadre de la pratique sportive de haut niveau	FM.055.016	Commune de Dunkerque	Soutien au fonctionnement	+++
«Force Sud» amener les jeunes aux pratiques sportives pour leur bien être	FM.055.017	Maison de promotion de la santé	Soutien en fonctionnement	+++
Coordonner les dispositifs d'incitation à la pratique sportive pour les jeunes (Sport Pass Dunkerque, chéquier jeunes)	FM.055.018	Commune de Dunkerque/ Fort-Mardyck et Département du Nord	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration de la connaissance et objectivation des besoins afin d'aboutir à un maillage cohérent du territoire en matière d'équipements sportifs
- Détermination des projets à accompagner dans le futur, à partir notamment de la liste des projets en annexe
- Mise en place d'équipements dont l'utilisation est optimisée et qui offrent des pratiques variées et adaptées aux besoins des habitants
- Améliorer l'accès des collégiens et habitants aux pratiques sportives
- Optimiser le dispositif départemental « animations rurales »
- Offrir aux jeunes une pratique sportive variée de qualité et de proximité
- Développement des pratiques sportives à tous les niveaux
- Cohérence entre les dispositifs locaux et départementaux

Lien avec d'autres projets :

- → Création d'un office intercommunal des sports pour l'Avant Pays
- → Accès équilibré à la pratique de la natation en milieu urbain et rural
- → Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement
- → Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale

Accès équilibré à la pratique de la natation en milieu urbain et rural

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12: Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Plusieurs équipements nautiques existent sur le territoire du littoral, mais certains sont vétustes et doivent être rénovés. Le Département soutient ponctuellement des équipements nautiques structurants, au rayonnement important et qui permettent des activités ludiques ou spécifiques. Dans le cadre d'une priorisation entre plusieurs projets sur le littoral, le Département soutiendra dans les prochaines années la construction de la piscine intercommunale de Saint-Pol-sur-Mer. Il participera également à la réflexion de la commune de Bourbourg pour la rénovation de sa piscine dans le cadre d'une démarche HQE.

Dans le territoire en dehors de l'agglomération dunkerquoise, l'accès à des bassins de natation est plus complexe. Les projets déposés par les EPCI de Flandre Intérieure et des Hauts de Flandre ainsi que par la commune de Steenvorde témoignent du besoin de porter cette réflexion à l'échelle des Flandre Maritime et Flandre Intérieure, en prenant en compte les opportunités de pratiques dans les territoires voisins (Belgique, Pas-de-Calais). La dimension intercommunale du projet est un préalable nécessaire, au regard des coûts en investissement puis en fonctionnement d'un tel équipement. Dans ce cadre, la refonte des périmètres intercommunaux est une opportunité pour imaginer un projet structurant. La réflexion sur la pratique de la natation s'inscrira plus largement dans l'analyse globale que le Département mènera sur les équipements sportifs de Flandre Maritime.

Par ailleurs, afin de favoriser l'apprentissage de la natation des collégiens, le Département soutient activement leurs accès aux équipements nautiques du territoire, notamment via une dotation sur les frais de transport.

Liens avec d'autres projets :

- → Structuration et adaptation de l'offre sportive en Flandre Maritime
- → Création d'un office intercommunal des sports pour l'Avant Pays
- → Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à participer à une réflexion globale, à l'échelle de la Flandre maritime et de la Flandre Intérieure, visant à établir un schéma de maillage des équipements de natation, tenant compte de différents paramètres, notamment de critères liés au développement durable. Ils s'engagent également à mettre en œuvre des logiques de développement durable dans leurs projets, notamment sur les plans environnementaux et sociaux. Ainsi, les publics visés, les activités et les tarifs devront avoir été réfléchis. Par ailleurs, la réalisation des projets devra s'inscrire dans cette logique et les travaux devront intégrer des clauses sociales.
- **Le Département s'engage à** soutenir un projet sur le littoral et à mener la réflexion sur l'accès aux infrastructures de natation hors agglomération de Dunkerque en lien avec la Flandre Intérieure.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Construction de la piscine intercommunale de Saint-Pol- sur-Mer/Petite-Synthe	FM.056.001	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	++
Rénovation de la piscine avec dimension HQE	FM.056.002	Commune de Bourbourg	Financement d'une étude	+++
Réflexion sur l'accès à la natation sur le secteur des deux Pays.	FIFM.013	Département du Nord	Partenariat technique	++

- Mise en place d'un équipement de haut niveau sur le territoire du littoral
- Réflexion sur l'élaboration d'un projet intercommunal dans le secteur rural qui réponde aux besoins de la population

Création d'un office intercommunal des sports pour l'avant Pays

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

La question du lien entre pratiques sportives et équipements est prépondérante pour l'organisation et la mise en œuvre d'une politique sportive sur le territoire. Aujourd'hui, le territoire du Pays des Moulins de Flandre ne dispose pas d'une connaissance fine des pratiques et des équipements, permettant de mutualiser ou d'établir une stratégie en la matière. L'accès aux pratiques sportives est fortement liée à la fois à la présence de clubs communaux bénévoles et à celle d'équipements adaptés. Ainsi, pratiquer des sports moins courants, comme l'escrime, le judo, la boxe qui nécessitent des équipements particuliers, peut être plus complexe qu'en milieu urbain.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et le Pays des Moulins proposent une action allant dans le sens d'une meilleure connaissance des pratiques et des acteurs en présence, afin d'organiser une offre sportive de plus grande qualité, plus adaptée, et plus professionnalisée sur l'ensemble du territoire.

L'objectif serait à terme la création d'un Office intercommunal des sports, sur le modèle de l'Office Territorial des sports des Sept Vallées dans le Pas-de-Calais. Cette structure permettrait la mutualisation des encadrements, afin de proposer des activités variées et parfois plus confidentielles (tennis, judo, rugby), en complément des activités physiques les plus répandues dans les secteurs rAfin de ne pas concevoir le travail d'analyse de façon isolée, des échanges pourront avoir lieu avec le projet transfrontalier actuellement menée sur le territoire des Pays, en lien avec le CAUE : TRANS'SPORT.

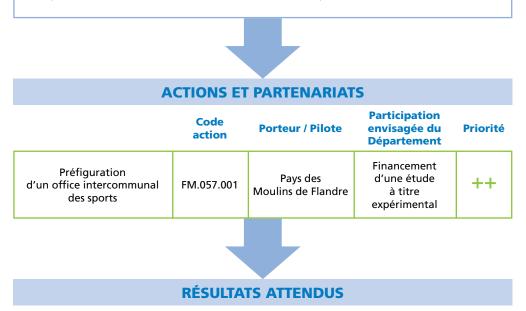
Le Département souhaite accompagner de façon expérimentale cette initiative innovante. Dans un premier temps, une étude pourrait être réalisée pour aider à la structuration d'un futur Office intercommunal qui pourrait être créé à moyen terme.

Liens avec d'autres projets :

- → Structuration et adaptation de l'offre sportive en Flandre Maritime
- → Accès équilibré à la pratique de la natation en milieu urbain et rural

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Le Pays des Moulins et le CDOS s'engagent à travailler ensemble au développement d'un outil de connaissance et de développement des pratiques, à associer l'ensemble des communes du territoires et à assurer le lien avec l'étude transfrontalière menée actuellement sur le territoire des Pays. Les partenaires s'engagent à associer les services du Conseil général dès le début de la réflexion et à l'élaboration du cahier des charges de la mission.
- ▶ Le Département s'engage à soutenir cette initiative de façon expérimentale, en apportant sa connaissance et son expertise, et en apportant éventuellement un concours financier, pour mener une étude préalable à la constitution d'un Office intercommunal des sports.

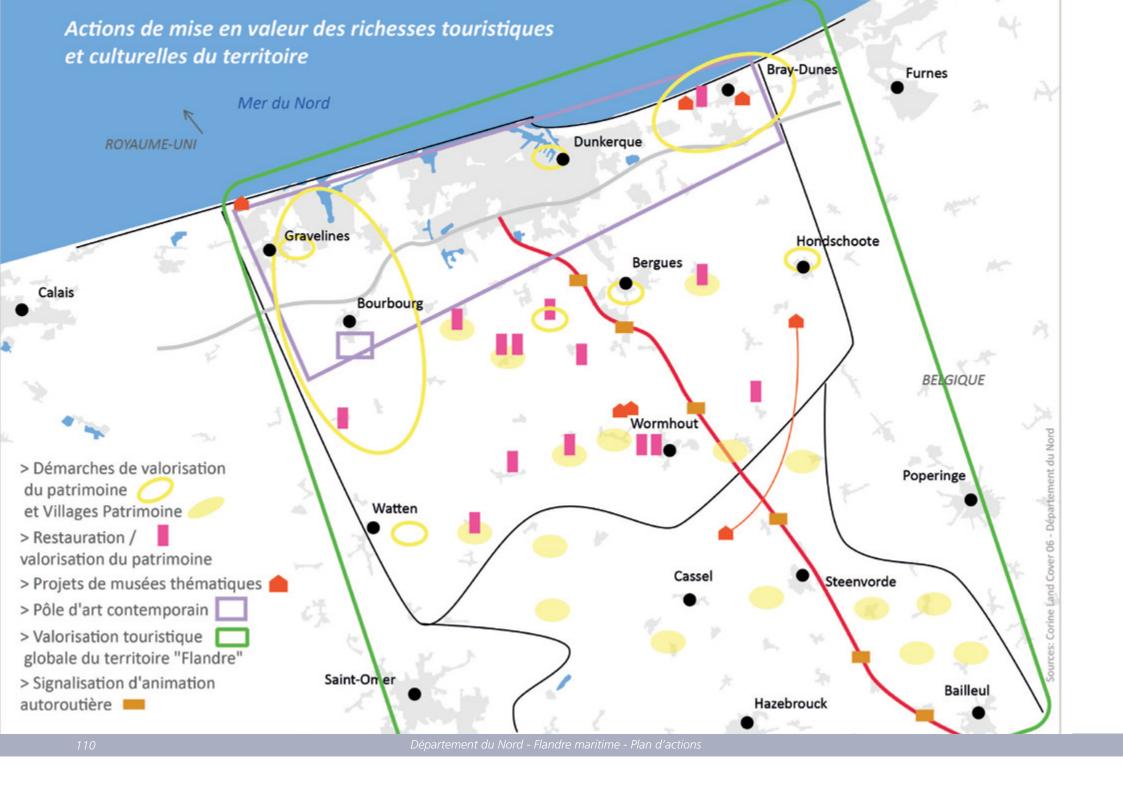


- ▶ Meilleure connaissance des pratiques sportives et des moyens humains sur le territoire
- ▶ Mutualisation et professionnalisation de l'encadrement sportif
- Accès plus large et plus diversifié aux pratiques pour les habitants du territoire



Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies

de développement



Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le musée de Cassel



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

L'arrondissement de Dunkerque est aujourd'hui organisé en deux entités touristiques. La promotion touristique et la commercialisation de la destination Flandre Côte d'Opale sont assurées par l'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre et sont déjà bien structurées. La destination Pays de Flandre est de son côté portée par Hauts de Flandre Tourisme qui vient de se doter d'outils de commercialisation. Nord Tourisme contribue également de façon globale à la promotion et à la commercialisation du territoire. Les projets Côte à Côte et Westhoek sans frontière sont également les témoins d'une coopération transfrontalière avec les voisins belges.

Le Département souhaite poursuivre son soutien aux acteurs en accompagnant cette dynamique positive. Sa participation à l'amélioration de la signalisation d'animation autoroutière, suite au travail mené en lien avec les deux Pays et l'Etat ces dernières années ira en ce sens. En complément, les acteurs du territoire ont interpelé le Département sur la nécessité de travailler également à l'échelle de l'arrondissement. L'objectif est de valoriser et mettre en réseau les richesses des territoires de Flandre Côte d'Opale et du Pays de Flandre, afin de développer le court séjour et d'attirer les clientèles de l'Eurorégion. Travailler sur une action commune de mise en réseau des musées permettrait de tisser un partenariat concret en faisant bénéficier l'ensemble du territoire de l'attractivité du Musée de Cassel et d'autres équipements. Les propositions émergeant de ce partenariat pourraient êtres co-financées de façon expérimentale par le Département.

Enfin, le développement du tourisme d'entreprises et d'artisanat permettrait à la fois de diversifier l'offre touristique sous un angle original tout en contribuant à la promotion des métiers locaux. Cette dynamique est à structurer en lien avec Nord Tourisme.

Liens avec d'autres projets :

- → Mise en réseau des musées du territoire.
- → Montée en qualité du « réseau des cafés rando »
- → Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ L'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre, Hauts de Flandre Tourisme, les Pays des Moulins de Flandre et Cœur de Flandre s'engagent à travailler ensemble et en lien avec Nord Tourisme et le Département, afin de réfléchir à des actions de valorisation globale du territoire.
- **Le Département s'engage à** accompagner cette réflexion, et à l'animer via le Musée de Cassel (mise en réseau des musées) et Nord Tourisme.
- ▶ Tous les acteurs s'engagent à s'appuyer lorsque cela est pertinent sur l'institut de la langue régionale flamande pour adapter leur communication au public parlant la langue flamande.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Valorisation de la destination « Flandre » grâce à des actions de mise en réseau des richesses touristiques du territoire	FIFM.014	Nord tourisme/ Hauts de Flandre Tourisme/ OT et des Congrès de Dunkerque, Dunes de FLandre	Partenariat technique	++
Amélioration de la signalisation d'animation autoroutière	FIFM.015	Pays des Moulins de Flandre et Pays Cœur de Flandre	Soutien à l'investissement	+++
Tourisme d'entreprises et d'artisanat	FIFM.016	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Appui technique via un tiers	+

- Nouvelles actions de valorisation du territoire des Flandres
- Structuration des acteurs du tourisme sur le territoire
- ▶ Amélioration de la signalisation d'animation autoroutière

Accueil de qualité pour tous les touristes

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Le tourisme a été identifié comme un des secteurs clés du développement économique du territoire. Assurer un accueil de qualité est un des points incontournables de cette stratégie. Cet accueil s'envisage aussi bien à travers l'aménagement de lieux d'information touristique de qualité que d'une offre d'hébergement diversifiée et qualitative.

De façon générale, il est important de proposer une offre touristique adaptée à tous les publics et notamment les personnes en situation de handicap. La démarche initiée par la Communauté Urbaine de Dunkerque de labellisation « Destination pour tous » va dans le même sens que la politique départementale sur l'accessibilité des équipements touristiques mais aussi des équipements publics et des transports en commun. Un partenariat plus fin permettra d'imaginer une stratégie collective d'intervention en vue d'atteindre cette labellisation.

Les outils et lieux d'accueil sont les portes d'entrée et d'information des touristes. Il est nécessaire d'en donner une image moderne, accessible et dynamique pour attirer et fixer la clientèle touristique. L'actuelle réflexion du Département sur l'Office de tourisme du futur trouvera un écho favorable dans les projets déposés par les partenaires. Un partenariat permettra de voir comment les accompagner à moyen terme

Enfin, le territoire est marqué par un manque de solution d'hébergements et doit se positionner à la fois sur le secteur des hébergements légers de type aires de camping-car, très prisés des habitants de l'Eurorégion, mais aussi sur les hôtels de qualité. Les projets déposés en ce sens seront accompagnés.

Accessibilité touristique du territoire

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les partenaires s'engagent à mener une réflexion globale sur la chaîne des déplacements des touristes en visant une complémentarité des aménagements en fonction des compétences de chacun.

Le Département s'engage à accompagner cette réflexion et éventuellement à financer certaines actions de mise en accessibilité d'équipements touristiques en fonction de sa politique dans le domaine.

Évolution des outils d'accueil

▶ Tous les partenaires s'engagent à mettre en œuvre des actions innovantes en matière d'accueil touristique (lieux, outils, services, ...).

Le Département s'engage à accompagner ces projets techniquement dans la perspective d'une évolution de sa politique de soutien aux Offices de tourisme (OT).

Un hébergement diversifié et de qualité



Le Département s'engage à accompagner techniquement et financièrement ces projets.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en accessibilité de l'offre touristique dans la perspective d'une labellisation « destination pour tous »	FM.059.001	Communauté Urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	+

Accessibilité globale et innovante des accueils et de l'OT et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre	FM.059.002	Office de Tourisme et des Congrès Dunkerque Dunes de Flandre	Partenariat technique	++
Rénovation de l'antenne de l'Office de Tourisme des Rives de l'Aa	FM.059.003	Commune de Bourbourg	Partenariat technique	++
Espace de création et fabrication numérique	FM.059.004	OT Gravelines les Rives de l'Aa	Partenariat technique	++
Office du tourisme numérique	FM.059.005	OT Gravelines les Rives de l'Aa	Partenariat technique	++
L'aménagement de la Maison du Patrimoine en Office de Tourisme (Gravelines)	FM.059.006	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en accessibilité des équipements touristiques
- Accompagnement de la Communauté urbaine de Dunkerque dans sa démarche de labellisation « Destination pour tous »
- Amélioration des conditions d'accueil des touristes sur le territoire de Flandre Maritime
- Évolution de la politique départementale d'accompagnement des offices de tourisme
- ▶ Valorisation patrimoniale des bâtiments d'accueil touristique
- Amélioration et diversification de l'offre d'hébergement touristique du territoire de Flandre maritime

Création d'une aire de stationnement Commune de Soutien à + FM.059.007 et accueil de camping car Killem l'investissement L'aménagement d'un hôtel, d'une résidence hôtelière, SIVOM des Rives de **Partenariat** ++ d'hébergements légers de loisirs et FM.059.008 l'Aa et de la Colme technique d'un restaurant sur le site du PAarc des Rives de l'Aa

Lien avec d'autres projets :

- → Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel
- → Vers une accessibilité globale en Flandre Maritime
- → Développement d'un pôle de plaisance ambitieux à Gravelines et à Dunkerque

Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

La Flandre maritime dispose d'un patrimoine bâti riche et original à travers :

- → Ses bâtiments religieux avec ses retables, églises et notamment les hallekerques ;
- → Ses vestiges liés aux deux guerres mondiales en particulier sur le littoral;
- → Les moulins, symboles visibles des paysages flamands,...;

Les associations de préservation du patrimoine sont par ailleurs fortement mobilisées et les collectivités locales se sont engagées dans une démarche de Village Patrimoine. Les 7 communes aujourd'hui labellisées, accompagnées par le Pays des Moulins de Flandre, tirent parti de cette distinction pour développer le tourisme sur leurs communes en lien avec d'autres atouts comme la randonnée.

De très nombreux projets de restauration du patrimoine existent sur le territoire, qui ne pourront être tous accompagnés. Sont inscrits de façon prioritaire dans le contrat :

- → les projets qui nécessitent une action d'urgence ;
- → les projets qui se situent dans un Village Patrimoine ou participent à un projet de développement touristique et qui présentent un intérêt patrimonial fort ;
- → les projets inscrits ou classés.

Cet accompagnement se fera en lien avec les dispositifs de l'Etat et de la Région pour coordonner au mieux l'intervention sur ces différents projets. Les autres actions inscrites en annexe pourront être étudiées dans un second temps et éventuellement accompagnées si les projets prioritaires ne sont pas menés dans les trois premières années. Par ailleurs, il faut rappeler que dans quelques cas de travaux d'entretien courant, les communes éligibles pourront utiliser le Fonds Départemental de Solidarité Territoriale. Plus généralement, plusieurs actions globales de valorisation du patrimoine, seront accompagnées techniquement par les services du Département afin de les aider à se structurer et éventuellement échelonner la restauration de certains éléments remarquables.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les acteurs du territoire s'engagent à porter des projets de restauration respectueux de l'intégrité architecturale et historique des édifices et à privilégier le recours à des études préalables aux travaux.

Les acteurs du territoire s'engagent à accompagner chaque projet de restauration d'un projet de valorisation, visant à renforcer l'impact de l'opération sur le territoire.

Le Département s'engage à accompagner techniquement les porteurs de projet dans l'élaboration de leurs dossiers techniques et de demande de subvention.

Le Département soutiendra en priorité les projets de restauration qui s'inscrivent dans une logique de développement touristique ou culturel local.

Accompagnement des projets de restauration du patrimoine

Partenariat sur les démarches globales de connaissance ou de mise en valeur du patrimoine bâti **Les acteurs du territoire s'engagent à** associer le Département dans leur réflexion globale de mise en valeur du patrimoine local, en lien avec les autres richesses du territoire.

Le Département s'engage à apporter son soutien méthodologique et son partage de connaissance pour aider les porteurs de projet à élaborer des stratégies globales. Il pourra aussi mettre les porteurs de projet en lien avec d'autres partenaires compétents dans ce domaine.

ACTIONS ET PARTENARIATS

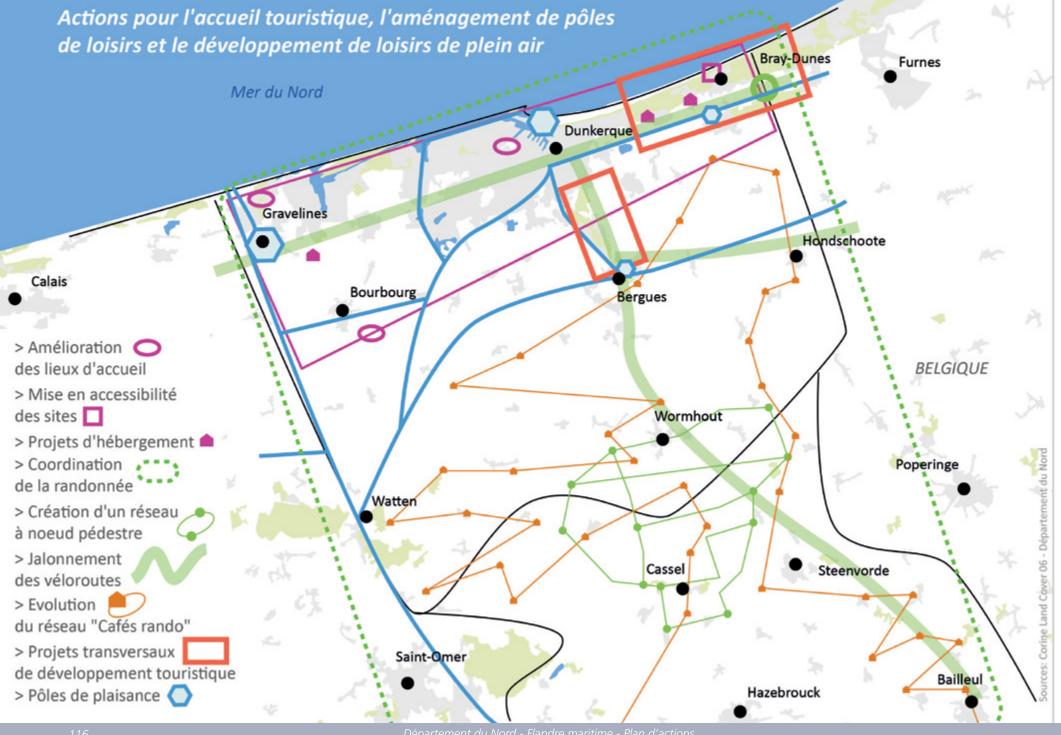
	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réfection du toit de l'Église Saint-Martin de Wormhout	FM.060.001	Commune de Wormhout	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation de l'Église de Zegerscappel	FM.060.002	Commune de Zegerscappel	Soutien à l'investissement	+++
Restauration de l'Eglise St Folquin	FM.060.003	Commune de Pitgam	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation et remplacement de la toiture de l'Église	FM.060.004	Commune de Crochte	Soutien à l'investissement	++
Réfection du toit de l'Église	FM.060.005	Commune de Saint-Pierre-Brouck	Soutien à l'investissement	++
Couverture de l'Église Saint-Omer de Bambecque	FM.060.006	Commune de Bambecque	Soutien à l'investissement	++
Restauration des retables	FM.060.007	Commune de Bollezeele	Soutien à l'investissement	++
Restauration Eglise Notre Dame	FM.060.008	Commune de Warhem	Soutien à l'investissement	++
Rénovation des retables de l'Église	FM.060.009	Commune de Volckerinckhove	Soutien à l'investissement	++
Restauration du Moulin den Leeuw	FM.060.010	Commune de Pitgam	Soutien à l'investissement	++
Rénovation des orgues de l'Église Saint-Omer	FM.060.011	Commune de Brouckerque	Soutien à l'investissement	++
Rénovation du Kiosque à musique	FM.060.012	Commune de Wormhout	Soutien à l'investissement	++
Restauration du mobilier de l'Église	FM.060.013	Commune de Steene	Financement d'une étude	++
Sauvegarde de l'église : bâtiment et mobilier	FM.060.014	Commune de Steene	Soutien à l'investissement	++
Valorisation des Villages patrimoine	FM.060.015	Pays des Moulins de Flandre	Partenariat technique	+++
Démarches globales de restauration et de mise en valeur du patrimoine local	Voir les actions correspondantes en annexe			

RÉSULTATS ATTENDUS

- Valorisation du patrimoine remarquable local
- Amélioration de l'état de conservation du patrimoine immobilier et mobilier
- Renforcement de l'attractivité du territoire grâce à la richesse patrimoniale
- Appui au développement touristique des communes sur leur volet patrimonial
- Mise en réseau des richesses touristiques du territoire
- Création de stratégies globales de valorisation du patrimoine
- Mise en réseau des savoirs et des acteurs de la restauration du patrimoine
- Développement d'actions de valorisation en lien direct avec les projets de restauration du patrimoine bâti

Lien avec d'autres projets :

- → Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel
- → Structuration d'un Grand site de France sur le secteur des Dunes de Flandre
- → Montée en qualité du « réseau des cafés rando »



Offre muséale de qualité et coordonnée en Flandre Maritime

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le territoire de Flandre Maritime, et plus largement de l'arrondissement de Dunkerque, dispose d'une offre muséale abondante et riche. De nombreux musées ou maisons thématiques existent sur le territoire (musée portuaire de Dunkerque, musée Jeanne Devos de Wormhout, maison des archers de Watten...) et plusieurs sont en projet.

Afin d'assurer la mise en place de projets pérennes et pertinents, le Département peut accompagner les porteurs de projets sur plusieurs aspects : réflexion préalable à la définition scientifique du projet, aménagements des équipements d'accueil du public et mode de fonctionnement, formation de bénévoles ou professionnels qui accueillent le public afin de professionnaliser les outils. La question de la conservation des œuvres est également importante, comme pour le musée de la mer. Là encore, le Département peut apporter son soutien et guider progressivement les porteurs de projet.

Au regard du nombre de propositions exprimées par le territoire, il est important de réfléchir aux liens qui peuvent être tissés entre elles et à leur mise en tourisme. Par exemple, le projet de la commune de Killem doit être pensé en lien avec celui de la commune d'Oudezeele, en Flandre Intérieure, qui concerne les mêmes thématiques. Concernant le projet de l'Office de Tourisme (OT) de la Vallée de l'Yser, cela entrainerait au total la présence de 3 lieux muséaux sur la commune d'Esquelbecq, ce qui implique une réflexion globale à l'échelle de la commune.

De façon générale, il peut être intéressant pour ces musées de travailler sur une communication en langue flamande. En ce sens l'Institut de la langue régionale flamande peut être un partenaire privilégié pour aider les porteurs à adapter leurs outils de médiation.

Liens avec d'autres projets :

- → Actions de promotion de la lecture et du Village du Livre à Esquelbecq
- → Mise en réseau des musées du territoire

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les partenaires s'engagent à** associer en amont le Département à leur projet et à travailler en réseau lorsque les thématiques muséales sont proches.
- Les partenaires s'engagent à se doter d'un véritable projet scientifique et à s'assurer de la pérennité des collections.
- ▶ Le Département s'engage à soutenir dans un premier temps ces projets en leur apportant un appui technique, avant d'envisager un soutien en investissement lorsque cela est pertinent.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en place d'un espace muséal pour le mémorial « La Plaine au Bois »	FM.061.001	OT Vallée de l'Yser	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++
Maison de la mer	FM.061.002	Commune de Grand-Fort-Philippe	Appui technique via l'ingénierie départementale	++
Aménagement d'un centre d'interprétation « Ville forte – Ville durable »	FM.061.003	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Soutien à l'investissement	++
Musée des Compagnons à Bourbourg	FM.061.004	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Appui technique via l'ingénierie départementale	+
Création d'un musée « Terres de Lin »	FM.061.005	Commune de Killem	Appui technique via l'ingénierie départementale	+

- Mise en place de projets de qualité et accessibles pour tous
- Mise en tourisme des outils muséaux et de centres d'interprétation
- ▶ Recherche de coordination des projets muséaux

Évolution de l'offre de randonnée et coordination à l'échelle des Flandres Maritime et Intérieure



PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur clé des stratégies de développement

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Le territoire de l'arrondissement de Dunkerque est riche en offre de randonnée. Outre les circuits classiques valorisés dans le cadre du Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée, plusieurs « itinéraires de grandes randonnées » traversent la Flandre Maritime et Intérieure (GR 120, GR 128, GR de l'Yser et plus récemment GR de Pays transfrontalier des Monts de Flandre).

Quatre réseaux à nœud, transfrontaliers, de randonnée pédestre ont également été mis en place entre 2011 et 2013 : Monts de Flandres, Pays de l'Yser, Pays du Houblon et dunes Flamandes. Ces réseaux permettent aux randonneurs de planifier leur itinéraire à la carte et constituent une nouvelle pratique de la randonnée très appréciée qu'il s'agira de développer. La mise en place d'un nouveau réseau pédestre sur le secteur de Cassel et le long de l'Yser pourrait venir ainsi compléter le maillage déjà existant.

Ce projet devra être mené en lien avec les richesses touristiques et patrimoniales du territoire, que sont notamment le musée de Cassel, ainsi qu'avec les cafés randos qui permettent de promouvoir, de façon conviviale, la pratique de la randonnée. Dans la gestion quotidienne de la randonnée, le Département s'appuie sur un réseau important de partenaires pour assurer l'entretien et le balisage des sentiers.

Afin de faire évoluer et pérenniser la qualité de l'offre, le Département propose la mise en place d'une instance de coordination technique de la randonnée et de ses partenaires à l'échelle de l'arrondissement : les Pays, l'association Yser Houck, Buysscheure Bocage, les offices de tourisme, les associations locales ou encore l'Amicale des Cavaliers et Meneurs de Flandre. Elle sera une enceinte de dialogue avec les partenaires locaux pour repenser collectivement les modes d'entretien et de balisage des chemins pédestres et équestres et permettra d'alimenter les réflexions dans le cadre de la mise en place de la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires).

Le soutien spécifique du Département au Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CRDP) placera cet acteur au cœur de la réflexion et de son animation.

Les acteurs du territoire s'engagent à participer à la mise en œuvre et à la promotion des réseaux à nœud, nouvelle pratique de la randonnée qui doit encore être diffusée auprès des habitants et des touristes.

Le Département s'engage à développer un nouveau réseau sur le secteur de Cassel et le long de l'Yser, en étroite relation avec les partenaires locaux de la randonnée pédestre et Nord Tourisme.

Le Département s'engage à accompagner techniquement les porteurs de projets de boucles de randonnée, afin de déterminer comment les intégrer au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Évolution
de l'offre de
randonnée pédestre

Mise en place d'une instance de coordination de la randonnée Les acteurs du territoire et le CDRP s'engagent à travailler ensemble avec le Département et Nord Tourisme, afin d'offrir une offre coordonnée et qualitative en matière de randonnée

▶ Le Département s'engage à réviser ses conventions de gestion et à animer une instance de coordination sur le territoire pour co construire de nouveaux modes de gestion

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'un réseau de randonnée pédestre à noeud sur Cassel et le long de l'Yser	FIFM.017	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++

Mise en place d'une instance technique sur la randonnée pédestre à l'échelle de l'arrondissement de Dunkerque	FIFM.018	Département du Nord	Partenariat technique	++
Gestion des itinéraires de randonnée (entretien, balisage, animation)	FIFM.019	Associations gestionnaires des itinéraires de randonnée	Convention	+++
Appui technique dans la gestion des itinéraires	FIFM.020	Comité Départemental de randonnée pédestre	Convention	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Poursuite du maillage et de la valorisation de l'offre de randonnée pédestre
- Création d'un nouveau réseau de randonnée pédestre sur le secteur de Cassel et le long de l'Yser
- Promotion des réseaux à nœuds
- ▶ Evolution qualitative, continue du réseau de boucles classiques
- Partage des stratégies et problématiques liées à la randonnée à l'échelle du territoire
- ▶ Révision des conventions signées avec les partenaires pour l'entretien et le balisage des chemins
- Réflexion collective sur les sports de nature et la pratique de la randonnée
- ▶ Echanges techniques sur l'entretien et le balisage de la randonnée

Lien avec d'autres projets :

- → Structuration d'un Grand site de France sur le secteur des dunes de Flandre
- → Montée en qualité du « réseau des cafés rando »
- → Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le musée de Cassel
- → Véloroutes et voies vertes du littoral et des Flandres

Montée en qualité du « réseau des cafés rando »



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Les « Cafés Rando » sont des établissements accueillant « à bras ouverts » les randonneurs pour leur permettre de se reposer, de se restaurer et pour les conseiller sur les richesses touristiques locales. Disséminés dans la campagne flamande, ils constituent un réseau de convivialité aussi bien pour les touristes que pour les habitants du territoire.

Il s'agit d'une spécificité en Flandre, qui concourt à la spécialisation touristique du territoire et à son attractivité. Au vu des difficultés rencontrées par certains cafetiers et afin de structurer davantage la promotion des richesses touristiques du territoire qui jalonnent les chemins de randonnée, les acteurs locaux ont sollicité le Département pour travailler sur une pérennisation et une montée en qualité de ce réseau.

Dans le cadre du travail sur le Plan Départemental d'Itinéraire, de Promenade et de Randonnée, et à l'échelle de la Flandre Maritime et de la Flandre Intérieure, il apparait donc important d'analyser le positionnement et le fonctionnement de ce dispositif depuis sa création et de proposer des mesures qui permettront d'en améliorer la cohérence et la gestion.

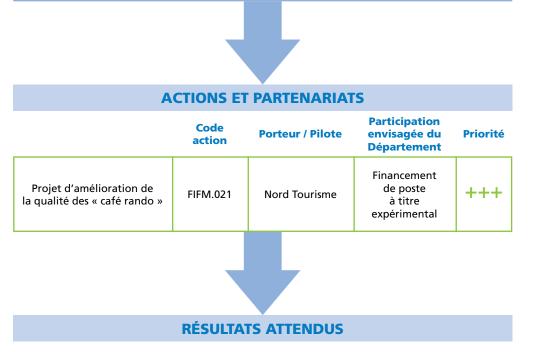
Pour cela, Il conviendra de s'appuyer sur les initiateurs du projet, sensibiliser et informer les différents maillons qui composent le réseau, renforcer la communication et la qualité du réseau, valoriser les spécificités culturelles des cafés du territoire, tout en assurant une lisibilité du « service » rendu. Le Département souhaite accompagner ce projet de façon expérimentale, en s'appuyant sur Nord Tourisme, pour ensuite éventuellement étendre cette initiative à d'autres territoires du Nord.

Liens avec d'autres projets :

- → Évolution de l'offre de randonnée et coordination à l'échelle des Flandres Maritime et Intérieure
- → Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les acteurs du territoire s'engagent à** se fédérer autour d'un projet commun, en y associant Nord Tourisme et le Département du Nord, afin de structurer et développer l'offre de cafés rando.
- **Le Département s'engage à** accompagner techniquement puis financièrement la structuration de cette offre touristique originale, qui pourrait être étendue à d'autres territoires du Nord.



- ▶ Structuration de l'offre « café rando » sur le territoire de l'arrondissement de Dunkerque
- Mise en place à terme d'une stratégie collective « café rando » sur l'ensemble du Département

Véloroutes voies vertes du littoral et des Flandres

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Les grands itinéraires cyclables sont des supports intéressants de développement du tourisme mais participent aussi à la découverte d'espaces naturels de proximité et au développement des modes de déplacements quotidiens ou « modes doux ». Ils contribuent à tisser des liens entre les différents territoires et sont appréciés aussi bien des touristes voisins belges ou néerlandais que des habitants comme support d'activités de loisir. Conçus à une échelle européenne, ils trouvent une traduction locale à travers deux projets à développer à l'échelle de la Flandre Maritime.

La véloroute des Flandres, dont le tracé est sera bientôt acté devrait relier Dunkerque à Armentières. Il propose des tronçons alternatifs permettant un lien avec la Belgique, avec les pôles d'intérêt touristique (musée de Cassel) et les pôles d'échange (gare d'Hazebrouck). Il intègre le plus possible de voies vertes (ancienne voie ferrée Merville-Hazebrouck-Poperinge, chemin de halage de la Lys), linéaires contribuant au tourisme, au déplacement utilitaire et à la trame verte et bleue régionale.

Pour la véloroute des Flandres, la priorité est le jalonnement du parcours afin de lui assurer une lisibilité. La partie aménagement sera travaillée ensuite pour faire émerger progressivement l'ensemble de l'itinéraire à moyen/long terme. Il s'agira d'aménager en priorité les tronçons passant par des sites de loisirs ou sites naturels comme le bois des Forts par exemple.

La véloroute du Littoral est portée par la Communauté urbaine de Dunkerque. Dans ce cadre, le Département sera un partenaire privilégié pour aider à sa mise en œuvre. L'aménagement d'une connexion avec la Belgique au niveau de Ghyvelde ou encore l'adaptation de son réseau routier sur les secteurs d'intersection avec la Véloroute sont autant de réponses qui sont ou seront envisagées.

Liens avec d'autres projets :

- → Valorisation touristique du Bois des Forts
- → Développement des réseaux cyclables et initiatives sur les modes doux

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ La CUD est fortement impliquée dans l'aménagement de la véloroute du littoral et les déplacements à vélo en général : requalification de l'ancienne voie ferrée sur Rosendaël ; révision du plan de déplacement sur le site du Bois des Forts intégrant la véloroute des Flandres ; DKvélo. La Région reste le pilote du schéma régional des véloroutes et voies vertes et apporte un soutien aux maîtres d'ouvrages par un cofinancement des études et des aménagements.
- ▶ Le Département s'engage à travailler sur le jalonnement de la véloroute des Flandres et à coopérer aux réflexions et aménagements sur les intersections de VRVV avec les routes départementales. Il s'engage également à faciliter les connexions avec les territoires voisins (Pas-de-Calais, Belgique) et la Véloroute du Littoral. Il concentrera ses efforts en matière d'aménagement sur les portions traversant des sites de loisirs bien identifiés dans les stratégies touristiques des partenaires.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement de la Véloroute voie verte du Littoral	FM.064.001	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	+
Jalonnement de la Véloroute voie verte des Flandres	FM.064.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++
Aménagement de la voie verte de Ghyvelde (connexion transfrontalière des réseaux cyclotouristiques)	FM.064.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	+++

- ▶ Amélioration du maillage cyclotouristique du territoire
- ▶ Coordination des aménagements cyclotouristiques
- Attractivité touristique globale du territoire et mise en réseau des richesses touristiques et sites de loisir

Développement d'un pôle de plaisance ambitieux à Gravelines et à Dunkerque



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur clé des stratégies de développement

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

À l'échelle du Département, Dunkerque et Gravelines sont les deux portes d'entrée de la plaisance. Cette activité peut être considérée comme stratégique à plusieurs titres : offre touristique prisée par les publics de l'Eurorégion, support de développement d'activités connexes spécialisées (ateliers de travaux, miroiterie, menuiserie,...), point d'appui pour remettre l'eau au cœur des projets urbains autour des ports, atout en termes d'image et d'attractivité du territoire.

Il est important pour cela de soigner l'accueil des plaisanciers par la qualité des aménagements des infrastructures mais aussi par la structuration des abords des quais pour créer du lien avec le tissu urbain proche. L'accompagnement des projets de Dunkerque et de Gravelines s'inscrit dans cette logique. Le Département du Nord, gestionnaire du port de Gravelines, a également un rôle important à jouer dans la modernisation de l'infrastructure qui doit servir au développement de cette activité. L'accompagnement de l'aménagement d'un hôtel sur le site du bassin Vauban ajoutera une dimension supplémentaire à l'accueil touristique.

Plus largement, la réflexion sur la plaisance doit être étroitement associée aux projets de tourisme fluvial portés par la ville de Bergues, Ghyvelde ou le SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme. Un échange et un appui technique seront proposés pour imaginer les interventions à programmer en ce sens et la coordination à trouver avec les autres compétences départementales en matière de randonnée (pédestre, cyclotouristique) ou de cadre de vie.

Liens avec d'autres proiets :

→ Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le musée de Cassel

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les partenaires s'engagent à associer le Département en amont de la conception des projets, mais aussi les acteurs clés du développement économique, de la plaisance et du fluvial : VNF, Plaisance côte d'Opale... Ils s'engagent également à réaliser des études programmatiques et des aménagements urbains durables et de qualité aux abords des sites et à favoriser le partenariat et les échanges entre les différents sites, afin de permettre une vision globale de cette thématique et ainsi le développement harmonieux de la plaisance sur le territoire.
- **Le Département s'engage à** apporter son soutien technique et financier, sur certains projets d'aménagements urbains qualitatifs et innovants et d'ouvrages techniques directement liés à la plaisance. Il mobilisera son ingénierie pour contribuer à qualifier les projets dans leur phase d'élaboration.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagé du Département	Priorité
Structuration et qualification de la trame urbaine de la zone dédiée à la plaisance	FM.065.001	Communauté urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement	++
Ouvrage de protection contre la mer pour le port de Plaisance du Grand Large à Dunkerque	FM.065.002	Syndicat Mixte Dunkerque Neptune	Soutien à l'investissement	+
Aménagement des sites et d'une zone technique pour le port de plaisance de Gravelines	FM.065.003	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Soutien à l'investissement	++
L'aménagement d'un hôtel sur le site du bassin Vauban (Gravelines)	FM.065.004	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Soutien à l'investissement	++
Développement du tourisme fluvial et des loisirs verts (aménagement des berges de l'Aa)	FM.065.005	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Partenariat technique	++
Réalisation d'un quai de plaisance route de Furnes	FM.065.006	Commune de Ghyvelde	Appui technique via l'ingénierie départementale	+
Aménagement du port fluvial de Bergues et de la promenade Charles Quint	FM.065.007	CUD et Commune de Bergues	Appui technique via l'ingénierie départementale	+

- Développement équilibré du tourisme fluvial sur l'ensemble du littoral régional
- Réflexion collective sur les opportunités du tourisme fluvial

- ▶ Complémentarité entre tourisme fluvial et de plaisance
- Retombées économiques sur le territoire
- Développement de l'attractivité du territoire

Création d'un pôle d'art contemporain sur le littoral

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

L'agglomération dunkerquoise est dotée de nombreux atouts culturels : le Lieu d'Art et d'Action Contemporain, le Musée des Beaux Arts, l'ouverture du Fonds Régional d'Art Contemporain, le Chœur de Lumière – Centre d'interprétation d'Anthony Caro à Bourbourg, le Musée du Dessin et de l'Estampe originale et Dunkerque 2013 – Capitale Régionale de la Culture. Elle souhaite aujourd'hui se structurer pour se positionner comme un pôle de création contemporaine de dimension euro régionale, susceptible de rayonner et d'attirer les clientèles de l'Europe du Nord.

Dans cette dynamique, le Département propose de travailler dans un premier temps en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés (Communauté urbaine, villes de Dunkerque et Bourbourg, Offices de tourisme de Dunkerque dunes de Flandre et de Gravelines rives de l'AA) et la Région, notamment dans le cadre du Contrat de Rayonnement Touristique, afin de déterminer plus précisément le rôle qu'il pourrait jouer en termes d'accompagnement touristique.

Le soutien de la restauration des vitraux de l'Eglise Saint Jean-Baptiste de Bourbourg et l'étude pour le réaménagement du centre ville de Bourbourg concourront à l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs au Centre d'interprétation et à l'œuvre d'Antony Caro : le Choeur de Lumière.

Liens avec d'autres projets :

- → Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti
- → Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le musée de Cassel
- → Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Les acteurs du territoire s'engagent à associer le Département et Nord Tourisme à la réflexion globale de valorisation de création contemporaine sur le littoral. La commune de Bourbourg s'engage à mener les études indispensables à la qualité de son projet. Elle associera dès l'amont de sa démarche les services du Département, les partenaires et les usagers, en intégrant les principes du développement durable.
- **Le Département s'engage à** accompagner la Commune de Bourbourg sur les volets restauration de patrimoine et qualité du cadre de vie, et à participer techniquement à l'élaboration d'un projet de pôle de création contemporaine sur le territoire de l'agglomération.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Restauration des vitraux de l'église Saint Jean-Baptiste (Chœur de Lumière CARO)	FM.066.001	Commune de Bourbourg	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du centre ville en lien avec le centre d'interprétation d'Anthony Caro	FM.066.002	Commune de Bourbourg	Financement d'une étude	+
Structuration et promotion d'un pôle de création contemporaine Dunkerque Flandre côte d'opale	FM.066.003	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	++

- Mise en valeur et mise en tourisme du Chœur de Lumière et du Centre d'interprétation Anthony CARO à Bourbourg
- Mise en place d'un pôle de création contemporaine, contribuant à la spécialisation touristique du territoire

Valorisation touristique du Bois des forts

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le secteur du Bois des forts est un site structurant dans l'organisation des espaces de loisirs et l'organisation de la trame verte du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque.

À cheval sur plusieurs communes, il comporte de nombreux équipements de loisirs, des cheminements de loisirs et des vestiges de fort qu'il est nécessaire de sauvegarder et consolider. Le projet global vise dans un premier temps à recréer du lien entre les différents espaces et à améliorer sa lisibilité, avant d'envisager dans un second temps le développement d'activités de loisirs et le réaménagement des forts, capables d'attirer des visiteurs de proximité.

Dans ce cadre, un partenariat global avec le Département doit se développer autour de trois sujets principaux. L'émergence du tronçon de véloroute des Flandres traversant le site se traduira en priorité par un jalonnement spécifique. À moyen/long terme, des aménagements plus lourds pourraient être cofinancés par le Département. Le passage de la véloroute permettra d'inscrire ce projet dans un réseau plus large d'équipements de loisirs à l'échelle communautaire. La création de maisons d'accueil pourrait être soutenue financièrement si elles constituent de véritables pôles d'interprétation.

Enfin, il est important d'échanger avec la Communauté urbaine sur les projets de préservation et valorisation des forts afin d'apporter l'expertise du Département dans ce domaine et voir de guelle manière un soutien financier peut être envisagé en lien avec la Région ou l'État.

Liens avec d'autres projets :

- → Véloroutes voies vertes du littoral et des Flandres
- → Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **La Communauté urbaine de Dunkerque s'engage à** associer les services du Département dans les différentes phases du projet, notamment lors de la conception des différents aménagements. Ce projet s'inscrira par ailleurs dans les critères des politiques touristiques du Département.
- **Le Département s'engage à** accompagner ce projet en mobilisant ses différents services potentiellement concernés : Tourisme, Randonnée, Patrimoine, Espaces Naturels pour envisager une réponse coordonnée à ce projet global et éventuellement un soutien financier. Il s'engage à faire émerger en priorité l'aménagement de la véloroute des Flandres sur ce secteur quand elle démarrera.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Valorisation touristique du bois des forts	FM.067.001	Communauté urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement	++
Aménagement de zones humides au Bois des Forts	FM.067.002	Communauté urbaine de Dunkerque	Financement d'une étude	++

- Mise en œuvre d'une liaison cyclotouristique sur le secteur du Bois des Forts
- Mise en tourisme du Bois des Forts
- Mise en place d'une stratégie en matière de préservation des forts

Contrat d'aménagement et de développement durables

Flandre maritime





VOLET 2

PLAN D'ACTIONS

ANNEXES

Nord Innovation Territoires

lenord.fr

8 Vers une accessibilité globale en Flandre maritime - Annexe

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en accessibilité des équipements publics	FM.008.003	Commune de Saint-Pierre-Brouck	Financement d'une étude	+
Mise aux normes des bâtiments publics	FM.008.004	Commune de Killem	Financement d'une étude	++
Accessibilité du bâtiment mairie école	FM.008.005	Commune de Warhem	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux, de l'espace Dehaene, de la salle de sports, de l'Eglise, de l'école maternelle	FM.008.006	Commune de Bollezeele	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité de l'école et la cantine, de la salle communale, de la mairie (et réfection de la mairie et de son pourtour), de l'église	FM.008.007	Commune de Broxeele	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux	FM.008.008	Commune d'Herzeele	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite	FM.008.009	Commune de Merckeghem	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux	FM.008.010	Commune de Volckerinckhove	Financement d'une étude	+
Mise aux normes de la mairie	FM.008.011	Commune de Wormhout	Financement d'une étude	+
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	FM.008.012	commune de Zegerscappel	Financement d'une étude	++
Accessibilité de l'ensemble des établissements appartenant à la ville	FM.008.013	Commune de Téteghem	Soutien à l'investissement	++
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	FM.008.014	Commune de Cappelle-la-Grande	Financement d'une étude	++
Programme pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments communaux	FM.008.015	Commune de Gravelines	Financement d'une étude	++
Mise aux normes accessibilité – bâtiments sportifs et culturels	FM.008.016	Commune associée de Fort-Mardyck	Financement d'une étude	+
Accessibilité des bâtiments publics	FM.008.017	Commune de Bergues	Soutien à l'investissement	++
Mise en accessibilité de la mairie	FM.008.018	Commune de Bierne	Soutien à l'investissement	++
Mise en conformité des bâtiments communaux dans le cadre de l'accessibilité	FM.008.019	Commune de Crochte	Soutien à l'investissement	+
Mise aux normes Accessibilité	FM.008.020	Commune de Pitgam	Financement d'une étude	++
Travaux d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	FM.008.021	Commune de Quaëdypre	Soutien à l'investissement	++
Aménagement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur la commune	FM.008.022	Commune de Steene	Financement d'une étude	++

Pour les actions envisagées sous forme d'étude, une approche globale des équipements publics est souhaitée.

Le soutien en investissement pour les communes concernées ne sera possible que sous réserve de validation des études déjà menées par les communes en lien avec les services du Département.

Projets d'adaptation du réseau routier en Flandre Maritime - Annexe

Principaux projets routiers figurant au Plan Routier Départemental (PRD). Cette liste n'est pas exhaustive.

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Programme opérationnel du PRD – Projets courants				
DKA022 – RD 46 – Cappelle-Brouck – Mise hors gel en traversée d'agglomération	FM.015.005	Département du Nord / en partenariat avec la Communauté de Communes et la commune	Maîtrise d'ouvrage du Département / travaux	++
DKC033-2 – RD 916A – Oost-Cappel / Rexpoëde – mise hors gel avec mise aux normes de largeur et aménagements cyclables	FM.015.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / travaux	++
DKF013 RD 300 Watten, Craywick: Renforcement de la chaussée	FM.015.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / travaux	++
DKA009-2 – RD 11 – Bourbourg – mise hors gel en entrée d'agglomération	FM.015.008	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / travaux	++
DKG082 – RD 110/403 – Warhem– mise en sécurité du Carrefour	FM.015.009	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / travaux	++
Programme opérationnel du PRD – Ouvrages d'art				
DKH042 – RD 52 – Armbouts Cappel – rénovation totale du Pont de Petite-Synthe	FM.015.010	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / travaux	+
DKH0507 – RD 601 – Dunkerque– rénovation partielle du Pont de Furnes	FM.015.011	Département du Nord	Maitrise d'ouvrage du Département / travaux	+
DKH506 – RD 601 – Dunkerque – rénovation partielle du Pont du Jeu de Mail	FM.015.012	Département du Nord	Maitrise d'ouvrage du Département / travaux	+
Programme d'études – grands projets				
DKI025-2 – déviation du Hameau de Haeghe Meulen – Commune de Warhem – phase 2 – réalisation du contournement	FM.015.013	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / Étude	+
Programme d'études – projets courants				
DKG084 – RD 167 – Bambecque – amélioration de la sécurité routière	FM.015.014	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / Étude	+
DKG008 – RD 916/RD2 – Cappelle-la-Grande – aménagement du carrefour	FM.015.015	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département / Étude	+

Conception et rénovation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale - Annexe

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Extension Haute Qualité Environnementale (HQE) du bâtiment administratif de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre à Hondschoote	FM.020.001	CC des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement	++
Construction d'une nouvelle mairie, d'une salle pour les associations et de nouveaux ateliers municipaux.	FM.020.002	Commune d'Uxem	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'une salle des fêtes	FM.020.003	Commune d'Uxem	Soutien à l'investissement	+
Réhabilitation et extension du restaurant scolaire	FM.020.004	Commune de Ghyvelde	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'une salle polyvalente	FM.020.005	Commune d'Hondschoote	Soutien à l'investissement	+++
Création d'une salle multi activité	FM.020.006	Commune de Saint-Pierre-Brouck	Financement d'une étude	+
Rénovation complète de la mairie	FM.020.007	Commune de Millam	Financement d'une étude	+
Réaménagement de la salle des pompiers et de la maison Caron	FM.020.008	Commune de Watten	Soutien à l'investissement	++
Étude pour la construction d'une salle polyvalente	FM.020.009	Commune de Ledringhem	Financement d'une étude	++
Agrandissement de la salle des fêtes	FM.020.010	Commune de Merckeghem	Financement d'une étude	+
Construction bâtiment accueil périscolaire, espace motricité	FM.020.011	Commune de Merckeghem	Financement d'une étude	+
Construction d'une nouvelle salle des fêtes.	FM.020.012	Commune de Crochte	Financement d'une étude	+
Complexe Mairie/Salle Polyvalente/Cantine/Médiathèque	FM.020.013	Commune de Pitgam	Financement d'une étude	++
Construction d'une salle des fêtes	FM.020.014	Commune de Quaëdypre	Financement d'une étude	+
Réaménagement de la mairie de Socx	FM.020.015	Commune de Socx	Financement d'une étude	+
Restructuration de l'espace Emile Zola (école, enfance, association,)	FM.020.016	Commune de Steene	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'une nouvelle mairie aux normes ERP	FM.020.017	Commune de Wylder	Financement d'une étude	++
Reconversion de l'ancienne salle des fêtes en mairie	FM.020.018	Commune de Bray-Dunes	Soutien à l'investissement	+++
Restructuration de la mairie	FM.020.019	Commune de Cappelle-la-Grande	Financement d'une étude	++
Création d'une maison de village	FM.020.020	Commune de Craywick	Soutien à l'investissement	++
Construction et équipement d'un restaurant scolaire	FM.020.021	Commune associée de Fort- Mardyck	Financement d'une étude	+

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'une nouvelle salle des fêtes	FM.020.022	Commune associée de Fort- Mardyck	Financement d'une étude	+
Rénovation de l'ancienne mairie	FM.020.023	Commune associée de Fort- Mardyck	Financement d'une étude	++
Réalisation d'une nouvelle mairie	FM.020.024	Commune de Téteghem	Financement d'une étude	+
Réalisation d'une salle des fêtes polyvalente	FM.020.025	Commune de Téteghem	Financement d'une étude	+
Construction Groupe Scolaire – Espace Périscolaire	FM.020.026	Commune de Zuydcoote	Financement d'une étude	++
Création d'une salle associative	FM.020.027	Commune de Zuydcoote	Financement d'une étude	+
Extension et mise en accessibilité de la mairie / en lien avec la médiathèque	FM.020.028	Commune de Zuydcoote	Financement d'une étude	+
Projet concorde : requalification de la mairie de Petite-Synthe	FM.020.029	Commune de Dunkerque	Financement d'une étude	++

21 Actions en faveur d'un cadre de vie et d'un urbanisme de qualité - Annexe

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement de l'écoquartier à Loon-Plage	FM.021.003	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique	+
Aménagement piétonnier près d'une motte féodale et d'un complexe éducatif	FM.021.004	Commune de Killem	Financement d'une étude en lien avec les projets d'équipements publics	++
Étude cadre de vie pour la réfection du centre village	FM.021.005	CC des Hauts de Flandre et commune de Rexpoëde	Financement d'une étude	++
Travaux cadre de vie sur la commune de Warhem	FM.021.006	CC des Hauts de Flandre et commune de Warhem	Soutien à l'investissement	++
Étude cadre de vie intégrant la création d'une liaison piétonne sur la commune d'Hondschoote	FM.021.007	CC des Hauts de Flandre et commune d'Hondschoote	Financement d'une étude	++
Aménagement des abords de la nouvelle mairie	FM.021.008	Commune d'Uxem	Soutien à l'investissement	+++
Travaux cadre de vie sur la commune d'Uxem	FM.021.009	CC des Hauts de Flandre et commune d'Uxem	Soutien à l'investissement	++
Rénovation de la place Cornette	FM.021.010	Commune de Ghyvelde	Financement d'une étude	++
Aménagement du secteur des équipements publics de la petite enfance	FM.021.011	Commune de Cappelle-Brouck	Financement d'une étude	++
Étude Cadre de vie à Saint-Momelin	FM.021.012	CC des Hauts de Flandre et commune de Saint-Momelin	Financement d'une étude	+
Travaux Cadre de vie à Drincham	FM.021.013	CC des Hauts de Flandre et commune de Drincham	Soutien à l'investissement	+++
Travaux Cadre de vie à Brouckerque	FM.021.014	CC des Hauts de Flandre et commune de Brouckerque	Financement d'une étude	++
Aménagement du centre bourg de Saint-Pierrebrouck	FM.021.015	CC des Hauts de Flandre et commune de Saint-Pierre-Brouck	Financement d'une étude	+
Étude Cadre de vie Place de Merckeghem	FM.021.016	CC des Hauts de Flandre et commune de Merckeghem	Financement d'une étude	++
Étude Cadre de vie : places de Bollezeele	FM.021.017	CC des Hauts de Flandre et commune de Bollezeele	Financement d'une étude	++
Étude Cadre de vie : secteur rues de flandre et de l'ancienne gare de Bollezeele	FM.021.018	CC des Hauts de Flandre et commune de Bollezeele	Financement d'une étude	++
Étude Cadre de vie RD 928 à Zegerscappel	FM.021.019	CC des Hauts de Flandre et commune de Zegerscappel	Financement d'une étude	+++
Étude Cadre de vie RD17 à Esquelbecq	FM.021.020	CC des Hauts de Flandre et commune d'Esquelbecq	Financement d'une étude	+++
Étude Cadre de vie rue de la mairie et centre ville de Nieurlet	FM.021.021	CC des Hauts de Flandre et commune de Nieurlet	Financement d'une étude	++
Travaux d'aménagement du centre village de Lederzeele	FM.021.022	CC des Hauts de Flandre et commune de Lederzeele	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement d'espaces publics dont une aire de stationnement et des cheminements aux abords d'un ensemble immobilier pour les personnes âgées	FM.021.023	Commune de Lederzeele	Financement d'une étude	++

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement de la Grand-Place	FM.021.024	Commune de Bergues	Financement d'une étude	+
Création d'espaces de jeux de plein air	FM.021.025	Commune de Bierne	Soutien à l'investissement	+
Etude Cadre de Vie sur le Centre du village intégrant l'accessibilité piétonne vers la ville de Bergues	FM.021.026	Commune de Bierne	Financement d'une étude	+++
Projet de réaménagement du Cœur de Village	FM.021.027	Commune de Pitgam	Financement d'une étude	++
Etude cadre de vie sur l'aménagement du faubourg de Cassel	FM.021.028	Communes de Quaëdypre et de Socx	Financement d'une étude	++
Aménagement du cœur de village	FM.021.029	Commune de Socx	Financement d'une étude	++
Aménagement d'une zone de loisir	FM.021.030	Commune de Socx	Soutien à l'investissement	++
Valorisation de l'entrée du Faubourg de Cassel/démolition et aménagement	FM.021.031	Commune de Socx	Soutien à l'investissement	+
Extension du cimetière avec approche paysagère	FM.021.032	Commune de Steene	Financement d'une étude	+
Réalisation d'une liaison douce entre village et hameau	FM.021.033	Commune de Steene	Financement d'une étude	++
Aménagements des espaces publics aux abords de la future salle des fêtes	FM.021.034	Commune de West-Cappel	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du parvis de l'école Meurisse	FM.021.035	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++
Valorisation de la Station balnéaire de Malo et de la digue	FM.021.036	Commune de Dunkerque	Financement d'une étude	++
Projet Concorde: Création d'un nouvel espace public reliant les équipements Dunkerque, quartier de Petite-Synthe	FM.021.037	Commune de Dunkerque	Financement d'une étude	+
Travaux de rénovation de l'école et la mairie et cadre de vie pour l'entrée de village	FM.021.038	Commune de Saint-George-sur-l'Aa	Financement d'une étude	+
Requalification du secteur de la mairie de Bray-Dunes	FM.021.039	Communauté urbaine de Dunkerque et commune de Bray-Dunes	Soutien à l'investissement	++
Station balnéaire de Leffrinckoucke : Aménagement du Boulevard Trystram 1ère tranche	FM.021.040	Communauté urbaine de Dunkerque et commune de Leffrinckoucke	Soutien à l'investissement	+++
Station balnéaire de Leffrinckoucke : Aménagement du Boulevard Trystram 2° tranche	FM.021.041	Communauté urbaine de Dunkerque et commune de Leffrinckoucke	Soutien à l'investissement	+
Travaux d'aménagement de voirie de l'avenue du Général de Gaulle et du Parvis à Grande-Synthe	FM.021.042	Communauté urbaine de Dunkerque et commune de Grande-Synthe	Soutien à l'investissement	+++
Projet d'aménagements de sites liés aux guerres mondiales	FM.021.043	Communauté urbaine de Dunkerque	Financement d'une étude	++
Réalisation d'un éco quartier au Basroch	FM.021.044	Commune de Grande-Synthe	Partenariat technique	+
Projet de renouvellement urbain (caserne uxelles, ilot de l'église, quartier de la gare)	FM.021.045	Commune de Gravelines	Partenariat technique	+

Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique - Annexe

Liste des projets qui alimenteront la réflexion globale d'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH)

Porteur / Pilote

Participation envisagée du Département

Diagnostics de précarité énergétique sur Dunkerque	Maison de l'Environnement de Dunkerque	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Expérimentation Réflexenergie précarité énergétique	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Lutter contre les situations de précarité énergétique	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Protocole de lutte contre le logement indigne et mise en place d'un dispositif opérationnel	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Accompagner les copropriétés notamment celles de la Reconstruction dans leurs projets de réhabilitation et d'éfficacité énergétique	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Programme de réhabilitation thermique des logements anciens : PIG « Habiter Mieux »	Pays des Moulins de Flandre	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Production de logements très sociaux	URPACT	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Construction de logements sociaux et de béguinage	Commune de Bollezeele	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Soutien à l'investissement des particuliers pour l'économie d'énergie	Commune d'Hondschoote	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Animation d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux »	PACT région dunkerquoise	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Etude Habitat partagé intergénérationnel et solidaire	Commune de Dunkerque	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Politique de logement en faveur des personnes âgées / projets de béguinage	Commune de Bourbourg	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Guichet unique accompagnement et aide économie d'énergie et changement climatique	Communauté urbaine de Dunkerque	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Création d'un béguinage pour personnes âgées/en situation de handicap	Commune de Zegerscappel	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Béguinage Socx	Commune de Socx	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH

Amélioration de l'offre en logements sociaux par Partenord Habitat - Annexe

Liste des opérations programmées sur le territoire de Flandre Maritime dont le soutien financier par le Département pourra être étudié au regard de la convention de partenariat avec Partenord Habitat (2012 - 2014) et de la stratégie départementale qui sera actualisée à l'issue du Plan Départemental de l'Habitat (PDH)

Code action

Programmation en cours de réalisation ou prévisionnelle

Opération de 11 logements dans les locaux d'une ancienne gendarmerie (11 PLUS) à Bourbourg	FM.025.001	Dépôt dossier de financement en 2014
Production de 6 logements individuels destinés à être vendus en accession sécurisée, à Coudekerque-Village	FM.025.002	Dépôt dossier de financement en 2014
Production de 46 logements individuels (32 PLUS, 14 PLAI) à Coudekerque-Village	FM.025.003	Dépôt dossier de financement en 2014
Production de 27 logements (19 PLUS, 8 PLAI), rue du repos et rue Peres à Dunkerque	FM.025.004	Dépôt dossier de financement en 2013
Construction de 25 logements neufs à Grand-Fort-Philippe (18 logements sur l'avenue de la mer et 7 logements rue de Verdun)	FM.025.005	Opération en cours 2013 - 2015
1 logement acquis amélioré (PLAI), rue Lambaréné à Grande-Synthe	FM.025.006	Dépôt dossier de financement en 2013
Production de 33 logements individuels (PLUS), rue de la petite chapelle à Armbouts-Cappel	FM.025.007	Dépôt dossier de financement en 2015
Production de 12 logements individuels (9 PLUS, 3 PLAI), route d'Herzeele à Bambecque	FM.025.008	Dépôt dossier de financement en 2013
Production de 45 logements individuels (32 PLUS, 13 PLAI), Rue Denbanck et route de Bergues à Wormhout	FM.025.009	Dépôt dossier de financement en 2014
Opérations de réhabilitations de logements sociaux dans le cadre du partenariat Départeme	ent - Partenord Hal	pitat
Réhabilitation de 42 logements collectifs, résidence Victor Hugo à Cappelle-la-Grande	FM.025.010	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 202 logements collectifs, ZAC Victor Hugo à Coudekerque-Branche	FM.025.011	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 30 logements collectifs, Résidence Parmentier à Dunkerque	FM.025.012	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 52 logements collectifs, Rue Louis Braille à Dunkerque	FM.025.013	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 125 logements collectifs, résidences Foch et Carnot à Dunkerque Rosendaël	FM.025.014	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 80 logements collectifs, rue du Dr Zamenhoff à Dunkerque Rosendaël	FM.025.015	Livraison pour 2017

25

Amélioration de l'offre en logements sociaux par Partenord Habitat - Annexe

Liste des opérations programmées sur le territoire de Flandre Maritime dont le soutien financier par le Département pourra être étudié au regard de la convention de partenariat avec Partenord Habitat (2012 - 2014) et de la stratégie départementale qui sera actualisée à l'issue du Plan Départemental de l'Habitat (PDH)

	Code action	Programmation en cours de réalisation ou prévisionnelle
Réhabilitation de 115 logements dont 104 individuels et 11 collectifs, rues Lambaréné, du Courghain et Jacques Duclos à Grande-Synthe	FM.025.016	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 32 logements collectifs, Rue du lieutenant boyau et rue de l'Aiglon à Gravelines	FM.025.017	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 76 logements individuels, ZAC du polder à Gravelines	FM.025.018	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 21 logements collectifs, rue du 2 juin 1940 à Leffrinckoucke	FM.025.019	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 32 logements collectifs, rue brunet à Gravelines Petit-Fort-Philippe	FM.025.020	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 15 logements individuels, rue des alouettes à Saint-George-sur-l'Aa	FM.025.021	Livraison pour 2015
Réhabilitation de 8 logements individuels, rue de l'Église à Saint-George-sur-l'Aa	FM.025.022	Livraison pour 2015
Réhabilitation de 35 logements collectifs, résidence Carnot à Saint-Pol-sur-Mer	FM.025.023	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 18 logements collectifs, résidence Lemaire à Saint-Pol-sur-Mer	FM.025.024	Livraison pour 2015
Réhabilitation de 36 logements collectifs, résidence Les Lys à Saint-Pol-sur-Mer	FM.025.025	Livraison pour 2015
Réhabilitation de 18 logements collectifs, Résidence Raymond à Saint-Pol-Sur-Mer	FM.025.026	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 184 à 365 logements collectifs sur le quartier Degroote à Téteghem	FM.025.027	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 28 logements individuels, rue des berges et rue de l'Yser à Hondschoote	FM.025.028	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 9 logements individuels, rue des frères Neuville à Rexpoëde	FM.025.029	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 5 logements individuels, rue de l'Église à Bollezeele	FM.025.030	Livraison pour 2016

27 Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité - Annexe

Sont listés ici les projets connus via la démarche de contrat de territoire : ils seront prioritaires mais ne constituent pas une liste exhaustive pour les six prochaines années.

→ Accompagnement des projets de jardins familiaux/jardins partagés

	Code action	Porteur / Pilote	du Département	Priorité
Accompagnement, mise en œuvre et suivi des jardins partagés de Dunkerque	FM.027.016	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++
Élaboration et mise en œuvre d'un jardin pédagogique	FM.027.017	Commune de Dunkerque	Soutien à l'investissement	+++
Création de jardins partagés	FM.027.018	Commune de Gravelines	Soutien à l'investissement	+++

→ Accompagnement des projets de boisements

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Coupure verte de Craywick, création de boisement et chemins de randonnées	FM.027.019	Commune de Craywick et Communauté urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement	++
Mise en œuvre du croissant vert sur Coudekerque-Branche	FM.027.020	Communauté urbaine de Dunkerque	Soutien à l'investissement	++

→ Accompagnement des projets de plantations/entretien de haies, vergers hautes tiges et arbres têtards

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Entretien et extension des haies bocagères sur le territoire de la CC des Hauts de Flandre	FM.027.021	CC des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement et à l'entretien	+++
Projet « verger en ville »	FM.027.022	Commune de Grande - Synthe	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement de haies bocagères et de circuits de randonnées et de pistes cyclables	FM.027.023	Commune de Socx	Soutien à l'investissement	++

Structuration et adaptation de l'offre sportive en Flandre Maritime - Annexe

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'un miniterrain synthétique à Wormhout	FM.055.019	Commune de Wormhout	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Rénover les salles de sport principalement dédiées à la pratique des collégiens et aménagement du skateparc de Dunkerque (Salle Jean Zay, Guilleminot, plateau Machy et Skateparc)	FM.055.020	Commune de Dunkerque	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Couverture du plateau sportif de Drincham	FM.055.021	Commune de Drincham	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'un grand terrain synthétique	FM.055.022	Commune de Wormhout	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'un city stade	FM.055.023	Commune associée de Fort-Mardyck	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Extension et mise aux normes de la salle de musculation	FM.055.024	Commune associée de Fort-Mardyck	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Aménagement d'un terrain synthétique de football au stade du moulin	FM.055.025	Commune de Gravelines	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'une salle polyvalente dans le cadre de la Z.A.C de la Clé des Champs	FM.055.026	Commune d'Esquelbecq	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Remise à niveau des équipements sportifs de la commune : foot, boulodrome,	FM.055.027	Commune d'Hondschoote	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'un plateau multisport extérieur	FM.055.028	Commune de Cappelle-la-Grande	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Réhabilitation du complexe sportif Albert Denvers	FM.055.029	Commune de Cappelle-la-Grande	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'un complexe sportif : athlétisme, tennis, football	FM.055.030	Commune de Watten	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Couverture de la salle de tennis	FM.055.031	Commune de Steene	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'une équipement sportif de plein-air	FM.055.032	Commune de Zuydcoote	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Mise aux normes du stade de football Deconinck	FM.055.033	Commune de Grande-Synthe	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Réfection de la toiture de la salle des sports (polyvalente)	FM.055.034	Commune d'Uxem	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'une salle de sport	FM.055.035	Commune de Bierne	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Réalisation d'une couverture sur le plateau multisports	FM.055.036	Commune de Ledringhem	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'un City Stade	FM.055.037	Commune de Steene	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Création d'un terrain de football Synthétique	FM.055.038	Commune de Bray-Dunes	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Couverture Mini Stade	FM.055.039	Commune de Merckeghem	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Couverture de plateau mutisport	FM.055.040	Commune de Millam	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Construction salle de sport à Herzeele	FM.055.041	Commune d'Herzeele	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Réaménagement du stade BP	FM.055.042	Commune associée de Saint-Pol-Sur-Mer	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+
Réaménagement du stade Romain Rolland	FM.055.043	Commune associée de Saint-Pol-Sur-Mer	À déterminer selon le résultat de l'analyse	+

Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti - Annexe

→ Liste de projets de restauration du patrimoine à réétudier lors de la phase de révision du contrat

	Code action	Porteur / Pilote
Rénovation de l'Église de Zegerscappel – 2º phase	FM.060.016	Commune de Zegerscappel
Rénovation de la chapelle de la cloche	FM.060.017	Commune de Zegerscappel
Rénovation d'un retable à Zegerscappel	FM.060.018	Commune de Zegerscappel
Restauration biens mobiliers de l'église de Zegerscappel	FM.060.019	Commune de Zegerscappel
Restauration de deux retables de Drincham	FM.060.020	Commune de Drincham
Restaurer les nefs de l'église d'Eringhem (nefs et toiture)	FM.060.021	Commune d'Eringhem
Revalorisation du retable Saint-Blaise de l'Église de Bambecque	FM.060.022	Commune de Bambecque
Restauration de la tour de l'Église	FM.060.023	Commune de Bollezeele
Rénovation de la toiture de l'église	FM.060.024	Commune de Holque
Restauration de l'Église Saint-Nicolas	FM.060.025	Commune d'Oost-Cappel
Rénovation de l'église	FM.060.026	Commune de Broxeele
Réfection de l'Église	FM.060.027	Commune de Looberghe
Restauration du Château de Coussemaecker et du parc	FM.060.028	Commune de Bourbourg
Réfection de la toiture de l'église	FM.060.029	Commune de Bissezeele
Réparation de la citerne militaire	FM.060.030	Commune de Bergues
Réparation des désordres du beffroi	FM.060.031	Commune de Bergues
Restauration de l'Église Saint-Folquin (intérieur)	FM.060.032	Commune de Pitgam
Travaux de rénovation de l'église (toitures, intérieurs, orgue, retables)	FM.060.033	Commune de Quaëdypre
Réaménagement intérieur Église Saint-Michel	FM.060.034	Commune de Killem
Rénovation des murs extérieurs est et ouest de l'église	FM.060.035	Commune de Ledringhem
Nouvelle toiture pour l'église communale	FM.060.036	Commune de Wylder
Remplacement des vitraux de l'église, du retable des orgues et travaux divers pour mise aux normes de l'église	FM.060.037	Commune de Millam
Réhabiliter l'ancien presbytère du village.	FM.060.038	Commune d'Eringhem
Travaux sur l'église Notre Dame de l'assomption d'Herzeele	FM.060.039	Commune d'Herzeele

Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti - Annexe

→ Liste des Démarches globales de restauration et de mise en valeur du patrimoine local

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Manifestation « les journées Euro régionales des villes fortifiées»	FM.060.040	OT Gravelines les Rives de l'Aa	Appui technique via l'association les villes fortifiées	++
Réparation, entretien et mise en valeur des fortifications	FM.060.041	Commune de Bergues	Appui technique via l'ingénierie départementale	+
Réparation des « Monuments Historiques » classés ou inscrits	FM.060.042	Commune de Bergues	Partenariat technique	+
Sauvegarde du patrimoine de Steene	FM.060.043	Association « Vie, Sauvegarde et Promotion du Patrimoine de Steene »	Partenariat technique	+
Restauration et mise en valeur du patrimoine historique et du patrimoine remarquable	FM.060.044	Commune de Gravelines	Partenariat technique	+
Sauvegarde et Mise en Valeur des espaces du secteur sud au secteur nord de la Cité Fortifiée de la Ville de Gravelines	FM.060.045	Commune de Gravelines	Partenariat technique	+
Valorisation et développement touristique de la commune: patrimoine, café rando, Pays d'art et d'histoire	FM.060.046	Commune d'Hondschoote	Partenariat technique	++
Préservation et restauration du patrimoine rural	FM.060.047	Commune d'Hondschoote	Partenariat technique	++
Actions de pérennisation des savoir faire anciens, de préservation des mottes castrales et de recensement du patrimoine bâti	FM.060.048	Association Yser Houck	Partenariat technique	++
Préserver et valoriser le patrimoine maritime, portuaire du XX ^e siècle et du polder	FM.060.049	Commune de Dunkerque Partenariat technique		+
La réhabilitation des églises et des retables présents sur le territoire du SIVOM	FM.060.050	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Partenariat technique	++

Communes signataires

dont le Conseil Municipal a délibéré sur le Plan d'Actions de la Flandre maritime



Bruno BRONGNIART *Maire de Rexpoëde*



Léon DEVLOIES *Maire de Cappelle-la-Grande*



Régis LAPORTE Maire d'Herzeele



Hervé SAISON Maire d'Hondschoote



Michel DECOOL *Maire de Cappellebrouck*



Pierre BOUTTEMY
Maire de Warhem



DÉPARTEMENT DU NORD Direction Générale du **Développement Territorial** MISSION CONTRATS DE TERRITOIRE

51, rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex Tél.: 03 59 73 58 54

Fax: 03 59 73 50 39

Courriel: contratsdeterritoire@cg59.fr